



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal  
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les  
processus électoraux et les institutions démocratiques  
fédéraux

**Public Hearing**

**Audience publique**

**Commissioner / Commissaire  
The Honourable / L'honorable  
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 28**

**INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

**Held at :**

Library and Archives Canada  
Bambrick Room  
395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Friday, October 4, 2024

**Tenue à :**

Bibliothèque et Archives Canada  
Salle Bambrick  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Le vendredi 4 octobre 2024

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

### III

## Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Sébastien Lafrance Nancy Miles Sujit Nirman
Human Rights Coalition	David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland

## IV Appearances / Comparutions

Jenny Kwan

Sujit Choudhry

Mani Kakkar

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka

Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando De Luca

Chinese Canadian Concern Group on  
The Chinese Communist Party's  
Human Rights Violations

Neil Chantler

David Wheaton

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn

Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

Sikh Coalition

Balpreet Singh

Prabjot Singh

Bloc Québécois

Mathieu Desquilbet

Iranian Canadian Congress

Dimitri Lascaris

**V**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>MR. PHILIPPE LAFORTUNE, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	1
<b>MS. TARA DENHAM, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	1
<b>MS. CINDY TERMORSHUIZEN, Sworn/Assermentée</b>	2
<b>MR. DAVID MORRISON, Sworn/Assermenté</b>	2
<b>MR. WELDON EPP, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	2
<b>MR. ALEXANDRE LÉVÊQUE, Affirmed/sous affirmation solennelle</b>	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Shantona Chaudhury	2
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	109
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	131
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	140
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	154
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	169
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	188
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Helen Robertson	197

**VI**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
WIT0000104.EN	Interview Summary: Global Affairs Canada (David Morrison, Alexandre Lévesque, Weldon Epp, Philippe Lafortune & Tara Denham)	4
WIT0000104.FR	Résumé d'entrevue : Affaires mondiales Canada (David Morrison, Alexandre Lévesque, Weldon Epp, Philippe Lafortune et Tara Denham)	4
WIT0000093.EN	Interview Summary: David Morrison	4
WIT0000093.FR	Résumé d'entrevue : David Morrison	4
WIT0000142	In Camera Examination Summary: Global Affairs Canada (David Morrison, Cindy Termorshuizen, Alexandre Lévesque, Weldon Epp, Philippe Lafortune and Tara Denham)	4
WIT0000138	In Camera Examination Summary: David Morrison	4
WIT0000138.FR	Résumé d'interrogatoire à huis clos : David Morrison	4
WIT0000114	Addendum to Interview Summary: Marta Morgan, Cindy Termorshuizen, Philippe Lafortune, Tara Denham, Gallit Dobner	5
WIT0000145	Addendum to In Camera Examination Summary: Former NSIAs: David Morrison, Vincent Rigby, Michael MacDonald and Greta Bossenmaier	6
WIT0000146	Addendum to Interview Summary: Vincent Rigby, David Morrison, Michael MacDonald, Martin Green Interview Summary	6
CAN.DOC.000030	Public Inquiry Into Foreign Interference - Institutional Report - Part C - Global Affairs Canada	6
CAN.DOC.000031	Enquête Publique sur l'Ingérence Étrangère - Rapport Institutionnel - Partie C - Affaires Mondiales Canada	6
CAN047008_0001	Diplomatic Notes	28

**VII**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
CAN031488	RE: RRM Canada within SITE - need to evolve based on changing mandates	37
CAN044468_0001	Government of Canada's Framework for Public Attribution of Responsibility for Malicious Cyber Activity	39
CAN023929_0001	GAC Response to Foreign Interference - China Chronology/Cheat Sheet	47
CAN033567_0001	Foreign Interference by PRC Diplomat	53
CAN025903_0001	Probable PRC "Spamouflage" Campaign Targets Dozens of Canadian MPs in DisInformation Campaign, as well as Chinese-language Commentator in Vancouver	77
CAN048037	Lessons Learned: Spamouflage (2023-10-24)	80
CAN.DOC.0044	Canadian Security Intelligence Service (CSIS) Stage 2 Institutional Report	86
CAN044228_R01_0001	Deputy Minister Committee for Intelligence Response (DMCIR) Meeting Minutes	102
CAN003465_R01	Defensive briefings to two Members of Parliament regarding PRC foreign interference activity PCO	111
CAN.DOC.0017	Canadian Security Intelligence Service (CSIS) Institutional Report – unclassified	119
CAN007791_0001	Annex 2 - Summary of GAC Authorities as it relates to Foreign Interference	141
HRC0000126	Opinion: Cuba's authoritarian a threat to democracy	149
CAN047436	Key Points for SITE Briefing to Political Parties	155
COM0000149	NSICOP - Special report into the allegations associated with Prime Minister Trudeau's official visit to India in February 2018	157
TSC0000014	Indian Consulate networks targeting Sikhs in Vancouver continued "unabated" when Ottawa gutted CSIS probe in 2017: top secret record	162

**VIII**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
COM0000155	NSICOP - Annual Report 2019	165
RCD0000074	Countering disinformation with facts - Russian invasion of Ukraine	169
RCD0000020	Tenet Youtube videos	188
RCD0000052	Canadian Vulnerability to Russian Narratives About Ukraine	180
WIT0000114.FR	Addendum au résumé d'entrevue – Affaires mondiales Canada	205

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le vendredi 4 octobre 2024 à 9 h 35

**LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est en cours. La Commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 35.

**COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour. On a une salle pleine ce matin.

Alors, débutons, Maitre Chaudhury.

**Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bien sûr. Bonjour, Madame la Commissaire.

Bonjour. Nous accueillons des fonctionnaires de Affaires mondiales Canada. J'aimerais qu'on assermente les , s'il vous plait.

**LE GREFFIER:** Très bien. Alors, commençons avec Monsieur Lafortune.

Pourriez-vous nous donner votre nom et épeler votre nom de famille pour le dossier?

**M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Mon nom est Philippe Lafortune. Mon de famille : L-A-F-O-R-T-U-N-E.

**LE GREFFIER:** Parfait. Merci.

**--- M. PHILIPPE LAFORTUNE, Sous affirmation solennelle:**

**LE GREFFIER:** Merci.

Madame Denham, pourriez-vous nous donner votre nom et épeler votre autre famille?

**Mme TARA DENHAM:** Tara Denham, D-E-N-H-A-M.

**--- Mme TARA DENHAM, Sous affirmation solennelle:**

**LE GREFFIER:** Et Madame Termorshuizen,

1       pourriez-vous donner votre nom?

2                       **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** Cindy

3       Termorshuizen. T-E-R-M-O-R-S-H-U-I-Z-E-N.

4       **--- Mme CINDY TERMORSHUIZEN, Sous affirmation solennelle:**

5                       **LE GREFFIER:** Très bien.

6                       Monsieur Morrison, pourriez-vous nous donner  
7       votre nom et épeler votre nom de famille, s'il vous plait.

8                       **M. DAVID MORRISON:** David Morrison. M-O-R-R-  
9       I-S-O-N.

10       **--- M. DAVID MORRISON, Assermenté:**

11                      **LE GREFFIER:** Monsieur Epp, pourriez-vous  
12       nous donner votre nom au complet et épeler votre nom de  
13       famille?

14                      **MR. WELDON EPP:** Weldon Epp. E-P-P.

15       **--- M. WELDON EPP, Sous affirmation solennelle:**

16                      **LE GREFFIER:** Et Monsieur Lévêque, pourriez-  
17       vous s'il vous plait indiquer votre nom complet et épeler  
18       votre nom de famille pour la transcription sténographique?

19                      **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Bonjour. Alexandre  
20       Lévêque, L-é-v-ê-q-u-e.

21       **--- M. ALEXANDRE LÉVÊQUE, Affirmed/Sous affirmation**  
22       **solennelle:**

23                      **LE GREFFIER:** Merci beaucoup.

24                      **LE GREFFIER:** Madame.

25       **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:**

26                      **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien.

27                      On a à peu près deux heures et demie ce matin  
28       et bien sûr beaucoup de choses à discuter. Et, évidemment,

1 il y a des petites questions dont il faut se débarrasser tout  
2 de suite au plan de la logistique.

3 Il y a donc quatre témoins, quatre résumés de  
4 témoignages de la deuxième phase à inscrire au dossier. Et  
5 je vais vous demander, à ton tour de rôle, de nous confirmer  
6 ce... puisque vous avez revu ces documents, si c'est bien ce  
7 que vous nous avez présenté et que vous êtes prêt à verser  
8 cela au dossier en étant partie de votre témoignage.

9 Donc, pas besoin d'afficher ces documents, il  
10 y en a plusieurs, mais premièrement, on a 104, entrevue..  
11 résumé d'entrevue. Donc, il y a la version française, 104.  
12 Ensuite, il y a WIT93, David Morrison, résumé d'entrevue,  
13 étape 2, version française, 93. Ensuite, 142, GAC, examen à  
14 huis clos, résumé, donc, de cet examen. Et ensuite, 138,  
15 David Morrison, examen à huis clos à l'étape 2.

16 Donc, encore une fois, je commence à gauche  
17 et on va aller vers la droite.

18 Monsieur Lévêque?

19 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Je confirme.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait. Monsieur  
21 Epp?

22 **M. WELDON EPP:** Je confirme.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Morrison?

24 **M. DAVID MORRISON:** Je confirme.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Termorshuizen?

26 **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** Je confirme.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Denham?

28 **Mme TARA DENHAM:** Je confirme.

1 Me SHANTONA CHAUDHURY: Monsieur Lafortune?

2 M. PHILLIPE LAFORTUNE: Je confirme.

3 --- PIÈCE No. WIT0000104.EN:

4 Interview Summary: Global Affairs  
5 Canada (David Morrison, Alexandre  
6 Lévêque, Weldon Epp, Philippe  
7 Lafortune & Tara Denham)

8 --- PIÈCE No. WIT0000104.FR:

9 Résumé d'entrevue : Affaires  
10 mondiales Canada (David Morrison,  
11 Alexandre Lévêque, Weldon Epp,  
12 Philippe Lafortune et Tara Denham)

13 --- PIÈCE No. WIT0000093.EN:

14 Interview Summary: David Morrison

15 --- PIÈCE No. WIT0000093.FR:

16 Résumé d'entrevue : David Morrison

17 --- PIÈCE No. WIT0000142:

18 In Camera Examination Summary: Global  
19 Affairs Canada (David Morrison, Cindy  
20 Termorshuizen, Alexandre Lévêque,  
21 Weldon Epp, Philippe Lafortune and  
22 Tara Denham)

23 --- PIÈCE No. WIT0000138:

24 In Camera Examination Summary: David  
25 Morrison

26 --- PIÈCE No. WIT0000138.FR:

27 Résumé d'interrogatoire à huis clos :  
28 David Morrison

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, très bien.

2           Maintenant, là, ça va être encore plus compliqué pour les  
3           résumés de la première phase parce qu'il y a des absents.

4                   Donc, ce que je propose faire, c'est que les  
5           témoins qui sont ici vont nous confirmer que l'information  
6           qu'ils ont fournie dans ces résumés est précise et qu'ils  
7           l'ont adoptée et qu'ils sont prêts à ce que ce soit versé  
8           dans les dossiers de la Commission sous réserve du fait que  
9           les affidavits des absents seront fournis en temps opportun.  
10          Et je vais en discuter avec les procureurs du Procureur  
11          général.

12                   Et, dans la mesure du possible, on devrait  
13          afficher ces documents pour qu'on sache de quoi il s'agit.  
14          Donc, WIT114, l'ajout à l'entrevue de l'étape 1. Donc, on  
15          avait madame Termorshuizen, monsieur Lafortune et madame  
16          Denham qui étaient là.

17                   Donc, dans la mesure où il y a quelque chose  
18          à ajouter, vous pouvez le dire. Sinon, vous confirmez.  
19          Alors, les trois témoins confirment un tour de rôle.

20          **--- PIÈCE No. WIT0000114:**

21                   Addendum to Interview Summary: Marta  
22                   Morgan, Cindy Termorshuizen, Philippe  
23                   Lafortune, Tara Denham, Gallit Dobner

24                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ensuite, l'ajout à  
25          l'examen à huis clos de... des documents du MSIA. Alors, il  
26          s'agit du document WIT145. Et il y a ensuite l'ajout au  
27          résumé d'entrevue de ce document, donc, WIT146.

28                   Monsieur Morrison, adoptez-vous...

1 reconnaissez-vous que cela doit être versé à votre dossier  
2 pour la conférence?

3 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

4 **--- PIÈCE No. WIT0000145:**

5 Addendum to In Camera Examination  
6 Summary: Former NSIAs: David  
7 Morrison, Vincent Rigby, Michael  
8 MacDonald and Greta Bossenmaier

9 **--- PIÈCE No. WIT0000146:**

10 Addendum to Interview Summary:  
11 Vincent Rigby, David Morrison,  
12 Michael MacDonald, Martin Green  
13 Interview Summary

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et maintenant, je  
15 vous demanderais aussi de confirmer que vous avez lu le  
16 rapport institutionnel du ministère des Affaires mondiales et  
17 que vous êtes prêts à ce que ce soit versé au dossier.

18 Donc, on demanderait le document CAN.DOC30 et  
19 CAN.DOC31 pour la version française. Donc, ce seront des  
20 documents qui sont versés au dossier.

21 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000030:**

22 Public Inquiry Into Foreign  
23 Interference - Institutional Report -  
24 Part C - Global Affairs Canada

25 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000031:**

26 Enquête Publique sur l'Ingérence  
27 Étrangère - Rapport Institutionnel -  
28 Partie C - Affaires Mondiales Canada

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, bien, on a  
2                   établi un record de rapidité, ma foi.

3                   Maintenant, j'aimerais que vous vous  
4                   présentiez et que vous nous disiez quels sont les postes que  
5                   vous occupez présentement et ceux que vous occupiez depuis  
6                   2018. Et dites-nous aussi quelques mots au sujet des rôles  
7                   pertinents, des postes que vous avez occupés qui auraient un  
8                   lien avec nos discussions d'aujourd'hui et le travail de la  
9                   Commission.

10                  Monsieur Lévêque?

11                  **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Bonjour. Alors, je  
12                  suis à l'heure actuelle sous-ministre responsable de  
13                  l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Arctique. J'ai eu des  
14                  postes entre 2018 et maintenant. Entre autres, j'ai été  
15                  sous-ministre adjoint pour la politique stratégique. Et  
16                  auparavant, j'ai été responsable au Bureau du Conseil privé  
17                  pour le secrétariat de la politique étrangère. Et je suis au  
18                  service extérieur depuis 26 ans. J'ai été affecté à  
19                  l'étranger sur la plupart des continents, y compris dans des  
20                  tribunes multi forum. Et j'ai été ambassadeur en Afrique du  
21                  Sud.

22                  **M. WELDON EPP:** Je suis député... je suis sous-  
23                  ministre adjoint. Et ça fait 27 ans que je suis au service  
24                  extérieur. J'ai eu cinq affectations en Asie, quatre  
25                  affectations à Taïwan, en Indonésie. Je parle mandarin et  
26                  bahasa. J'ai été en République populaire de Chine et j'ai  
27                  joué divers rôles aussi aux Affaires mondiales. Et j'ai été  
28                  affecté deux fois sur la Chine continentale. Et je m'occupe

1 de la direction générale des politiques pour Affaires  
2 mondiales Canada.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Morrison.

4 **M. DAVID MORRISON:** Merci. Je suis  
5 actuellement le sous-ministre des Affaires étrangères.  
6 Alors, bon, dans l'ordre inverse. En 2018, j'étais sous-  
7 ministre associé des Affaires étrangères, et au début de  
8 2019, je suis devenu conseiller auprès du Premier ministre  
9 pour la Défense et les Affaires étrangères. Et j'ai été  
10 sherpa pour le G7 en parallèle. En 2022, j'ai été nommé  
11 sous-ministre du Commerce international et plus tard, la même  
12 année, en octobre 2022, j'ai été affecté... nommé à mon poste  
13 actuel.

14 Vers... en ce qui concerne les Affaires  
15 extérieures, ça fait 35 ans que j'y suis, en gros. Et j'ai  
16 été affecté sur la plupart des continents. J'ai eu de  
17 l'expérience sur divers continents, y compris en Corée du  
18 Nord et à Cuba. Et bien sûr, j'ai eu de l'expérience aussi  
19 en ce qui concerne le système des Nations Unies.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Termorshuizen.

21 **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** Je suis  
22 actuellement responsable du sommet du G7 et représentante du  
23 Premier ministre pour les sommets du G7 et du G20. Entre  
24 janvier 2022 et 2024, j'ai été sous-ministre associés  
25 responsable des Affaires étrangères. Et auparavant, j'ai  
26 passé une bonne partie de ma carrière pour traiter des  
27 questions de sécurité, surtout les enjeux dans l'Indo-  
28 Pacifique. Et mon poste le plus récent sur le plan

1 diplomatique était celui de sous-responsable de l'ambassade à  
2 Beijing.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Denham.

4 **Mme TARA DENHAM:** Alors, ça fait plus de 20  
5 ans que je suis au ministère et, moi aussi, je vais y aller  
6 dans l'ordre inverse. Donc, j'ai acquis beaucoup de mon  
7 expérience en matière de sécurité internationale,  
8 programmation, protection des droits de la personne,  
9 démocratie, et cetera. J'ai occupé des postes en  
10 Afghanistan, entre autres. Et aux fins de la présente  
11 enquête, j'ai été directrice de ce laboratoire de l'inclusion  
12 numérique entre 2018 et 2019. Alors, c'est là qu'il y a les  
13 mécanismes de réaction rapide et c'est ce qui a justement  
14 mené pendant la présidence du G7 à la création de ce groupe.  
15 Et entre 2022 et 2024, j'ai été directrice générale de la  
16 liberté et de l'inclusion, inclusion numérique et les  
17 mécanismes en question que j'ai décrits.

18 Je suis sous-ministre adjointe responsable de  
19 la gestion des crises urgentes.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Lafortune.

21 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Philippe Lafortune.  
22 Je suis le directeur général des renseignements au ministère  
23 des Affaires étrangères depuis septembre 2022. L'ensemble de  
24 ma carrière, en fait, a été dédié aux enjeux de défense  
25 nationale, de sécurité nationale, de renseignement et de  
26 relations internationales au Bureau du Conseil privé et à la  
27 défense nationale. Et finalement, j'ai eu l'opportunité  
28 d'avoir aussi une position diplomatique pendant deux ans à la

1 délégation du Canada auprès de l'ONU de 2009 et 2011.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait, merci.

3 Bon, très bien. Alors, je pense qu'on va  
4 commencer par des questions générales et ensuite on passera  
5 aux enjeux détaillés.

6 Donc, Monsieur Morrison, pourriez-vous nous  
7 expliquer le mandat du ministère des Affaires mondiales et,  
8 ma foi, nous donner un petit cours accéléré en matière de  
9 diplomatie?

10 **M. DAVID MORRISON:** Bien, écoutez, il y a des  
11 ministères des affaires étrangères dans tous les pays. Et  
12 dans la plupart des cas, on a des ministères qui s'occupent  
13 des affaires intérieures, mais le ministère des affaires  
14 étrangères s'occupe des rapports avec les pays étrangers.

15 Et le ministère des Affaires mondiales au  
16 Canada est responsable, donc, d'une jonction entre le  
17 développement international et les affaires classiques en  
18 matière d'affaires étrangères ainsi que du commerce  
19 international.

20 Donc, on fait la promotion du commerce au nom  
21 du Canada un peu partout sur la planète. On fait la  
22 promotion du rôle du Canada en matière d'aide internationale.  
23 On parle de 6 milliards de dollars environ par année pour le  
24 budget de ces activités. On protège les Canadiens un peu  
25 partout dans le monde. Tara s'occupe actuellement de la  
26 direction générale qui est responsable des Canadiens qui se  
27 retrouvent en difficulté. Songeons à ce qui se passe à  
28 l'heure actuelle au Liban. Et en ce qui concerne les

1 fonctions diplomatiques principales, c'est-à-dire la gestion  
2 des rapports entre pays, là où des Canadiens sont affectés,  
3 ainsi que la gestion de la présentation du Canada dans des  
4 organisations internationales, l'ONU, l'OCDE, l'OTAN, entre  
5 autres.

6                   Maintenant, les rôles joués outre-mer sont  
7 évidemment très nombreux. On pourrait songer à deux ou trois  
8 volets.

9                   Premièrement, il faut parler de la promotion  
10 et de la protection des intérêts du Canada et des Canadiens  
11 un peu partout dans le monde. Alors, il y a des diplomates  
12 dans divers pays qui viennent en aide aux entreprises  
13 canadiennes qui veulent vendre leurs produits sur des marchés  
14 étrangers. On fait la promotion du Canada. On travaille  
15 avec les homologues de divers pays en matière de sécurité  
16 internationale pour garantir la sécurité des Canadiens ici  
17 aussi. Donc, en termes généraux, le travail des diplomates  
18 canadiens à l'étranger est fonction des divers impératifs,  
19 c'est-à-dire on veut assurer la prospérité du Canada d'une  
20 part et la sécurité de notre pays de l'autre part.

21                   Un autre rôle essentiel des diplomates  
22 canadiens à l'étranger, ce sont les yeux et les oreilles du  
23 Canada. Nous sommes là pour voir ce qui se passe dans divers  
24 pays ou au sein d'organisations internationales, si bien que  
25 beaucoup de nos collègues affectés à l'étranger font beaucoup  
26 de travail pour présenter des rapports sur les activités. Et  
27 les gens qui sont ici, dans la région de la capitale  
28 nationale, d'autre part, doivent être au courant, évidemment,

1 dans toute la mesure du possible, des détails de l'activité à  
2 l'étranger. C'est essentiel, surtout dans des endroits comme  
3 le Moyen-Orient, à l'heure actuelle, bien sûr.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'après nos  
5 discussions précédentes, je retiens que la gestion des  
6 rapports du Canada avec divers pays, et peut-être surtout  
7 dans le cas de rapports difficiles, pourrions-nous dire  
8 davantage de quoi il s'agit?

9 **M. DAVID MORRISON:** Ça c'est un cours de  
10 diplomatie 101 que vous demandez de faire.

11 Donc, tous les pays envoient des diplomates à  
12 l'étranger, bien sûr. Et comme je tentais de le dire, pour  
13 ce qui est de l'essentiel de notre rôle, c'est de gérer les  
14 rapports, si vous êtes affecté dans un pays étranger ou au  
15 sein d'une organisation internationale.

16 Dans les résumés, quand je parle de l'essence  
17 de la diplomatie, il s'agit de gérer des relations  
18 difficiles. Et c'est... il y a des analogies pour les  
19 relations personnelles. On s'entend bien si on est d'accord  
20 sur tout, mais c'est difficile de gérer une relation où on a  
21 des points de vue différents ou s'il y a des obstacles. Et  
22 c'est là que la diplomatie rentre en ligne de compte.

23 Et nous percevons le monde principalement  
24 comme nos amis aux États-Unis, mais dans la matière du  
25 commerce, ce n'est pas le cas. Et souvent, on est  
26 adversaires et nos diplomates et les négociateurs doivent  
27 gérer des questions difficiles dans le contexte d'une  
28 relation générale qui fonctionne très bien.

1                    Quand il s'agit d'un pays comme la Chine ou  
2                    dernièrement l'Inde, récemment, nos diplomates doivent  
3                    vraiment faire attention car ce sont des pays d'une grande  
4                    importance mondiale. Et ces pays sont très différents l'un  
5                    de l'autre, mais les deux, chacun va être important pour  
6                    l'avenir des Canadiens quand il s'agit de prospérité et de  
7                    sécurité. Alors, pour gérer les relations avec ces pays, il  
8                    faut le faire pour qu'on puisse servir le meilleur intérêt  
9                    des Canadiens.

10                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous allons parler  
11                    maintenant de contexte diplomatique par rapport aux pays qui  
12                    ont été identifiés comme étant des acteurs d'ingérence  
13                    étrangère. Alors, si vous pouvez nous donner le résumé,  
14                    WIT142, commençons au paragraphe 16.

15                    Alors, encore une fois, on va passer... vous  
16                    allez tous pouvoir répondre aux questions. Et peut-être  
17                    qu'on peut commencer... vous pouvez commencer à mentionner  
18                    comment l'ingérence étrangère peut affecter certaines des  
19                    relations.

20                    Commençons avec la RPC. Alors, est-ce que  
21                    vous pouvez expliquer la relation bilatérale avec la Chine,  
22                    Monsieur Epp?

23                    **M. WELDON EPP:** Oui. Le Gouvernement du  
24                    Canada a créé un cadre clair mis à jour pour gérer les  
25                    relations avec la RPC. Et vous avez fait ça dans la  
26                    stratégie de l'Indo-Pacifique.

27                    Et le gouvernement a fait une évaluation à  
28                    jour des intérêts du Canada avec la Chine comme étant un

1       acteur dans le monde. Et la Chine a eu... c'est un acteur très  
2       important dans le monde avec beaucoup d'impact et où les  
3       valeurs et les intérêts divergent de beaucoup du Canada. Et  
4       aussi, ils peuvent être un partenaire quand il s'agit de  
5       travailler dans des secteurs où on a des intérêts semblables.

6               Alors, cette évaluation à jour et cette  
7       approche peuvent être significatives. Dans ces quatre  
8       domaines et quatre secteurs, il y a une partie où on parle  
9       des intérêts nationaux étant donné nos relations avec la RPC.  
10      Et là, on parlait de contrer l'ingérence étrangère de la  
11      Chine, et ça, c'est une priorité du gouvernement.

12             C'est le cas que l'expérience d'avoir deux  
13      citoyens canadiens qui ont été utilisés pour une diplomatie  
14      coercitive, Michael Kovrig et Michael Spavor, ça a eu un  
15      impact très important sur les relations bilatérales, mais  
16      aussi sur l'opinion des Canadiens sur la RPC.

17             Donc, ça, c'est par rapport aux relations  
18      formelles, mais comme la ministre Joly a dit bien des fois...  
19      et dans une visite à Beijing, j'étais avec elle il y a  
20      quelques mois dans une visite à Beijing, et comme ça vient  
21      d'être remarqué, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas... il  
22      nous faut avoir des communications à tous les niveaux.

23             Donc, ces chaînes de communication, canaux de  
24      communication sont utilisés pour soulever les préoccupations  
25      canadiennes, des objections canadiennes et les intentions du  
26      Canada pour gérer les activités de la RPC qui sont pour nous  
27      mauvais. Donc, il y a des activités conjointes. À Montréal,  
28      par exemple, l'année dernière. Il y a des secteurs où le

1 Canada et la Chine vont travailler ensemble.

2 Donc, il s'agit de diplomatie. Il faut être  
3 très clair et prêt à défendre nos intérêts avec la diplomatie  
4 et aussi avec les partenaires ici au Canada qui ont des  
5 outils par rapport à l'ingérence étrangère.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci beaucoup. On  
7 va parler de comment les outils ont été utilisés plus tard.

8 Monsieur Morrison, est-ce qu'on pourrait  
9 parler maintenant de l'Inde? Est-ce que vous pouvez  
10 expliquer la relation complexe avec l'Inde et comment ça a  
11 été affecté?

12 **M. DAVID MORRISON:** Alors, le Canada et  
13 l'Inde, ce sont des partenaires depuis des décennies, et  
14 l'Inde est un acteur de plus en plus important sur la scène  
15 mondiale. Et le Canada en tient compte dans ses politiques.

16 Il y a eu des difficultés dans nos relations  
17 avec l'Inde, surtout en 1980, avec le bombardement d'Air  
18 India, et il y a eu des préoccupations depuis, l'Inde se  
19 préoccupe que le Canada ne prend pas leurs préoccupations de  
20 sécurité nationale suffisamment sérieusement. Et là, je  
21 parle du mouvement par rapport au territoire du... que certains  
22 appellent le Khalistan. Et la politique du Canada est que  
23 l'Inde, son intégrité territoriale, doit être respectée. Il  
24 y a un seul pays, l'Inde, et ça, ça a été très clair.

25 Ça a été toutefois... il y a toutefois des  
26 défenseurs d'un pays, du Khalistan, dans différents pays à  
27 travers le monde, y inclus ici au Canada. Et ça, c'était un  
28 irritant depuis longtemps dans nos relations avec l'Inde.

1 Les choses allaient bien quand il y avait le  
2 sommet de G20. Et à ce moment-là, nous étions en train de  
3 préparer un accord de libre-échange avec l'Inde, il y avait  
4 beaucoup de liens au niveau des investissements et il y avait  
5 des liens très profonds entre les Canadiens et les Indiens.  
6 Il y a une communauté de diaspora indienne importante ici au  
7 Canada. Et au mois de juin l'année dernière, il y a eu le  
8 meurtre du citoyen canadien sur le sol canadien et en  
9 Colombie-Britannique, dans le *mainland*. Et ça, ça a fait en  
10 sorte qu'il y a eu une expulsion de 41 diplomates canadiens  
11 de Nouveau Delhi l'année dernière. Et on essaie encore de  
12 voir quelles vont être les prochaines étapes dans nos  
13 relations avec l'Inde.

14 Les canaux de communication sont ouverts, on  
15 continue à parler avec eux pour les raisons qui viennent  
16 d'être mentionnées, mais c'est tout de même compliqué.

17 Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter?

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci beaucoup. Et  
19 on va parler des choses plus spécifiques.

20 Est-ce que vous pouvez nous mettre à l'écran  
21 le WIT142, si vous voulez bien aller au paragraphe 26 et 27?

22 Alors, Monsieur Lévêque, la prochaine  
23 question, c'est pour vous. C'est sur l'Iran. Et je pense  
24 qu'on l'a décrit comme étant la relation la plus limitée que  
25 le Canada a à l'étranger. Est-ce que vous pouvez nous en  
26 parler?

27 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Eh bien, je suis très  
28 d'accord avec cette déclaration. Moi, je dirais que la

1 relation avec l'Iran, c'est vraiment complètement gelé. Et  
2 ça, c'est depuis très longtemps. Et ça, c'est basé sur des  
3 décennies de comportements de la part des régimes iraniens  
4 que nous contestons.

5 Il y a deux axes à leurs activités au niveau  
6 des droits de la personne. C'est absolument effarant leur  
7 attitude, et ça depuis la révolution islamique de 1979. Et  
8 ça s'est empiré avec le traitement des femmes et des  
9 minorités en Iran.

10 Deuxième axe, c'est le soutien pour les  
11 groupes terroristes qui vont déstabiliser la paix et la  
12 sécurité au Moyen-Orient. Les groupes que vous connaissez,  
13 Hamas, Hezbollah et le Jihad palestinien. Et aussi, on  
14 entend parler des Houthis au Yémen.

15 Donc ça, ça a forcé le Canada de s'isoler.  
16 Et on n'est pas le seul pays à l'avoir fait. On a isolé  
17 l'Iran en imposant des sanctions, des sanctions économiques.  
18 Et dernièrement, nous avons déclaré le gouvernement iranien  
19 comme un commanditaire d'État du terrorisme et la CGRI comme  
20 étant un organisme terroriste.

21 En 2012, le Canada a pris une décision pour  
22 arrêter complètement les relations diplomatiques avec l'Iran.  
23 Nous avons retiré tous nos diplomates. On a enfermé notre  
24 ambassade à Téhéran et tous les diplomates iraniens ont été  
25 expulsés du Canada. Et je dirais que, maintenant, c'est très  
26 limité les contacts. Aucun contact de gouvernement à  
27 gouvernement avec quelques... à part quand c'est les droits de  
28 la personne. Et ça, c'est une communication

1 unidirectionnelle et aussi, lors des discussions, quand il  
2 s'agit du programme nucléaire et de la prolifération  
3 nucléaire.

4 Pour avoir une base, pour être capable de  
5 communiquer, les diplomates ne sont plus présents dans les  
6 pays l'un de l'autre, donc, on n'a pas de canaux de  
7 communication. Donc, on va communiquer pour des informations  
8 des services consulaires. Là, ça c'est avec ce qu'on appelle  
9 la protection des pouvoirs. Et vous avez l'Italie et la  
10 Suisse qui sont des intermédiaires.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On va parler aussi de  
12 la Russie. On comprend que la relation du Canada, c'est une  
13 relation d'adversaires.

14 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Eh bien, oui. Comme  
15 bien des relations, il y a eu une évolution au fil du temps.  
16 À la fin de la guerre froide, il y a eu davantage de  
17 relations, avec prudence, surtout quand il s'agissait de la  
18 destruction et de l'élimination des stocks d'armement qui  
19 avaient accumulé dans les anciennes républiques soviétiques.

20 En 2014, il y a eu l'invasion de la Crimée.  
21 Donc, les relations ont eu tout un tas de difficultés. Il y  
22 avait... on a annulé les visites. Là où il y avait encore une  
23 productif, c'était dans le contexte de l'Arctique. La  
24 Russie, c'est notre voisin du côté de l'Océan Arctique avec  
25 les collaborations dans... ont permis d'avoir une relation  
26 productive.

27 Mais en 2022, là, il y eut l'invasion de  
28 l'Ukraine. Et à ce moment-là, il y avait beaucoup de

1 restrictions. Et nous continuons à avoir une présence à  
2 Moscou. Et la Russie aussi a une présence ici à Ottawa et à  
3 Montréal et à Toronto dans les consulats, mais notre  
4 relation, c'est une relation d'adversaires. Et nous avons  
5 des actions en privé, en public, surtout quand il s'agit du...  
6 dans le secteur de l'information, il y a la guerre  
7 d'agression en Ukraine. Et il y a des sanctions, un grand  
8 nombre de sanctions, sans précédent. Nous sommes maintenant  
9 à plus de 3 000 entités et personnes en Russie ou en Belarus  
10 ou en pays voisins qui contribuent à la guerre d'agression de  
11 la Russie en Ukraine.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous avons des panels  
13 du diaspora. On a parlé à la Commission et l'un des  
14 panélistes s'est posé la question : Pourquoi est-ce qu'il y a  
15 encore des diplomates russes au Canada? Je me demande, est-  
16 ce que vous pourriez nous expliquer pourquoi on a encore les  
17 diplomates russes ici et pourquoi... et surtout quand on  
18 allègue qu'il y a des activités de désinformation, de  
19 mésinformation? Quelle est la relation entre l'AMC et la...  
20 l'ambassade de la Russie?

21  
22 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** C'est un choix  
23 délibéré. Le choix du gouvernement, c'était de maintenir une  
24 présence russe au Canada et de maintenir une présence  
25 canadienne en Russie. Car sans la présence de ces  
26 diplomates, on n'a plus du tout la capacité de communiquer.  
27 Et cette capacité de communication nous donne éventuellement  
28 l'occasion de... d'être capable de faire des réprimandes

1 officiellement. On ne peut pas demander l'imputabilité si  
2 vous avez pas des canaux de communication. C'est pour ça  
3 qu'on a utilisé les canaux de communication.

4 Ceci dit, et on va en parler plus  
5 aujourd'hui, il y a des gens qui ont... il y a des outils dans  
6 notre boîte à outils diplomatique et tous ces outils peuvent  
7 être utilisés. Donc, il y a des discussions et la relation  
8 évolue. Alors, nous nous réservons le droit d'utiliser ces  
9 outils.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, Monsieur Epp,  
11 le dernier pays dont on voudrait parler, c'est le Pakistan.  
12 Est-ce que vous pouvez nous parler de la relation bilatérale  
13 avec le Pakistan?

14 **M. WELDON EPP:** Alors, il y a des relations  
15 depuis longtemps avec le Pakistan, mais ça a été difficile  
16 dans les dernières années du fait de l'instabilité politique  
17 et économique à l'intérieur du pays pour atteindre nos  
18 objectifs pour le public canadien. Vous savez peut-être  
19 qu'il y a deux types de coopération et de développement. Et  
20 on met l'accent surtout pour que le Pakistan puisse faire du  
21 rattrapage avec des indicateurs de développement, et ça, avec  
22 la position des femmes et des filles.

23 Mais nous travaillons aussi avec le  
24 gouvernement du Pakistan dernièrement, qui est hôte de l'une  
25 des plus grandes communautés de réfugiés, surtout des  
26 réfugiés afghans. Et le Canada a été un partenaire depuis  
27 longtemps et a travaillé avec le gouvernement du Pakistan  
28 pour aider pour qu'ils puissent avoir un flux de réfugiés au

1 Canada.

2                   Donc, voilà où nous travaillons. Mais nous  
3 avons aussi des investissements importants au Pakistan  
4 également.

5                   Et je dirais également, par rapport à  
6 l'ingérence étrangère, nous avons eu régulièrement des défis  
7 quand il s'agit de gérer les intérêts du Pakistan par rapport  
8 aux visiteurs au Canada et aux diplomates qui sont au Canada.  
9 En partie puisque nous sommes préoccupés des activités  
10 d'ingérence étrangère. Donc, il y a eu des problèmes  
11 structurels par rapport à cette question-là.

12                   Et on peut dire que le Canada n'aime pas et  
13 on agit pour contrer des activités par des pays de l'Asie du  
14 Sud qui cherchent à exercer des rivalités avec des pays  
15 proches d'eux, mais au Canada.

16                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Lafortune,  
17 je voudrais vous parler maintenant du mandat de l'AMC par  
18 rapport au renseignement. À WIT... paragraphe 66.

19                   Alors, l'AMC, est-ce que... vous produisez du  
20 renseignement. Vous avez un rôle limité, si je comprends  
21 bien, pour ce qui est de la collecte de renseignement. Et  
22 monsieur Morrison en a parlé un petit peu plus tôt. Ils ont  
23 deux programmes de collecte. Ce serait les agents de liaison  
24 de renseignement et aussi le programme de rapport au niveau  
25 de la sécurité mondiale. Est-ce que vous pourriez nous  
26 expliquer?

27                   **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Alors, oui, quand il  
28 s'agit de renseignement, je sais que la Commission a pu

1 discuter avec différents secteurs de la communauté du  
2 renseignement. Mais pour expliquer notre rôle dans ce  
3 sphère, je vais le limiter pour dire que vous avez ceux qui  
4 font collecte. Là, vous avez évidemment CST et SCRS. Vous  
5 avez aussi, donc, ceux qui vont consommer le renseignement.  
6 Et c'est... nous, nous sommes plutôt des consommateurs.

7                   Alors, quand il s'agit de produire le  
8 renseignement, Affaires mondiales Canada, avec son mandat par  
9 rapport à la politique, ils ont une équipe qui va évaluer le  
10 renseignement pour deux raisons.

11                   La première raison, c'est d'évaluer le  
12 renseignement pour offrir ce que nous appelons une évaluation  
13 de menaces pour s'assurer que nous évaluons les menaces pour  
14 les missions à l'étranger et pour nos collègues dans la  
15 sécurité, dans leur travail, pour qu'ils puissent prendre les  
16 mesures nécessaires pour protéger les actifs canadiens à  
17 l'étranger.

18                   Et ensuite, le deuxième rôle de l'évaluation,  
19 ce sont l'évaluation des renseignements stratégiques qui  
20 cherchent à soutenir l'élaboration des politiques quand il  
21 s'agit d'exercer ou de prendre des décisions pour tout le  
22 processus décisionnel au niveau des politiques. Nous avons  
23 une équipe qui produit ces évaluations de renseignements en  
24 faisant l'analyse de tout ce qui est reçu de la communauté  
25 canadienne et des partenaires étrangers.

26                   Pour ce qui est d'Affaires mondiales Canada,  
27 comme on joue un rôle auprès de la communauté dans  
28 l'engagement du renseignement à l'étranger, nous avons un

1 très petit programme d'agents de liaison du renseignement à  
2 l'étranger qui sont affectés dans des pays alliés et qui  
3 représentent la communauté du renseignement canadienne du  
4 point de vue de la politique étrangère.

5 Par exemple, si quelqu'un au NSIA, conseiller  
6 national de sécurité, doit s'engager avec quelqu'un d'autre,  
7 l'agent de liaison va appuyer le Bureau du Conseil privé pour  
8 ce genre de travail. Mais l'agent de liaison participe aux  
9 séances d'information dans la communauté du renseignement des  
10 pays hôtes aussi et rendent des comptes à Affaires mondiales  
11 Canada et à la communauté du renseignement canadienne sur ces  
12 informations reçues par les services de renseignement de nos  
13 partenaires, de nos alliés, ce qui donne une autre source de  
14 renseignement sur les dossiers d'intérêt au Canada.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc ça, ça serait  
16 des agents du renseignement déclarés?

17 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Ce ne sont pas des  
18 agents du renseignement, pour être clair. Ce sont des  
19 diplomates qui font du travail de liaison sur le  
20 renseignement. Mais oui, ils sont absolument déclarés et  
21 accrédités auprès du pays hôte.

22 Et enfin, je dirais qu'au niveau de la  
23 collecte très limitée elle-même, j'ai mentionné que le  
24 ministère a la responsabilité... devoir de prendre soin de nos  
25 agents, nos employés à l'étranger. Donc, ça veut dire qu'il  
26 y a des conditions techniques pour se protéger des menaces  
27 d'espionnage à l'étranger. Donc, on a une équipe de  
28 techniciens, par exemple, qui vont aller à notre mission pour

1 vérifier et collecter de l'information sur place, pour être  
2 sûr qu'il n'y a pas de tentative par des pays étrangers de  
3 faire de l'espionnage sur nos missions spécifiques elles-  
4 mêmes. Donc ça, c'est le type de groupe que l'on donne au  
5 niveau de la collecte et dissémination du renseignement.

6 La dernière chose que j'ajouterais, c'est que  
7 ça, c'est très spécifique pour le renseignement, mais c'est  
8 vraiment pour appuyer à nouveau le plus gros consommateur de  
9 renseignements étrangers, qui est Affaires mondiales Canada,  
10 de par son mandat et sa représentation en ce qui s'agit de  
11 politique étrangère.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et donc sur cette  
13 note, le Canada n'a pas une agence de renseignement étranger,  
14 n'est-ce pas?

15 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** C'est ça.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc la plupart  
17 viendra par les partenaires ou des rapports d'Affaires  
18 mondiales ou du renseignement collecté au Canada en vertu du  
19 mandat de l'article 16 du SCRS, est-ce cela?

20 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Alors, l'article 16  
21 du SCRS donne du renseignement étranger qui est collecté au  
22 sein du Canada, en effet. Et à la fois le ministre de la  
23 Défense nationale et le ministre des Affaires étrangères  
24 peuvent demander l'appui du service pour offrir ce type de  
25 renseignement étranger.

26 Le Canada a également d'autres moyens, soyons  
27 clairs, pour obtenir du renseignement étranger. Le CST, qui  
28 est connu pour la collecte de renseignement, collecte du

1       renseignement étranger et est un fournisseur important de  
2       renseignement à Affaires mondiales Canada de par son mandat  
3       lui-même. Il est vrai que le Canada n'a pas une agence de  
4       renseignement étranger, mais j'indiquerais, comme vous l'avez  
5       vu avec le Service, que lorsqu'il s'agit de renseignement de  
6       sécurité, la sécurité du Canada, ils ont un mandat à  
7       l'étranger aussi de collecter de l'information sur la base de  
8       l'article 12 de leur mandat. Donc, ils sont représentés à  
9       l'étranger pour du renseignement de sécurité.

10                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

11                   Maintenant, pour passer à un autre sujet, les  
12       outils et les réponses d'Affaires mondiales à l'ingérence.  
13       Donc, les réactions diplomatiques à l'ingérence. Est-ce  
14       qu'on peut afficher le rapport institutionnel d'Affaires  
15       mondiales à la page 2, CANDOC30?

16                   Alors si on peut descendre à « détecter et  
17       contrer », puis il y a une longue liste ensuite. Et puis  
18       ensuite afficher toute la liste.

19                   Alors cette liste indique essentiellement ce  
20       que l'on comprend comme étant la trousse à outils face à  
21       l'ingérence étrangère d'Affaires mondiales. Et je crois que  
22       vous avez mentionné, Monsieur Epp, que dans cette liste, il y  
23       a cette idée de diplomatie silencieuse, différentes réactions  
24       que la diplomatie peut avoir selon la situation.

25                   Donc je vous demanderais par rapport à cette  
26       liste de nous expliquer ce que sont certains de ces outils  
27       potentiels et comment ils peuvent être utilisés.

28                   **M. WELDON EPP:** Merci.

1                   Et si vous me le permettez, la liste a un  
2                   certain ordre. La trousse à outils d'Affaires mondiales fait  
3                   partie d'une trousse à outils de tout le gouvernement et son  
4                   impact est directement lié à une coordination proche que l'on  
5                   entreprend avec les partenaires nationaux pour contrer  
6                   l'ingérence étrangère.

7                   Cette trousse à outils pour Affaires  
8                   mondiales a trois étages. Il s'agit notamment de réactions  
9                   bilatérales. Et là, je vous parlerai des actions  
10                  silencieuses qu'on entreprend par rapport à celles qui  
11                  seraient plus publiques lorsqu'on réagit bilatéralement à  
12                  l'ingérence étrangère.

13                  Une deuxième catégorie, un deuxième étage  
14                  d'outils que AMC, Affaires mondiales Canada, sont au niveau  
15                  des actions proactives.

16                  Et troisièmement, troisième étage, comment on  
17                  s'associe avec d'autres gouvernements au travers des tables  
18                  multilatérales, le G7, les alliés, et cetera, ou toute la  
19                  société civile, les ONG, les experts, qui ont cette capacité.

20                  Donc, dans la première catégorie, pour  
21                  illustrer un petit peu, lorsque nous réagissons à l'ingérence  
22                  étrangère ou que nous choisissons d'appliquer un outil de  
23                  notre trousse, vous verrez dans la liste ici que nous avons  
24                  toutes sortes d'options qui vont d'outils discrets, des  
25                  démarches, on appelle l'ambassadeur, on utilise une réunion  
26                  bilatérale ou une visite bilatérale, on demande que quelque  
27                  chose soit mis formellement à l'ordre du jour. Donc,  
28                  soulever l'ingérence étrangère, communiquer cela

1 officiellement.

2 On peut aussi le faire par forme écrite, note  
3 diplomatique. Il est possible de faire cela. Et à la suite  
4 de la réunion, d'avoir une version publique de cela qui fait  
5 monter un petit peu la température, augmente l'impact et  
6 communique le même message, mais à un public plus vaste, pas  
7 juste le gouvernement discrètement, mais au grand public.

8 Et vous voyez, ça aussi, par rapport à, je  
9 dirais, des outils qui ont plus d'impact que simplement  
10 signaler, ces outils peuvent inclure comme de refuser des  
11 visas, des diplomates, refuser des postes. Bien sûr, tout  
12 cela peut être communiqué discrètement, mais nous avons cette  
13 option de parler de cela publiquement et de dire « voilà  
14 pourquoi on fait ça ». Les ministres peuvent communiquer, en  
15 parler sur Twitter.

16 Et si vous pensez au spectre, on peut aller  
17 jusqu'au point où on peut avoir des outils encore plus  
18 visibles et qui ont plus d'impact, comme déclarait un  
19 diplomate, *persona non grata*. C'est le cas, cela peut  
20 arriver sans grande fanfare publique, mais généralement, ça  
21 se sait, c'est communiqué publiquement. Donc, ce n'est pas  
22 juste de la diplomatie discrète, mais c'est de la diplomatie  
23 communiquée au grand public canadien et internationalement.  
24 Et cela peut être utilisé pour dissuader d'autres pays qui  
25 pourraient en faire de même de répéter ces actions.

26 Pour aller plus loin encore dans la trousse à  
27 outils, on arrive à des options comme de fermer des missions  
28 diplomatiques. Et franchement, dans le cas de pays comme

1 l'Iran, cesser toutes les relations diplomatiques.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On va regarder un  
3 exemple de comment certains de ces outils ont été utilisés.  
4 Si on peut afficher CAN47008.

5 **--- PIÈCE No. CAN047008 0001:**

6 Diplomatic Notes

7 Alors, Monsieur Epp, c'est surtout pour vous.  
8 C'est un document qui semble résumer essentiellement de  
9 l'engagement entre Affaires mondiales et la République  
10 populaire de Chine, certainement à partir de 2021, ici.  
11 Alors, on va reculer pour voir un peu plus la page.

12 Vous voyez que ça fait référence à quatre  
13 notes diplomatiques qui ont été envoyées. Et si on descend à  
14 la représentation diplomatique et l'engagement avec  
15 l'ambassade de Chine, il y a toute une liste. On voit qu'il  
16 y eu 31 représentations. Ça les indique toutes. Il y en a  
17 beaucoup en 2022, 23. Je crois que ça se termine là, avec  
18 une comparaison du nombre de diplomates qui sont ici par  
19 rapport au nombre de diplomates là-bas et la description de  
20 l'empreinte.

21 Donc, est-ce que vous pouvez nous parler,  
22 Monsieur Epp, de la description de l'engagement avec la  
23 République populaire de Chine en cette période?

24 **M. WELDON EPP:** Absolument. Alors, tout  
25 d'abord, lorsque je vois cette liste à l'écran, disponible au  
26 public, je me dis que beaucoup de cette activité se continue...  
27 se poursuit de façon continue et systématiquement, mais pas  
28 visible forcément au grand public canadien. Donc, je veux

1       juste indiquer, comme ça a été dit tout à l'heure, que c'est  
2       bel et bien le cas que le gouvernement canadien, avec  
3       Affaires mondiales, qui est un partenaire entre autres,  
4       soulève systématiquement et réagit face à ces pays qui sont  
5       auteurs d'ingérence étrangère au Canada.

6                       Donc, cette liste démontre bien comment on  
7       peut on s'est attelé à la tâche, surtout dans la période à la  
8       suite du retour de messieurs Kovrig et Spavor au Canada. Les  
9       gens comprendront que jusqu'à ce stade, même si on soulevait  
10      régulièrement des préoccupations d'ingérence étrangère et  
11      même si nous avons déjà refusé des visas des candidats à la  
12      diplomatie au Canada pour des raisons d'ingérence étrangère,  
13      notre priorité était de faciliter le retour, dès que  
14      possible, des ressortissants canadiens.

15                      Mais à la suite de leur retour, et on peut  
16      voir dans cette liste, l'ingérence étrangère comme question  
17      clé, comme irritant clé dans les relations chinoises-  
18      canadiennes, sont devenues une des priorités dans la  
19      diplomatie, un des principaux irritants. Nous avons utilisé  
20      des véhicules diplomatiques fréquemment consultés, comme des  
21      consulta... fréquemment utilisés, comme des consultations au  
22      niveau du ministre, comme question principale, pour soulever  
23      des points spécifiques. Comme le fait que l'activité du  
24      département du travail du Parti communiste chinois n'était  
25      pas la bienvenue au Canada.

26                      Et on a utilisé des notes diplomatiques à  
27      tous les niveaux, y compris, comme cette note le mentionne,  
28      jusqu'au niveau du Premier ministre, pour s'assurer que le

1       gouvernement chinois comprenait que c'était une des  
2       principales préoccupations et une principale barrière à  
3       améliorer les relations.

4                        Durant cette période, la Chine pourrait peut-  
5       être avoir eu envie de reprendre notre message. Durant cette  
6       période, les activités telles que la question des postes de  
7       police à l'étranger au Canada, qui étaient illégaux en vertu  
8       de conventions internationales, des problématiques telles que  
9       les ballons espions chinois dans l'espace aérien souverain  
10      canadien, tout cela nous a mené à de plus en plus  
11      d'utilisation d'outils, tel que refuser des postes pour des  
12      diplomates à l'ambassade chinoise, refus des visas.

13                      Et durant cette période, j'indiquerais qu'il  
14      y avait toujours des discussions fluides d'autres aspects de  
15      cette trousse à outils, comme j'ai mentionné, avec plus de  
16      diplomatie publique. Par exemple, il y a eu du travail actif  
17      avec nos partenaires internationaux, au travers du G7 et  
18      d'autres tables, pour de plus en plus parler publiquement de  
19      notre opposition à la répression transnationale de la Chine,  
20      à l'ingérence étrangère. Il y a eu de la discussion quant à  
21      la possibilité à un certain moment donné, si on pensait que  
22      ce serait utile d'utiliser PNG pour envoyer un signal très  
23      fort, à savoir *persona non grata*.

24                      Et je crois que ce rythme d'activité  
25      diplomatique, pour que le message soit clair, ressort ici  
26      pour qu'on montre qu'il y a des conséquences claires et que  
27      si l'activité ne cesse pas, il y aurait plus de conséquences  
28      encore.

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais revenir à des  
2                   exemples très spécifiques sur les *persona non grata* plus  
3                   tard, mais je veux parler un petit peu du mécanisme de  
4                   réduction des risques.

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors une question pour  
6                   vous, Monsieur Epp. Est-ce que l'on doit donner une raison  
7                   lorsqu'on décide de déclarer quelqu'un PNG, *persona non*  
8                   *grata*?

9                   **M. WELDON EPP:** Non. C'est une excellente  
10                  question. Nous n'avons pas besoin de donner des preuves.  
11                  Pour ce qui est de prendre cette décision, c'est le privilège  
12                  du Gouvernement du Canada de retirer la permission pour un  
13                  diplomate étranger d'être accrédité dans un pays.

14                  Et cette décision peut être prise d'envoyer  
15                  un signal au pays. Ça n'a pas besoin d'être lié à l'activité  
16                  d'un individu, et c'est la prérogative du gouvernement hôte  
17                  de décider si on choisit de déclarer *persona non grata* un  
18                  diplomate étranger, qu'on donne les raisons ou non.

19                  **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord. Et  
20                  habituellement, je comprends qu'il y a ces règles, mais  
21                  d'habitude, si le Canada décide de déclarer quelqu'un *persona*  
22                  *non grata*, PNG, quelle va être la réaction du pays en  
23                  question d'en faire de même pour nos diplomates chez eux?

24                  **M. WELDON EPP:** C'est habituellement le cas  
25                  que les pays réciproqueront en déclarant PNG un diplomate  
26                  canadien.

27                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Ils n'ont pas besoin de  
28                  donner de raison non plus?

1                   **M. WELDON EPP:** Non. Et dans beaucoup de  
2 cas, la raison présumée n'a rien à voir avec l'activité du  
3 diplomate canadien et tout à faire avec le simple fait qu'on  
4 réciproque face au gouvernement canadien.

5                   **M. DAVID MORRISON:** Est-ce que je peux  
6 ajouter un point? C'est simplement une longue liste d'outils  
7 diplomatiques dans une chronologie. Ce que j'aimerais  
8 ajouter, c'est que ce n'est pas une pleine représentation de  
9 ce qui se passait entre le Canada et la Chine à ce moment-là.

10                   Donc, lorsque vous regardez ce que vous allez  
11 faire, il faut regarder l'ensemble, l'aperçu d'ensemble.  
12 Tout ceci s'est déroulé en même temps que le gouvernement  
13 prenait une décision sur les télécoms 5G. Tout cela se  
14 déroulait à un moment donné où le gouvernement prenait une  
15 décision sur l'investissement étranger chinois au Canada.

16                   Et si vous êtes la Chine, vous voyez tout ça  
17 pareil, même si, tel que présenté, ça, c'est un flux de  
18 travail. Il y a une relation bien plus vaste que l'on essaie  
19 de gérer en même temps. Et donc, ce que l'on fait et quand  
20 est-ce qu'on le fait doit prendre en compte l'aperçu plus  
21 global.

22                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Alors, Madame  
23 Denham, nous avons entendu parler de la réduction des  
24 risques. Mais pour rafraichir un petit peu les choses, si on  
25 peut aller au prochain document, paragraphe 29, pour nous  
26 situer un petit peu. Est-ce que vous pouvez expliquer  
27 spécifiquement ce que le RRM du G7 est et sur quoi chaque  
28 membre se concentre?

1                   **Mme TARA DENHAM:** Absolument. Alors, ce  
2 groupe du G7 fut créé en 2018 sous la présidence du G7 par le  
3 Canada. C'était l'une de nos principales initiatives à ce  
4 moment-là. Et pour vous donner un peu de contexte, c'est au  
5 moment où il y avait beaucoup de discussions par rapport à ce  
6 qui se passait vis-à-vis de la démocratie, à quoi  
7 ressemblaient les menaces.

8                   En 2018, à ce stade, on avait déjà bien  
9 documenté différents cas d'usage de désinformation comme  
10 vecteur de menace face aux démocraties. Les États-Unis  
11 avaient documenté les choses pour leurs élections de 2016.  
12 Il y avait eu les fuites autour de Macron en 2017. Et au  
13 Royaume-Uni, on avait déjà documenté l'usage de  
14 désinformation dans leur référendum autour du Brexit.

15                   Donc, avec tout ce contexte, on parlait déjà  
16 beaucoup de cela et il fallait qu'on soit davantage  
17 conscients de ce à quoi ressemblait cette menace. Quelle  
18 était la menace maintenant auxquelles les démocraties étaient  
19 confrontées?

20                   Le Canada a donc saisi cette occasion  
21 d'arriver à une entente avec le G7 quant au fait qu'il  
22 fallait qu'on travaille ensemble. On a appelé ça le  
23 Mécanisme de réaction rapide. Il y a plusieurs choses  
24 fondamentales, c'est que la chose la plus importante, c'était  
25 de pouvoir partager de l'information rapidement, parce  
26 qu'environnement était très dynamique, les menaces  
27 changeaient tout le temps. Donc, comment est-ce qu'on  
28 pouvait partager cette information, qu'est-ce qu'on voyait,

1 qu'est-ce qu'on apprenait?

2 La désinformation était une priorité et la  
3 désinformation était disponible publiquement. Ça nous  
4 donnait donc l'opportunité, en tant que collectif, en tant  
5 que G7, de partager rapidement les menaces, les tactiques,  
6 qu'est-ce qu'on apprenait, et aussi comment nos outils  
7 pouvaient être détectés. C'était des menaces à la  
8 démocratie, mais à cause du contexte, on se concentrait tout  
9 d'abord sur la désinformation.

10 Pour donner une idée de comment c'est devenu  
11 opérationnel, le Canada avait donc la présidence du G7, et il  
12 y avait clairement un véritable intérêt à s'assurer qu'à  
13 l'inverse de certaines initiatives du G7 - où vous annoncez  
14 un groupe de travail ou une priorité sur un certain dossier  
15 qui dure seulement la durée de la présidence, l'année de la  
16 présidence, où le leadership peut passer d'une présidence à  
17 une autre, ce qui peut amener à un changement d'approche ou  
18 un rythme de priorité différent au fil du temps - le Canada a  
19 proposé, et ça a été accepté, que l'on devrait mener le MRR  
20 du G7 de façon continue. Donc, on mène le secrétariat pour  
21 ce mécanisme sur la durée.

22 Ce que ça a donné, c'était un leadership  
23 canadien sur un dossier très important et en évolution  
24 constante, et ça a donné une cohérence au sein du G7 pour  
25 s'assurer que l'on construise toujours face à ce que l'on  
26 faisait. Donc, on pourrait continuer à bâtir nos capacités,  
27 pourrait continuer à apprendre de ces domaines d'intérêt et  
28 continuer d'améliorer le partage d'information.

1                   Ce que cela nécessitait, c'était évidemment  
2 que nous ayons le leadership et que nous puissions partager  
3 l'information. Donc, chaque pays a cerné une priorité.  
4 Alors, c'est pourquoi vous avez parlé de divergence dans les  
5 approches.

6                   En fonction de la réalité, nous avons des  
7 expertises, des secteurs d'intérêt, et on veut être le plus  
8 efficace possible. Quand on a une priorité, écoutez, si on a  
9 de l'information, on peut rapidement partager cela avec une  
10 autre entité gouvernementale adéquate. Et c'est pourquoi  
11 chaque pays du G7 peut identifier ses secteurs de priorité,  
12 et c'est pourquoi il y a des secteurs identifiés  
13 différemment.

14                   Au Canada, évidemment, on a une équipe RRM  
15 Canada, mais en Allemagne, par exemple, dans d'autres pays,  
16 les représentants, ben, ce sont les gens du ministère de  
17 l'Intérieur. En d'autres termes, ici, ce serait Sécurité  
18 publique. Dans d'autres équipes, il y a l'équipe responsable  
19 de la protection des frontières. Donc, ça dépend de la  
20 priorité.

21                   Et c'est ça qui dicte cet élément qui gère le  
22 partage d'information en matière de menaces. Par exemple,  
23 les menaces sous-nationales, ça intéresse beaucoup les  
24 Allemands. Qu'est-ce qui se passe dans leur écosystème  
25 national? Et par conséquent, il y a des groupes de travail  
26 où on insiste là-dessus. Et là, la représentation du Canada,  
27 c'est par l'entremise de Sécurité publique. Et c'est comme  
28 ça qu'on communique les uns avec les autres dans le contexte

1 du G7.

2                   Voilà pour les secteurs d'expertise et  
3 comment l'information circule pour être certain d'être le  
4 plus à jour possible. RRM Canada - et c'est là qu'il y a une  
5 source de confusion - RRM Canada, bon, ben ça, c'est une  
6 expertise très particulière chez Affaires mondiales Canada.

7                   Quand ça a été mis sur pied, ce groupe, comme  
8 je le disais, s'intéressait plus particulièrement à la  
9 désinformation. Et à l'époque, Affaires mondiales venait de  
10 se doter d'une telle capacité pour mieux comprendre comment  
11 s'y retrouver dans le domaine de la désinformation.

12 Évidemment, en ce qui concerne les intérêts du Canada à  
13 l'interne, on voulait en apprendre là-dessus pour mieux  
14 comprendre comment les tactiques de la désinformation outre-  
15 mer s'étaient étalées, comment divers pays se servaient de cette  
16 menace, comment ça devenait de plus en plus visible pour  
17 tirer nos propres leçons. Donc, quand on parle de RRM Canada  
18 et de notre capacité analytique à cet égard, c'est une équipe  
19 en particulier à Affaires mondiales.

20                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous savons qu'en  
21 ligne, par exemple, il y a des capacités qui se sont  
22 retournées, si vous voulez, vers l'intérieur, pour ce qui est  
23 des élections, que ce soit générales ou complémentaires. Et  
24 on a eu des discussions, d'ailleurs, hier, à savoir si, oui  
25 ou non, c'était là-dessus que les ressources du RRM devaient  
26 être consacrées.

27                   Je vais vous demander votre avis là-dessus,  
28 Madame Denham, en ce qui concerne, par exemple, le document...

1 le document suivant. Alors, 31488.

2 --- PIÈCE No. CAN031488:

3 RE: RRM Canada within SITE - need to  
4 evolve based on changing mandates

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est un courriel que  
6 vous avez envoyé en mai 2023. Et si on déroule un peu, si on  
7 se rend à la page 2, on voit le contexte de la discussion en  
8 bas. On parle « bottom line ». On dit qu'il faut revoir le  
9 mandat, et cetera. Et le but, c'est d'avoir des  
10 responsabilités de contrôle pour le RRM. Et on demande des  
11 appuis à l'égard de ce modèle. Puis ensuite, on parle d'une  
12 proposition au paragraphe suivant. Et on dit que, bon ben,  
13 pour la surveillance en ligne, il y a des distinctions.

14 Alors, pourriez-vous nous dire où l'on en est  
15 dans ces discussions?

16 **Mme TARA DENHAM:** Bon, comme je le disais,  
17 quand ça a été mis sur pied, on parlait non seulement de la  
18 capacité du Canada et du rôle que nous jouons à cet égard,  
19 mais aussi du RRM en général au G7. Donc, on parle d'une  
20 nouvelle capacité, un nouveau potentiel pour Affaires  
21 mondiales Canada. Et, par conséquent, c'était aussi quelque  
22 chose de nouveau quant au potentiel pour l'ensemble du  
23 gouvernement canadien.

24 Quand ce mandat a été établi, comme je le  
25 disais, le but, c'était la menace à la démocratie pour  
26 l'ensemble du G7 et comment comprendre la scène  
27 internationale dans ce domaine. C'était le mandat que nous  
28 avons reçu.

1                   Donc, Affaires Mondiales devait comprendre ce  
2                   qui se passait, à l'interne et à l'externe. Mais finalement,  
3                   ce que ça représente, c'est le fait que les choses évoluent  
4                   très, très, très rapidement. Les menaces aussi. Et, par  
5                   conséquent, au Canada, si on a une capacité émergente  
6                   nouvelle permettant de mieux comprendre cette information,  
7                   ben, on nous a dit : « Pouvez-vous contribuer au SITE comme  
8                   membre fondateur? ». C'était tout à fait raisonnable,  
9                   puisque nous avons cette capacité, et c'était nouveau, ça  
10                  n'existait pas ailleurs.

11                  Donc, ce que vous voyez là, ben, c'est  
12                  quelques années plus tard. Donc, on a continué à améliorer  
13                  cette capacité. Et pour l'ensemble de la communauté, ça a  
14                  été la même chose. On comprend mieux la menace, et comme le  
15                  RRM était nouveau dans le cadre de ce projet pilote, nous  
16                  avons démontré par la suite que ça avait beaucoup de valeur  
17                  pour bien comprendre le domaine de la désinformation.

18                  Alors, ce que je disais dans ce document,  
19                  c'est que, bon, nous avons apporté notre contribution, nous  
20                  avons prouvé que c'était important pour contrôler la scène,  
21                  mais Affaires mondiales Canada doit aussi être en mesure de  
22                  voir ce qui se passe à l'international en matière de menaces  
23                  de ce genre. Parce que si on jette le regard uniquement à  
24                  l'interne, il faut aussi tenir compte du cout que cela  
25                  entraîne à l'externe.

26                  Et cette conversation, comme je le disais,  
27                  s'est poursuivie. Nous avons comblé cette capacité. Il faut  
28                  bien sûr avoir une conversation quant à la façon dont cette

1       capacité peut être maintenue, sous quelle forme ici au Canada  
2       dans l'appareil gouvernemental. Et dans le courriel, je  
3       signale aussi que RRM Canada doit tout à fait participer au  
4       SITE. Et encore une fois, si on songe à ce qu'on faisait au  
5       départ, il s'agissait de comprendre la scène internationale  
6       pour ensuite échanger au niveau des tactiques par rapport aux  
7       entités internes pour un système d'alerte précoce.

8                       Si on voit ce qui se passe avec la Chine et  
9       la Russie, il est essentiel de partager l'information. Il  
10      faut maintenir cette tendance, mais il faut aussi contrôler  
11      ce qui se fait au Canada. Et bien sûr, ce n'est pas la tâche  
12      d'un ministère des Affaires étrangères, même si nous pouvons  
13      appuyer le développement d'une capacité de ce genre.

14                    **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et donc, ce sont des  
15      choses qui sont toujours en cours et qui sont maintenues?

16                    **Mme TARA DENHAM:** Oui.

17                    **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, je  
18      voudrais parler d'un sujet suivant. Alors, 4468, s'il vous  
19      plait.

20      --- PIÈCE No. CAN044468 0001:

21                               Government of Canada's Framework for  
22                               Public Attribution of Responsibility  
23                               for Malicious Cyber Activity

24                    **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est un  
25      document que vous connaissez. Le cadre d'attribution cyber.  
26      Alors... cyber réalité. De quoi s'agit-il exactement? Qu'est-  
27      ce que ça représente, ce cadre, et qu'est-ce qui est utilisé  
28      et qu'est-ce qui ne l'est pas?

1                   **Mme TARA DENHAM:** Absolument. Eh bien là, on  
2 parle d'un cadre, effectivement, pour les attributions en  
3 matière de cybersécurité. C'est dirigé par Affaires  
4 mondiales Canada, mais ça met aussi en compte des ministères  
5 où il y a des responsabilités et de l'expertise. Et ça a été  
6 mis sur pied en 2019. Maintenant, comment est-ce que ça  
7 fonctionne comme cadre?

8                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Une petite seconde.  
9 Pourriez-vous nous dire, on parle d'attribution, alors, on  
10 parle de cyber-action plutôt que de manipulation  
11 d'information, n'est-ce pas?

12                   **Mme TARA DENHAM:** Oui, tout à fait. Oui.  
13 Donc, il y a souvent de la confusion dans ce domaine. On  
14 parle de désinformation et on utilise un terme ou l'autre.  
15 Je pourrais vous donner des explications plus détaillées.

16                   Mais l'une des raisons, c'est qu'en 2015, en  
17 fait, à l'ONU... avec le système de l'ONU, nous nous sommes  
18 entendus sur un cadre de comportement acceptable pour les  
19 États dans le cyberespace. Vous pouvez bien imaginer que  
20 dans le cadre de ces négociations, nous avons insisté sur un  
21 système multilatéral qui reconnaissait bien que nous nous  
22 entendions sur des normes afin d'avoir un comportement  
23 acceptable dans le cyberespace, qui était en pleine  
24 évolution, très, très, très rapide à l'époque. Ça a été fait  
25 en 2015 à l'ONU.

26                   Et en 2018, le Canada et d'autres pays, en  
27 vertu du leadership canadien en bonne partie, ont fait  
28 beaucoup, beaucoup de travail pour élaborer le droit

1 international applicable au cyberespace et ailleurs aussi.

2 Donc, avec ces deux éléments essentiels du  
3 cadre de l'ONU ainsi que l'accord sur l'application du droit  
4 international au cyberespace, ça a été développé et rendu  
5 public en 2018 afin d'avoir un processus clair en cas  
6 d'incident de cyber-information ayant de l'importance.

7 Évidemment, ce n'est pas toujours le cas,  
8 mais il y a des cyber-incidents qui peuvent avoir un impact.  
9 Et à titre d'exemple, si on cible les infrastructures  
10 essentielles, ou encore des éléments qui auraient un impact  
11 sur la sécurité du Canada ou sur sa société, donc là, on  
12 aurait un cadre bien établi pour définir un processus et  
13 ainsi dire, bon, ben, s'il faut vraiment dénoncer cela, quels  
14 sont les actes à dénoncer?

15 Et voilà les étapes. Donc, il faut évaluer,  
16 il faut consulter, faire des recommandations. Et puis, si on  
17 lit ce document, on voit au fur et à mesure, quelles sont les  
18 étapes importantes qui doivent être prises, qui doivent être  
19 respectées.

20 Donc, tout d'abord, et ça c'est très  
21 important, l'évaluation technique. Et c'est ce que le SCRS  
22 et le Centre de sécurité des télécommunications font  
23 ensemble. Qu'est-ce qui s'est passé? Est-ce que nous avons  
24 des preuves? Est-ce que nous avons du renseignement pour  
25 confirmer qu'un cyber-incident a bel et bien eu lieu? Et la  
26 documentation doit suivre, bien sûr. Il faut indiquer s'il y  
27 a eu ou pas un acteur étranger à la source.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce qu'on évalue aussi

1 si la menace a eu un impact électoral ou pas? Ou alors, ça  
2 n'a aucune pertinence dans la mesure où une menace ou une  
3 tentative a eu lieu?

4 **Mme TARA DENHAM:** Écoutez, moi je me remets à  
5 mes collègues du Centre de sécurité des télécommunications  
6 pour vous répondre. Mais il faut qu'il y ait eu un impact.

7 Si on parle d'une simple tentative pour qu'il  
8 y ait infiltration d'un système et que ça n'a rien donné..

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon, ben, il n'y aura pas  
10 de suite.

11 **Mme TARA DENHAM:** Oui, c'est pourquoi on  
12 parle de cyber-incident à évaluer plutôt que de dire il y a  
13 eu une cyberattaque. Un incident, ça ne veut pas dire qu'il  
14 y a eu un impact important ou encore que quelque chose a été  
15 endommagé, que quelque chose s'est vraiment produit. Donc  
16 l'évaluation technique permet de voir ce qui s'est passé,  
17 quels sont les acteurs en cause, et cetera.

18 Autre aspect important, il faut une  
19 évaluation internationale sur le plan juridique. J'ai parlé  
20 des documents, de la documentation à déposer. Et ça, c'est  
21 le cadre international de l'ONU en matière de droit  
22 international et de responsabilité des États qui doivent se  
23 comporter de façon acceptable. Parce que ça ne veut pas dire  
24 ici que ça viole les normes ou le droit international. Donc,  
25 il se peut qu'il y ait eu des activités qui nous déplaisent,  
26 mais qui ne sont pas pour autant l'équivalent d'une violation  
27 du droit international.

28 Donc, on parle de consultation auprès de

1 Sécurité publique, Défense nationale, donc, des entités  
2 nationales, pour déterminer si l'incident aura des impacts de  
3 leur côté. Ensuite, à Affaires mondiales, on travaille avec  
4 toute la communauté pour procéder à une pleine évaluation,  
5 tant à l'interne que sur le plan international.

6 Et on a vu déjà ce qu'il en était des  
7 réunions pour voir s'il y a eu des impacts sur des relations  
8 bilatérales, où en sont les autres pays, quelles sont les  
9 positions adoptées, est-ce qu'on est prêt à faire une  
10 déclaration commune avec nous? Si tout confirme que oui, un  
11 incident a eu lieu, si nous avons des indications sur la  
12 source, sur l'acteur en cause et sur une violation du droit  
13 international, ben, à ce moment-là, on en arrive à une  
14 recommandation pour la suite des choses, qu'est-ce qu'il faut  
15 faire.

16 Je disais que cela remonte à 2019, et l'une  
17 des leçons sur lesquelles nous travaillons actuellement,  
18 c'est le fait que, justement, on parle d'un cadre  
19 d'attribution de cyber-activité, et je tiens à insister sur  
20 le fait que l'une des leçons, c'est que ces choses-là ne sont  
21 pas nécessairement rendues publiques.

22 Et le sous-ministre et Weldon vous  
23 confirmeront qu'il y a bien des choses que nous pouvons  
24 faire. Et selon l'objectif que nous voulons atteindre dans  
25 un tel cas, l'aspect public n'est peut-être pas l'outil le  
26 plus approprié dans les circonstances. On voudra peut-être  
27 travailler avec d'autres pays directement pour dire, écoutez,  
28 il y a des choses qu'il faut, encore une fois, analyser de la

1 même façon. Ça ne veut pas dire que plus tard, si nous  
2 décidons de le faire, il y aura une attribution publique qui  
3 suivra, mais encore une fois, c'est important de souligner  
4 que nous avons tiré des leçons dans l'évolution de ce  
5 dossier, et il y a toutes sortes de façons de réagir. Ce  
6 n'est pas toujours nécessaire de le faire de façon publique.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et qu'est-ce que ça donne  
8 si on attribue en public la nature de l'incident?

9 **Mme TARA DENHAM:** Ben, il y a des normes  
10 internationales. Et quand nous faisons une déclaration  
11 publique, j'ai dit à quel point c'était important de voir si  
12 nos alliés sont prêts à se joindre à nous dans cette  
13 déclaration, parce que s'il y a attribution, ça se fait en  
14 collaboration avec des alliés qui vont confirmer, appuyer, et  
15 cetera. Et c'est cette confirmation, si vous voulez, d'un  
16 regroupement international qui fait que nous pouvons  
17 condamner un comportement que nous nous sommes tous engagés à  
18 éviter. Encore une fois, on dénonce un acteur étranger, un  
19 pays étranger, qui n'a pas respecté les normes sur lesquelles  
20 nous nous sommes entendues.

21 Autre objectif, en ce qui concerne l'espace  
22 public, sensibiliser les gens, leur faire comprendre que  
23 quelque chose s'est produit, qu'un cyber-incident s'est  
24 produit.

25 Donc, il y a plusieurs avantages potentiels.  
26 Mais quand on réfléchit à l'objectif au moment important,  
27 qu'est-ce qu'il faut atteindre comme objectif? Et dans  
28 certains cas, comme je le disais, on peut peut-être dénoncer

1 l'acteur, travailler avec nos alliés pour être très ferme en  
2 cas de comportement semblable, éduquer le peuple au Canada et  
3 à l'étranger. Donc, il y a beaucoup de possibilités. Et  
4 toute l'analyse, avant de recommander une action, doit se  
5 faire de cette façon.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** À la page 3, on dit  
7 qu'il n'y a pas eu activation du cadre d'attribution des  
8 cyber-incidents en ce qui concerne les institutions  
9 démocratiques canadiennes qui auraient pu être ciblées. Cela  
10 ne s'est pas produit.

11 **Mme TARA DENHAM:** C'est exact.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Dernière chose que  
13 j'aimerais aborder avec vous. Donc, en ce qui concerne  
14 l'information, la manipulation, l'ingérence étrangère en  
15 matière d'information, il n'y a pas de cadre, il n'y a pas de  
16 convention internationale à cet égard; pourriez-vous nous  
17 dire ce qu'il en est?

18 **Mme TARA DENHAM:** Non. Il n'y a pas  
19 d'entente internationale. Et dans le contexte multilatéral,  
20 je pense que ce serait impossible de s'entendre sur une  
21 définition de désinformation et d'ingérence étrangère,  
22 qu'est-ce qui est acceptable ou pas. Ça me paraît peu  
23 possible. Ce qui ne veut pas dire que nous n'allons pas  
24 continuer, de notre côté, à faire progresser ce dossier.

25 Nous faisons la promotion d'une déclaration  
26 sur l'intégrité. Nous demandons à d'autres pays de signer  
27 cette déclaration pour assurer une intégrité. Et si les pays  
28 le font, et bien, justement, l'une des façons, c'est de dire,

1 il faut dénoncer, il ne faut pas participer à des activités  
2 de manipulation de l'information. On veut que de plus en  
3 plus de pays s'entendent pour ne pas y participer et pour  
4 dénoncer.

5 Alors, encore une fois, comme je le disais,  
6 une entente à l'ONU me paraît peu possible, mais il y a  
7 d'autres moyens pour encourager divers pays à s'entendre sur  
8 ce qu'il faut faire en pareille circonstance. Et, encore une  
9 fois, c'est un autre exemple du leadership exercé par le  
10 Canada dans ce domaine.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que cela serait un  
12 bon moment pour faire une pause?

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Alors, je vais  
14 entrer dans les détails plus tard.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, on va faire une  
16 pause de 20 minutes.

17 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

18 Cette séance de la Commission est maintenant  
19 suspendue jusqu'à 11 h 10.

20 --- La séance est suspendue à 10 h 48

21 --- La séance est reprise à 11 h 14

22 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

23 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
24 étrangère est de retour en session.

25 Il est 11 h 14.

26 **--- M. PHILIPPE LAFORTUNE, Sous la même affirmation:**

27 **--- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:**

28 **--- Mme CINDY TERMORSHUIZEN, Sous le même serment:**

1 --- M. DAVID MORRISON, Sous le même serment:

2 --- M. WELDON EPP, Sous la même affirmation:

3 --- M. ALEXANDRE LÉVÊQUE, Sous la même affirmation:

4 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY (suite):

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Témoins, comme nous  
6 l'avons promis, nous allons maintenant nous pencher sur des  
7 instances précises où vous avez déployé votre boîte à outils.

8 Alors, nous avons parlé jusque-là de la  
9 question de PNG avec Zhao Wei. Est-ce que vous pouvez, s'il  
10 vous plait, nous présenter CAN239 et... 23929?

11 --- PIÈCE No. CAN023929 0001:

12 GAC Response to Foreign Interference  
13 - China Chronology/Cheat Sheet

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors là, vous allez  
15 voir la chronologie par rapport à Zhao Wei. Si vous voulez  
16 bien continuer à descendre. Vous aviez... si vous voulez bien  
17 remonter, là vous allez voir Zhao Wei. Et là, si vous voulez  
18 bien nous montrer toute la chronologie. Parfait.

19 Donc, c'est un document auquel on va se  
20 référer plusieurs fois. Ça s'appelle une chronologie... une  
21 feuille de chronologie par rapport à la réponse de  
22 l'ingérence indienne de la part de l'AMC pour la Chine.

23 Alors le contexte, quand il s'agit des  
24 réponses, ça a pas commencé en mai 2023. Mais là, nous avons  
25 vu spécifiquement ce qui se passe au début de mai. Donc, il  
26 y a... le 1<sup>er</sup> mai, il y a l'article du *Globe and Mail* et je  
27 pense... oui, est-ce que c'est bien ça?

28 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Oui.

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, oui, les  
2                   acronymes du gouvernement sont difficiles, mais c'était  
3                   encore plus terrible pour ce qui est des affaires  
4                   extérieures.

5                   Donc, nous voyons là... vous voyez qu'il y a  
6                   des rapports qui datent de 2021. Il y a une mise à jour le  
7                   4 mai, et il y a... on convoque l'ambassadeur de la RPC.

8                   Alors, Monsieur Morrison, est-ce que vous  
9                   pouvez nous expliquer tous ces événements du point de vue de  
10                  l'AMC?

11                  **M. DAVID MORRISON:** Oui, je peux essayer.

12                  Oui, excusez-moi, j'avais une discussion à  
13                  côté pour savoir si c'était au fait la ministre Joly ou  
14                  quelqu'un d'autre qui avait convoqué l'ambassadeur de la RPC.  
15                  C'était moi-même en fait. Donc, voilà, ça c'est une erreur  
16                  dans ce résumé. La deuxième erreur, eh bien, c'est le 8 mai,  
17                  le point numéro 3 où on dit qu'on a déclaré publiquement PNG  
18                  Zhao Wei dans son rôle pour avoir ciblé le député canadien et  
19                  sa famille. Ça aussi, c'est une erreur.

20                  Alors, pour reprendre un petit peu, monsieur  
21                  Epp a repassé en revue, comme vous venez de le reconnaître,  
22                  toute une série de mesures escalatoires que nous prenions par  
23                  rapport à la Chine du fait de ces activités d'ingérence  
24                  étrangère. Les postes de police, on en a fait mention. On a  
25                  mentionné les activités cybernétiques également. Et aussi  
26                  les activités des diplomates chinois au Canada, ça, on en a  
27                  mentionné aussi.

28                  Au printemps de 2023, nous avons continué nos

1        délibérations à l'interne par rapport au manque de progrès,  
2        par rapport à ce qu'il nous fallait voir du côté chinois. Et  
3        comme monsieur Epp a témoigné ce matin, toutes les options  
4        étaient possibles, y compris la désignation de *persona non*  
5        *grata* en tant qu'outil.

6                    Le *Globe and Mail* a publié un article. Ça,  
7        vous le voyez à ce calendrier. Ça, c'était le 1<sup>er</sup> mai. Et  
8        suite à cet article, l'AMC, nous avons cherché des  
9        informations supplémentaires sur monsieur Zhao Wei. Et nous..  
10       mon collègue a décrit la boîte à outils que nous avons à  
11       notre disposition et comment nous utilisons cette boîte à  
12       outils en relation aux objectifs voulus.

13                   L'article du *Globe and Mail*, le 1<sup>er</sup> mai, eh  
14       bien, ça a aidé pour pousser les affaires dans une zone où  
15       toute action diplomatique que nous prenions serait publique,  
16       très publique. Tara, entre autres, a parlé des options  
17       possibles pour les outils. Certains outils on utilise  
18       publiquement, d'autres sont utilisés de façon privée. On  
19       peut se limiter. On peut aussi y aller fort. Il y a  
20       différentes façons de déployer les outils diplomatiques. Ça  
21       dépend de vos objectifs.

22                   Suite à la publication de l'article, dans le  
23       *Globe and Mail*, c'était évident que la position de monsieur  
24       Zhao Wei au Canada n'était plus possible. C'était difficile  
25       de voir comment il pourrait continuer pour poursuivre ses  
26       fonctions diplomatiques. Alors, nous avons commencé une  
27       délibération à l'interne pour décider de l'utilisation de  
28       l'outil PNG pour désigner monsieur Zhao Wei PNG. Est-ce

1 qu'on devrait désigner plus d'une personne, plus d'un  
2 représentant chinois?

3 Alors nous avons eu des efforts diplomatiques  
4 ici à Ottawa, et l'ambassadeur de la Chine a fait la même  
5 chose à Beijing pour essayer de convaincre les Chinois que le  
6 poste de monsieur Zhao Wei ne pouvait plus continuer et de  
7 les encourager de le retirer volontairement. L'avantage  
8 serait qu'on n'aurait pas une expulsion réciproque. C'est un  
9 effort qui a échoué au bout du compte et, finalement,  
10 l'élément clé, eh bien, je me rappelle plus la date, c'était  
11 le 8 ou le 9 mai où moi-même j'ai signé un avis à la ministre  
12 Joly pour recommander l'expulsion de monsieur Zhao Wei.

13 Et ça, c'est le document qui est disponible  
14 publiquement. En tout cas, la première page est publique. Et  
15 c'est clair, c'est énoncé clairement que des éléments de ce  
16 qui avait été rapporté dans les médias n'étaient pas  
17 corrects, n'étaient pas justes, mais que nous étions... nous  
18 pensions que nous pouvions arriver à notre objectif  
19 diplomatique avec l'expulsion de monsieur Zhao Wei. Et ça,  
20 j'en ai indiqué au ministre.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors on va aller  
22 dans le détail. Est-ce que vous pouvez enlever ce document  
23 et nous mettre WIT104, au paragraphe 30?

24 Alors, il y a une discussion là, je vais  
25 faire référence aux renseignements qui ont été fournis à  
26 l'AMC en 2021 et ensuite encore une fois 2021 [sic]. Si vous  
27 pouvez passer au paragraphe 30, s'il vous plaît.

28 Alors, et là, c'est le résumé de l'entrevue,

1 il me semble. Donc, il y avait des renseignements qu'ils  
2 avaient partagé avec l'AMC, mais seulement un certain nombre  
3 de personnes limitées. Et là, ils ont indiqué qu'ils ont  
4 complété le... cette situation.

5 Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment  
6 ces renseignements ont affecté la réponse de l'AMC?

7 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Comme je l'ai dit au  
8 début, moi, mon rôle c'est d'offrir les renseignements  
9 nécessaires pour soutenir le travail de l'AMC. Mes  
10 collègues, sous le leadership de monsieur Epp pour la  
11 division de l'Asie, ils étaient en train d'évaluer  
12 différentes options au niveau des politiques par rapport à  
13 comment le Canada pouvait réagir dans cette situation  
14 d'ingérence étrangère. À ce moment-là, on regardait tous les  
15 renseignements qu'on avait sur monsieur Zhao Wei par rapport  
16 à l'ingérence étrangère.

17 Donc nous, on a fourni une évaluation à  
18 l'équipe et au ministre pour soutenir la prise de décision  
19 avec ces renseignements. Quand on est passé à travers ce  
20 processus et on a consulté avec nos collègues du Service, ils  
21 ont indiqué qu'il y avait un renseignement que nous n'avions  
22 pas dans notre évaluation. Et eux, ils l'ont partagé. Ce  
23 renseignement, c'était d'une classification plus élevée que  
24 notre document. Et donc, dans le renseignement, ça veut dire  
25 que la distribution est extrêmement limitée et n'est pas pour  
26 consommation. C'est celui qui fournit le renseignement qui  
27 va indiquer les limites par rapport à qui peut voir ces  
28 renseignements. Alors, voilà ce qui s'est passé en 2021.

1       Donc, c'était très limité. Donc, on a pu faire des  
2       évaluations pour donner nos recommandations.

3                       Sur ce renseignement en particulier, ce  
4       n'était pas quoi que ce soit qui changeait l'évaluation, mais  
5       ça complétait le contexte par rapport au fonctionnement de  
6       monsieur Zhao Wei, quels étaient ses rôles et ses  
7       responsabilités. Donc, ça nous permettait d'avoir davantage  
8       de détails sur cette question précise. Donc, c'était très  
9       complémentaire vis-à-vis de ce qu'on avait déjà.

10                      **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Là, vous voyez le  
11       paragraphe 30. C'était pas par rapport à monsieur Chong?

12                      **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** C'est ça.

13                      **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et par rapport... on  
14       vous dit que ces renseignements, c'était très limité, sa  
15       diffusion, du fait de la classification. Est-ce que la  
16       diffusion, ça a changé depuis 2021?

17                      **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Absolument. Il y a  
18       eu une évaluation et on a décidé d'adopter des mesures non  
19       par rapport à... non seulement par rapport à la diffusion de  
20       renseignements, mais aussi pour faire le suivi de qui l'avait  
21       reçu le renseignement et qui ne l'avait pas reçu. Ça, c'est  
22       une autre information, donc, qui a été fournie.

23                      Et deuxièmement, au fil de l'évolution de ces  
24       questions d'ingérence étrangère, il y a davantage de  
25       discussions pour déterminer pourquoi tel renseignement est  
26       limité à telle personne et pourquoi d'autres choses ne le  
27       sont pas. Si je vois un renseignement très sensible qui  
28       serait limité à moi-même et au sous-ministre, mais quand je

1 le regarde, je vois que c'est important pour le travail de  
2 Monsieur Lévêque, par exemple, eh bien, à ce moment-là, je  
3 vais discuter avec celui qui a fourni le renseignement pour  
4 qu'on puisse étendre la diffusion de ce renseignement.

5           Donc, par rapport aux améliorations et aux  
6 modifications, il y a deux éléments à ça. Il y a au niveau  
7 des systèmes de gestion des informations mises en jeu par le  
8 BCP, mais aussi du côté humain, pour avoir davantage de  
9 discussions et pour voir quelles étaient les limites et  
10 quelles seraient... comment faire avec les renseignements très  
11 sensibles.

12           **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On peut enlever ça et  
13 si on peut avoir CAN33567.

14 **--- PIÈCE No. CAN033567 0001:**

15           Foreign Interference by PRC Diplomat

16           **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, Monsieur  
17 Morrison, je pense que c'est la note auxquelles vous avez  
18 parlé au ministre des Affaires extérieures et vous avez... je  
19 pense que c'est au deuxième paragraphe, c'est là où vous  
20 dites... et dans le premier paragraphe :

21           « ... cette personne a été rapportée  
22 dans les médias comme quoi il a des  
23 activités contre un député du  
24 Parlement et que la RPC a différentes  
25 activités au Canada. » (Tel  
26 qu'interprété)

27           Ils passent à travers différentes  
28 communications diplomatiques. Ils disent que les éléments

1 dans les médias, ce qui a été rapporté, n'est pas précis, et  
2 il est clair que les activités d'ingérence de la RPC ont  
3 continué et que monsieur Zhao... sont d'une ingérence  
4 étrangère, et qu'il faudrait qu'il soit nommé... signalé  
5 *persona non grata*.

6 Est-ce que c'est bien? Donc du point de vue  
7 de GAC, quand on déclare monsieur Zhao Wei *persona non grata*,  
8 c'était le résultat..

9 **M. DAVID MORRISON:** Absolument. Comme nous  
10 l'avons indiqué, c'était une discussion continue. Le  
11 comportement n'avait pas changé. Il y avait plusieurs  
12 représentations jusqu'à la ministre Joly et au Premier  
13 ministre. Il y avait différents vecteurs d'ingérence ont été  
14 décrites.

15 Et, dans le contexte de la publicité autour  
16 de l'article du *Globe and Mail*, c'était une bonne occasion de  
17 le faire avec un impact maximal, pas simplement vis-à-vis la  
18 Chine, mais aussi vis-à-vis d'autres pays qui pouvaient  
19 envisager de faire de l'influence étrangère au Canada.

20 Alors, avec tout ça, et avec ce qui se  
21 passait avec ce qu'on avait comme renseignement, ça montrait  
22 que le comportement répété de monsieur Zhao Wei qui depuis  
23 son arrivée au pays quelques années auparavant, eh bien, il y  
24 a des degrés, si vous voulez, de comportement diplomatique et  
25 tout... ce n'est pas toujours très clair.

26 Mais dans tous les cas, dans un régime où  
27 quelqu'un n'a même pas besoin de donner de raison pour  
28 déclarer quelqu'un PNG, on était tout à fait confiants qu'en

1 choisissant monsieur Zhao Wei, le côté chinois recevrait le  
2 message approprié. C'est ce que nous avons fait.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous  
4 pouvez parler justement de la réaction de la République  
5 populaire de Chine?

6 **M. DAVID MORRISON:** Ils ont réciproqué au  
7 même niveau, assez rapidement, et tel qu'attendu. Ils ont  
8 expulsé un représentant officiel consulaire du consulat de  
9 Shanghai canadien, à peu près du même niveau. Donc, dans le  
10 monde diplomatique, on a pris ça comme un signe que ça  
11 n'allait pas être une série d'expulsions, mais plutôt une  
12 expulsion réciproque. Et puis, on s'entendait continuer.  
13 Essentiellement, la Chine a choisi de ne pas faire escalader  
14 les tensions.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, vous devriez  
16 peut-être expliquer ce que ça veut dire de déclarer un  
17 diplomate *persona non grata*.

18 **M. DAVID MORRISON:** Les diplomates ont des  
19 privilèges et de l'immunité dans le pays hôte. C'est codifié  
20 dans la *Convention de Vienne* de 1961. Et ces privilèges et  
21 immunité veulent dire qu'ils ne sont pas assujettis aux lois  
22 locales de la même façon.

23 Par exemple, les choses qu'on voit dans les  
24 journaux, c'est les amendes de stationnement, d'excès de  
25 vitesse. Vous avez une immunité par rapport au système de  
26 cours local, une immunité de la mise en accusation. Cela  
27 vous est accordé lorsque vous rentrez dans le pays et que  
28 vous devenez un diplomate accrédité. Il y a une liste sur le

1 site web d'Affaires mondiales de tous ceux qui sont des  
2 diplomates accrédités.

3 Et ces privilèges et immunités se terminent  
4 de deux façons. La première, c'est si vous quittez le pays  
5 et vous rendez votre carnet diplomatique ou créance. Vous  
6 n'êtes plus sur la liste et vous ne bénéficiez plus des  
7 privilèges et des immunités.

8 La deuxième façon, c'est si votre  
9 gouvernement hôte vous déclare *persona non grata*,  
10 généralement vous donnant quelques jours pour quitter le  
11 pays. Et en sortant, vous rendez vos créances et vous n'avez  
12 plus d'immunité diplomatique.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous l'avez peut-être  
14 dit plus tôt, mais au cas où, vous avez dit que ça peut être  
15 parfois fait publiquement ou d'autres fois plus discrètement.

16 **M. DAVID MORRISON:** Oui, absolument. Cela  
17 dépend à nouveau de l'objectif que l'on cherche à accomplir.  
18 Parfois, c'est lié au comportement personnel d'un diplomate.  
19 Peut-être que c'est de l'ingérence étrangère, mais peut-être  
20 que c'est briser d'autres lois canadiennes, conduite en état  
21 d'ébriété, c'est quelque chose que l'on prend très au sérieux  
22 dans ce pays.

23 Mais ça peut aussi être fait sans référence  
24 au comportement personnel d'un diplomate. Nous avons expulsé  
25 quatre diplomates russes à la suite de l'empoisonnement de  
26 monsieur Skripal au Royaume-Uni il y a plusieurs années, et  
27 ce conjointement avec des alliés pour montrer notre  
28 opposition à ces agissements répréhensibles de la part du

1       gouvernement russe.

2                   Donc, ces quatre personnes qu'on a expulsées  
3       n'étaient pas personnellement sérieusement impliquées dans ce  
4       qui se passait au Royaume-Uni, mais on a utilisé ça comme  
5       signal diplomatique.

6                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Si on passe au  
7       prochain incident dont on va parler, affichons WIT142...  
8       pardon, WIT104, paragraphe 37. Alors on parle ici du meurtre  
9       de Hardeep Najar, et je crois que M. Morrison, ça sera aussi  
10      pour vous, en commençant au paragraphe 37.

11                  Alors, on parle ici du meurtre de Hardeep  
12      Nijjar. Et je crois que, Monsieur Morrison, ça sera aussi  
13      pour vous, en commençant au paragraphe 37.

14                  Entre 37 et 43, ça indique la séquence ou la  
15      chronologie des évènements. Et j'espère que vous pourrez  
16      nous parler de ça du point de vue d'Affaires mondiales et de  
17      votre point de vue spécifiquement.

18                  **M. DAVID MORRISON:** En juin de l'an dernier,  
19      2023, monsieur Nijjar fut assassiné dans le stationnement de  
20      son temple en Colombie-Britannique, dans le Lower Mainland.  
21      Il y a eu des rumeurs immédiates, tout du moins, que c'était  
22      d'une façon ou d'une autre lié au gouvernement indien. Ce  
23      n'était pas la lecture de nos agents de sécurité, de prime  
24      abord. Et on a ensuite été informé de renseignement à la fin  
25      du mois de juillet indiquant autrement. Donc, on a commencé  
26      à explorer plus activement un lien potentiel entre le meurtre  
27      de monsieur Nijjar et le gouvernement indien .

28                  Jody Thomas, le conseiller national de

1 sécurité, ainsi que David Vigneault, le directeur du SCRS,  
2 devaient être en Inde plus tard au mois d'aout, et ils ont  
3 saisi l'occasion d'être en Inde pour communiquer à leurs  
4 interlocuteurs indiens que le Canada était en possession de  
5 renseignement suggérant un lien entre des agents... des  
6 éléments du gouvernement indien et le meurtre de monsieur  
7 Nijjar.

8 Et ces liens ont fait l'objet de dénis de la  
9 part de l'Inde. Ils ont nié toute accusation. Et ensuite,  
10 en septembre de l'an dernier, je suis allé, ainsi que David  
11 Vigneault et Jody, en Inde, en amont du sommet du G20 qu'ils  
12 organisaient, afin de parler à nouveau avec nos homologues  
13 indiens et les implorer de coopérer avec nous pour enquêter  
14 sur ce meurtre d'un citoyen canadien sur territoire canadien.

15 Nous avons dit explicitement, dans une série  
16 de réunions, que nous étions confiants quant au fait que la  
17 vérité ressortirait, et qu'elle ressortirait soit au travers  
18 de l'enquête des services de police canadiens, d'une enquête  
19 parallèle qui se déroulait aux États-Unis, ou par une fuite  
20 dans les médias. On voulait essayer d'amener le gouvernement  
21 indien à collaborer avec nous pour que justice soit rendue et  
22 que ça ne se reproduise pas.

23 Et le Premier ministre a soulevé cela  
24 directement avec le Premier ministre Modi durant le sommet du  
25 G7... pardon, au sommet du G20 à New Delhi dans la première ou  
26 deuxième semaine de septembre l'an dernier. Et au final,  
27 nous avons raison, l'information est ressortie; c'est  
28 ressorti au travers de fuites. Et c'est suite à ces fuites

1 que le Premier ministre a parlé à la Chambre des communes  
2 pour dire que le Canada avait des preuves crédibles indiquant  
3 des liens entre le gouvernement indien et le meurtre de  
4 monsieur Nijjar. Le reste de l'histoire est tout à fait  
5 publique et a été médiatisée, qui a impliqué l'expulsion de  
6 41 diplomates canadiens de New Delhi, l'effet associé a mené  
7 à ce que l'on ferme nos trois consulats dans d'autres villes  
8 en Inde. Et ça c'est essentiellement où les choses en sont  
9 restées.

10 L'enquête des services de police se poursuit.  
11 Quatre personnes ont été arrêtées en Colombie-Britannique et  
12 accusées de meurtre, il me semble. Donc, voilà où les choses  
13 en sont.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, peut-être en  
15 contraste avec la réponse de la Chine avec la *persona non*  
16 *grata*, ici, la réaction de l'Inde, c'était de faire escalader  
17 les tensions?

18 **M. DAVID MORRISON:** Alors, nous avons déclaré  
19 *persona non grata* une personne de renseignement à Ottawa.  
20 Ils en ont fait de même pour un Canadien à New Delhi. Et  
21 puis ils ont escaladé les tensions pas mal. Tout à coup, il  
22 y a eu une campagne d'information d'influence en ligne  
23 ciblant notre premier ministre. Ils ont dit qu'ils allaient  
24 révoquer les communautés diplomatiques de 41 diplomates  
25 canadiens... les immunités diplomatiques. Et on a annoncé que  
26 s'ils pouvaient les révoquer unilatéralement, ce ne serait  
27 pas des immunités.

28 Néanmoins, ils ont décidé de suivre cette

1       voie. Et donc, pour la sécurité de nos diplomates, on ne  
2       voulait pas avoir à New Delhi des diplomates sans privilège  
3       et immunité. Donc, avec réticence, nous avons retiré notre  
4       cohorte. Pendant un moment, les visas étaient gelés. Et ça  
5       a amené à une interruption complète de tout déplacement de  
6       l'Inde et vers l'Inde, y compris le déplacement d'affaires.

7               Fort heureusement, certains des éléments qui  
8       sont la base de notre relation avec l'Inde ont été petit à  
9       petit restaurés depuis neuf mois. Nous avons initialement  
10      parlé de l'importance de l'Inde dans le paysage géopolitique  
11      pour la sécurité et la prospérité des Canadiens. J'ai parlé  
12      d'emblée de la position du gouvernement canadien sur  
13      l'intégrité territoriale de l'Inde, qui est absolue. Et nous  
14      continuerons de travailler comme je l'ai décrit.

15              Lorsque je parlais du travail très difficile  
16      des diplomates, c'est lorsqu'on n'est pas d'accord, surtout.  
17      Nous sommes déterminés à continuer à travailler avec les  
18      Indiens pour restaurer un certain semblant de relation que  
19      nous avions auparavant. Mais il nous faut de la reddition de  
20      compte et prise de responsabilité pour ce qui a eu lieu.

21              **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, en passant de  
22      cet incident à un autre dossier, c'est ce qui a été nommé  
23      comme les postes de police à l'étranger de la République  
24      populaire de Chine. Pour cette discussion, est-ce qu'on peut  
25      afficher WIT142, paragraphe 106.

26              Alors, Monsieur Epp, je vais vous poser la  
27      question à vous. Ce que j'aimerais que vous fassiez, c'est  
28      que vous nous présentiez à nouveau la chronologie de comment

1 ceci a eu lieu, comment les postes de police étrangers ont  
2 été révélés, la réaction d'Affaires mondiales, et décrire ce  
3 qu'étaient ces postes.

4 **M. WELDON EPP:** Le document donne les dates  
5 et la succession d'évènements, mais essentiellement, ce qui  
6 s'est passé, c'est que le gouvernement canadien ainsi que  
7 d'autres gouvernements dans le monde étaient surpris  
8 d'apprendre au travers d'une ONG espagnole Safeguard  
9 Defenders qui a fait une recherche approfondie qu'il y avait  
10 cette forme latente de politique étrangère par la Chine  
11 utilisée à différentes fins, mais notamment pour faire de la  
12 répression transnationale et de l'ingérence étrangère sous  
13 différentes formes. Et ça a été connu comme étant ces postes  
14 de police à l'étranger.

15 Le gouvernement canadien, en apprenant ce  
16 phénomène, a fait plusieurs choses. Tout d'abord, en  
17 travaillant avec des partenaires nationaux, notre première  
18 priorité était d'évaluer la chose, de savoir ce qu'il en  
19 était. Et comme aparté par rapport à ce qui était dit plus  
20 tôt, en tant qu'organisation, on cherche toujours à voir  
21 comment on peut travailler avec des partenaires en dehors du  
22 gouvernement, mais là c'était un nouveau partenariat. Donc,  
23 la validité et la crédibilité de l'information devaient être  
24 évaluées.

25 Donc, vous verrez qu'avec les différents  
26 fuseaux horaires, qu'au fil des semaines, en travaillant avec  
27 la GRC et avec le SCRS, nous avons fait cette analyse. Et  
28 est-ce que les postes de Canada identifiés au Canada

1 existaient? Est-ce qu'ils faisaient ce qu'on disait dans cet  
2 article? On voulait juste valider l'information.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, je vais vous  
4 interromps pendant un instant, parce que je voudrais afficher  
5 un autre document. On va revenir à cette chronologie, mais  
6 est-ce qu'on peut afficher le prochain document? Ça donne un  
7 aperçu, voilà.

8 Ça, c'est le cas 1, les postes de police  
9 chinois.

10 **M. WELDON EPP:** Oui, c'est très bien, ça  
11 montre la séquence que j'ai décrite. Et donc, en travaillant  
12 avec Philippe Lafortune et dans tout le gouvernement, nous  
13 avons confirmé l'évaluation. Nous avons ensuite commencé une  
14 série d'actions diplomatiques, et je dirais qu'elles étaient  
15 en parallèle à nos partenaires nationaux qui prenaient des  
16 actions d'atténuation, des enquêtes sous leur juridiction.

17 Dans notre cas, c'était d'appeler  
18 l'ambassadeur de la République populaire de Chine et faire  
19 deux choses : tout d'abord, d'exprimer formellement notre  
20 opposition absolue à de telles activités sur territoire  
21 canadien; et demander au gouvernement chinois de formellement  
22 confirmer si ceci existait dans le cadre de leur écosystème  
23 gouvernemental et d'insister qu'il cesse toute activité de la  
24 sorte.

25 L'existence de ces postes de police, si on  
26 peut prendre un peu de recul, était préoccupante pour nous  
27 pour deux raisons. L'écosystème de la RPC, qui inclut le  
28 parti et le gouvernement et comment ils effectuent

1 l'ingérence à l'étranger, est probablement plus sophistiqué  
2 que tous les acteurs d'ingérence étrangère qui utilisent des  
3 tactiques un peu grises, comme on pourrait dire.

4           Donc, deux choses peuvent être vraies en même  
5 temps. Ce qu'on a appris à propos de ces postes de police  
6 chinois, c'est qu'ils étaient utiles... ont été mis en œuvre et  
7 étaient utiles durant une période, durant la COVID, où pour  
8 la diaspora chinoise à l'étranger, beaucoup de services dont  
9 ils auraient besoin de faire en Chine, comme des licences de  
10 mariage, obtenir une permission pour un divorce, ce genre de  
11 choses, ils ne pouvaient pas le faire à cause de la COVID et  
12 des interdictions de déplacement.

13           Donc, ces postes de police à l'étranger  
14 offraient ce qui semblerait, dans certains cas, être des  
15 services légitimes auprès d'une diaspora. Ils étaient gérés  
16 par des éléments sous-nationaux du gouvernement chinois.  
17 Donc, une compétence provinciale pouvait donner ces services.  
18 Nonobstant, le fait que ce n'est pas légal en vertu de la  
19 *Convention de Vienne* de donner des formes de services  
20 gouvernementaux en dehors des bâtiments d'un consulat ou  
21 d'une ambassade, donc hors-site dans tous les cas, mais pour  
22 le public, ça semblait peut-être légitime. Et il y avait une  
23 zone grise où ça fonctionnait et offrait des services aux  
24 Canadiens chinois.

25           Mais aussi, sous cette couverture, Safeguard  
26 Defenders a évalué que de la répression transnationale, de  
27 l'ingérence étrangère et d'autres objectifs du gouvernement  
28 chinois étaient entreprises. La coercion, de l'accès aux

1 communautés au travers de ces institutions. Donc, dans tous  
2 les cas, sur tous les fronts, c'était hors-site, ce n'était  
3 pas tolérable.

4 Et au travers d'une série d'interventions,  
5 que vous voyez à l'écran, nous avons demandé par écrit au  
6 gouvernement chinois qu'il confirme leur rôle dans tout cela  
7 et qu'il confirme que ça allait cesser. Il y a référence ici  
8 à davantage de représentations en novembre. À un moment  
9 donné, nous avons eu une communication formelle avec le côté  
10 chinois, reconnaissant essentiellement qu'ils étaient  
11 conscients de ça, en nous disant qu'ils avaient confirmé  
12 qu'ils étaient fermés.

13 En parallèle, la GRC faisait sa propre  
14 enquête, comme vous voyez ici. Et dans tout ce mélange, bon,  
15 ils appellent auprès de l'ambassadeur chinois, faisant des  
16 représentations en Chine, disant que cette activité devait  
17 cesser.

18 Nous avons également utilisé cela - comme  
19 nous l'avons décrit plus haut, dans cette accélération,  
20 auprès des Chinois, de démonstration que toute ingérence en  
21 territoire canadien ne serait pas tolérée - nous avons saisi  
22 cette occasion pour mettre en œuvre une conséquence pour les  
23 opérations chinoises au Canada en refusant la création d'un  
24 nouveau poste pour un agent de liaison du Parti communiste  
25 chinois. On a dit il y a pas moyen et on n'acceptera pas ça  
26 à cause des activités que votre gouvernement a entreprises,  
27 et nous avons refusé un visa pour un individu en particulier  
28 qui nous préoccupait.

1 Je crois que cela vous présente les premières  
2 phases. Mais je dirais qu'en parallèle de cela, parce que le  
3 rôle d'Affaires mondiales au niveau national, au niveau  
4 international, n'est pas juste bilatéral. Nous avons utilisé  
5 ce qu'on a appris dans le cas canadien et activement joué un  
6 rôle de leadership sur différentes plateformes de pays  
7 similaires, au sein du G7, au niveau des alliés, à faire des  
8 présentations à nos alliés, en disant voilà ce qu'on a  
9 appris, en coordination avec la GRC, c'est ça qu'on fait, et  
10 cetera.

11 Cela a également donné l'occasion, je dirais,  
12 y compris au travers de travail très actif, de très bon  
13 travail par des députés, de se concentrer sur cette question  
14 et de travailler au travers de discussions au Parlement afin  
15 de pouvoir faire prendre conscience publiquement et, donc,  
16 dans une formulation future, quelque chose qui sera dans une  
17 zone grise comme ceci sera vu et reconnu pour ce que c'est,  
18 sera communiqué et essentiellement annulé. Donc, cette  
19 occasion a été saisie pour sensibiliser le public.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** J'aimerais revenir  
21 sur deux ou trois choses. Premièrement, ce n'est pas la  
22 première fois que c'était visible, des stations de ce genre.  
23 Dans d'autres pays, il y avait eu des postes de police  
24 chinois?

25 **M. WELDON EPP:** Oui.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez dit qu'il y  
27 avait une organisation sous-nationale par opposition au  
28 niveau national pour la République populaire de Chine, et il

1 se peut très bien que l'ambassadeur n'ait pas été mis au  
2 courant tant que la démarche n'avait pas été communiquée à  
3 lui.

4 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvez-vous nous dire  
6 comment ça fonctionne de ce côté-là avec la République  
7 populaire de Chine?

8 **M. WELDON EPP:** Ben, premièrement, le parti,  
9 l'État chinois, la République populaire de Chine ont une  
10 approche très coordonnée en ce qui concerne la protection des  
11 intérêts du parti et de la Chine à l'étranger. C'est un  
12 grand pays, par contre, alors la capacité peut être diffuse.

13 Et en ce qui concerne le ministère de la  
14 Sécurité publique ou de la Sécurité d'État, a des bureaux  
15 sous-nationaux, si vous voulez, qui sont gérés par les  
16 bureaux du ministère des Affaires étrangères. Et souvent, on  
17 leur confie des tâches pour ce qui est de certaines missions  
18 précises. Or, c'est assez rare pour la plupart des  
19 ministères des Affaires étrangères, mais il se peut très bien  
20 que quelqu'un à Beijing ou qu'une ambassade... un ambassadeur  
21 soit au courant de tout ce qui se passe, y compris par le  
22 biais d'entremises menées par d'autres ministères en Chine ou  
23 à l'étranger.

24 Donc, il est possible qu'il y ait eu un  
25 manque de communication et qu'on n'ait pas été au courant de  
26 ce qui se faisait au niveau sous-national, si vous voulez.  
27 Par contre, en ce qui concerne l'activité de ces postes de  
28 police chinois, ça a été non seulement approuvé

1 officiellement, mais dans les médias sociaux chinois, on  
2 parlait de pratiques à suivre exemplaire pour ce qui est du  
3 service offert à l'étranger.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez déjà dit  
5 que ces postes de police avaient deux buts. Premièrement,  
6 ils assuraient des services, oui, mais c'était aussi des  
7 outils pour la répression à l'échelle transnationale. Et  
8 vous avez dit que même si des services étaient offerts, ça  
9 allait au-delà de ce qui est prévu dans la Convention de  
10 Genève. Pourriez-vous en dire davantage à ce sujet?

11 **M. WELDON EPP:** Oui. Cela a fait partie de  
12 nos représentations auprès du gouvernement chinois. Et en  
13 fait, lorsque nous avons convoqué l'ambassadeur la première  
14 fois, nous avons indiqué clairement que nous nous attendions  
15 à ce qu'il vienne avec les agents de liaison accrédités et  
16 qu'ils comparaissent.

17 Alors, on a dit, peu importe que vous soyez  
18 au courant ou pas, nous vous jugeons responsables, parce que  
19 l'accréditation concernant certaines activités par toute  
20 entité du gouvernement chinois sur sol canadien est limitée  
21 en vertu de la Convention de Genève. Il y a une question  
22 d'ambassade, de consulat officiel, et c'est tout.

23 Tout ce qui va au-delà de cela, peu importe  
24 qu'ils soient au courant ou pas, ça ne relève pas de leurs  
25 responsabilités autorisées. Et comme je le disais  
26 précédemment, ça nous est revenu, nous avons demandé des  
27 réponses par écrit à nos questions. Et on a dit « il faut  
28 que vous vous penchiez là-dessus ». Et ils ont confirmé,

1       donc, que ça avait été fermé.

2                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Pour les gens qui suivent  
3 les travaux de la Commission, pourriez-vous nous dire  
4 quelques mots au sujet de ce que prévoit la Convention de  
5 Genève?

6                   **M. WELDON EPP:** Écoutez, je ne suis pas  
7 l'expert au ministère, mais je vais vous faire un petit  
8 résumé personnel compte tenu de ma compréhension.

9                   Donc, il y a deux conventions en droit  
10 international, la convention concernant les relations  
11 diplomatiques et les relations consulaires, en l'occurrence.  
12 Et la différence se situe au niveau du fait que la convention  
13 sur les relations diplomatiques énonce les privilèges, les  
14 immunités, les responsabilités, que ce soit au niveau de  
15 l'envoi ou de l'accueil de diplomates et leur accréditation  
16 auprès d'un pays étranger.

17                   Donc, les immunités sont complètes. On  
18 couvre tout l'éventail de ce qui se fait en vertu de la  
19 Convention de Vienne. Maintenant, en ce qui concerne les  
20 relations consulaires, là, c'est beaucoup plus limité. Il y  
21 a des raisons historiques, mais si vous êtes affecté - et je  
22 l'ai été, comme chef de mission dans un consulat - à ce  
23 moment-là, mes activités à Guangzhou ou à Shanghai et celles  
24 de mon personnel n'étaient couvertes dans la Convention de  
25 Vienne au niveau des immunités que dans la mesure où on  
26 émettait des visas, on aidait des Canadiens qui étaient à  
27 l'étranger pour promouvoir le commerce. Et c'était  
28 uniquement dans le niveau... au niveau de l'exécution de ces

1 obligations que nous étions protégés, et non pas en ce qui  
2 concerne, je ne sais pas moi, un accident d'auto au cours  
3 d'un weekend, et cetera.

4           Donc ça, c'est très différent. Or, ce sont  
5 deux règles bases en matière de politique internationale pour  
6 faciliter les rapports entre les gouvernements pour ce qui  
7 est des privilèges qui sont accordés aux gens qui nous  
8 représentent à l'étranger.

9           **M. DAVID MORRISON:** Si vous me permettez  
10 d'ajouter quelque chose, ça a été adopté en 1961, mais en  
11 fait, il s'agissait de codifier des pratiques qui existaient  
12 depuis le Moyen-Âge, depuis des siècles. Et à l'époque, les  
13 États voulaient être rassurés d'un droit de libre-passage.  
14 On ne voulait pas, en cas de conflit par exemple, qu'il y ait  
15 un enlèvement du négociateur que vous envoyez pour négocier  
16 la paix avec l'adversaire.

17           Donc, ça servait de base à l'immunité  
18 diplomatique. Et à la même époque, au Royaume-Uni, une loi a  
19 été adoptée justement parce qu'un comte russe qui était  
20 ambassadeur auprès de l'Union soviétique... auprès de... du  
21 Royaume-Uni était poursuivi par un shérif pour des dettes de  
22 jeu, et c'était embarrassant aux yeux du roi qui voulait être  
23 en mesure de discuter avec le représentant de la Russie.

24           Donc, le concept d'immunité absolue découle  
25 de cette situation et ça a été codifié, ça a été parafé par  
26 presque tous les États après 1961.

27           **COMMISSAIRE HOGUE:** Et au risque d'énoncer  
28 encore une fois ce qui est évident, mais pour la gouverne de

1 ceux qui suivent nos travaux, si on parle d'un pays qui a  
2 signé une telle convention, ben, il faut bien respecter les  
3 obligations qui en découlent, qui sont prévues dans la  
4 convention?

5 **M. DAVID MORRISON:** Oui. C'est une question  
6 de droit international. Vous avez raison.

7 **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** J'ajouterais une  
8 petite chose. C'est aussi très important qu'en plus de  
9 l'aspect immunité qui relève de la Convention de Vienne, que  
10 l'on décrive aussi les activités appropriées dans le contexte  
11 diplomatique. On s'y retrouve, c'est clair. Et dans le cas  
12 du Canada, nous avons codifié les deux conventions par le  
13 biais d'une loi du Canada sur les missions étrangères et les  
14 consulats, et cetera. Donc, ça figure aussi dans les lois  
15 canadiennes.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Si vous me  
17 permettez, nous savons que de temps à autre, on envoie des  
18 circulaires pour rappeler les obligations des uns et des  
19 autres avant, par exemple, une élection, n'est-ce pas?

20 **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** Oui.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, revenons  
22 à un incident précis. On va parler d'une campagne de  
23 désinformation, et toujours dans le même document. On voit  
24 la chronologie.

25 Donc, tout d'abord, c'est relativement  
26 récent, une campagne de désinformation ciblant le député  
27 Chong, en l'occurrence. Encore une fois, je vais vous poser  
28 des questions.

1                   Donc, pouvez-vous nous montrer la  
2                   chronologie? Alors... et maintenant, 102409. J'aimerais voir  
3                   ce document plutôt maintenant. Donc, 24019.

4                   Alors, on a ici une analyse du RRM, et il  
5                   s'agit d'activités ciblant des parlementaires canadiens. Et  
6                   cela indique qu'il y a fort probablement un acteur  
7                   gouvernemental étranger.

8                   Alors, pourriez-vous nous en dire davantage?

9                   **Mme TARA DENHAM:** Oui. Et là, c'est l'une  
10                  des périodes pendant lesquelles le RRM Canada participait à  
11                  une campagne sur une élection. On surveillait donc le  
12                  déroulement des élections, et il s'agissait d'une élection  
13                  complémentaire. Et encore une fois, quand il est question de  
14                  contrôle de ce genre, ce qu'on veut, ben, ce sont évidemment  
15                  des renseignements concernant les élections canadiennes. Il  
16                  y a des termes en parti... en particulier qui sont pertinents.  
17                  Et on effectuait cette recherche, non pas en fonction de la  
18                  dite élection complémentaire, et ce sont plutôt les résultats  
19                  qui nous ont mis la puce à l'oreille en ce qui concerne la  
20                  manipulation d'informations contre le député Chong.

21                  Encore une fois, l'échéancier, c'était en  
22                  ligne, donc on a pu le voir. C'était historique entre le 4  
23                  et le 13 mai, en l'occurrence. Donc, encore une fois, c'est  
24                  important de dire que on a pu identifier cela en raison des  
25                  recherches qui étaient effectuées, et pas seulement dans le  
26                  contexte de l'élection complémentaire. Mais au moment où  
27                  cela se passait, on ne pouvait pas se concentrer sur  
28                  l'analyse, puisque la priorité concernait justement le

1 déroulement de l'élection complémentaire. Il faut le  
2 souligner. Une fois l'élection complémentaire terminée,  
3 l'équipe a pu se lancer dans l'analyse de ce qui avait été  
4 révélé.

5 Dans le rapport, on résume. Et ce que je  
6 dirais, ma foi, c'est que cela nous donne des détails sur le  
7 contenu coordonné, l'échéancier. Et la conclusion, c'est que  
8 cela représente pour RRM Canada la capacité, justement, de  
9 voir ce qui s'est fait dans une période très condensée et  
10 d'appliquer les divers indicateurs en matière de  
11 désinformation, établir des liens avec d'éventuels acteurs  
12 étrangers.

13 Dans ce cas-ci, on a pu en fait voir que 72  
14 comptes avaient participé à cette campagne de désinformation,  
15 et à peu près le tiers avait des liens avec la République  
16 populaire de Chine. Dans le cas des deux autres tiers, ben,  
17 c'est plus opaque au niveau des liens. Mais essentiellement,  
18 ce qu'on constatait, c'est qu'il y avait des comptes qui  
19 n'avaient jamais contenu de commentaires sur la politique  
20 canadienne, donc des influenceurs, et cetera, mais pour ce  
21 créneau en particulier, cela reflétait le même narratif.

22 Donc, encore une fois, c'est là qu'on  
23 regroupe les indicateurs, on dit que c'est très précis quant  
24 à la chronologie. Le narratif est presque identique, il y a  
25 trop de similitudes. Et ce sont des comptes qui ont des  
26 liens avec la République populaire de Chine, et on amplifie  
27 justement la présence de comptes qui ne s'étaient jamais  
28 manifestés dans le passé.

1                   Donc, comme vous voyez dans le rapport RRM,  
2                   on en arrive à une conclusion qu'il y a des liens avec la  
3                   République populaire de Chine. La probabilité est très  
4                   élevée. Et ça fait partie des rapports qui ont été faits  
5                   pendant la période électorale précédente.

6                   Encore une fois, on a entendu beaucoup de  
7                   témoignages au sujet des campagnes Kenny Chiu en 2021. Et  
8                   c'est un autre exemple, parce que ce sont des termes qui  
9                   reviennent souvent, et malheureusement les gens ne  
10                  comprennent peut-être pas toujours. Mais quand on parle d'un  
11                  cas de confiance en Kenny Chiu, eh ben, d'après  
12                  l'information qu'on avait, on pouvait identifier quatre  
13                  comptes qui stockaient l'information. Or, aucun de ces  
14                  comptes ne pouvait être directement attribué à la RPC. Et  
15                  même si le volume était plus faible dans le cas d'autres  
16                  comptes, et comme je le disais précédemment, il aurait pu  
17                  s'agir de liens.

18                  Mais il se peut que l'information ait été  
19                  inexacte. Et ça aurait pu être un échange entre des  
20                  Canadiens qui s'intéressaient au processus électoral, tout  
21                  simplement. Mais dans ce cas-ci... dans ce cas-ci, on parle  
22                  d'un cas très clair. L'échéancier, encore une fois, est  
23                  limité, et les comptes sont attribués à la RPC, et  
24                  l'information a été amplifiée. On tente d'augmenter,  
25                  d'accélérer, de toutes sortes de façons, cet effort.

26                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. C'est un  
27                  résumé très utile. Pouvez-vous maintenant revenir à 142,  
28                  vers le paragraphe 45.

1                   Alors, d'une part, vous nous avez parlé des  
2                   liens avec la RPC et la probabilité. Vous avez établi le  
3                   contraste avec la désinformation contre Kenny Chiu. Alors,  
4                   quelles sont les mesures prises par le ministère des Affaires  
5                   mondiales dans le cadre de cette campagne en particulier?  
6                   Oui, je pense que ça commence au paragraphe 45, en fait.

7                   **Mme TARA DENHAM:** Encore une fois, étant  
8                   donné que c'est l'une des premières fois où l'équipe RRM  
9                   Canada pouvait tirer des conclusions vraiment fortes quant à  
10                  la façon dont une campagne s'était déroulée, ensuite, nous  
11                  nous sommes penchés sur la structure qui avait été établie  
12                  pour faire des recommandations quant à la marche à suivre  
13                  pour la suite des événements.

14                  En vue de cela, il a fallu évidemment écrire  
15                  un rapport, remplir une analyse exhaustive, et ensuite, on a  
16                  recommandé des mesures à prendre. Et comme on l'a dit  
17                  précédemment dans les témoignages, en fonction de nos  
18                  analyses, nous nous sommes dit, bon, quels sont les objectifs  
19                  que nous voulons atteindre et qu'est-ce qu'il faut faire?  
20                  Évidemment, c'était la première fois que RRM Canada faisait  
21                  des recommandations pour rendre public ce qui avait été  
22                  constaté, nos conclusions.

23                  Donc, on a recommandé une trousse. Voici le  
24                  rapport, voici notre analyse, et voici nos recommandations en  
25                  fonction des objectifs que nous croyons devoir atteindre. Et  
26                  ça a été recommandé au DM CIR, donc le sous-ministre... le  
27                  comité des sous-ministres sur la réponse en matière  
28                  d'ingérence. Donc, on a fait une recommandation au DM CIR

1       pour ce qui est de la marche à suivre.

2                       Ensuite, on a eu l'approbation de cette  
3 instance, et par l'entremise d'autres groupes, nous avons pu  
4 faire une déclaration publique. Grâce à ces feux verts, il y  
5 a eu un rapport, et nous avons communiqué avec monsieur  
6 Chong. Nous avons aussi traduit le rapport en mandarin de  
7 façon qu'il puisse être partagé avec les collectivités qui  
8 avaient peut-être été touchées pour sensibiliser tous les  
9 Canadiens afin que ce soit accessible, que les gens puissent  
10 comprendre quelles sont les tactiques qui étaient utilisées.

11                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Merci. Et  
12 vous avez dit que dans ce contexte, vous aviez breffé  
13 monsieur Chong. Je pense que c'est vous qui avez rencontré  
14 monsieur Chong? Pourriez-vous nous dire pourquoi c'était  
15 important et comment cela s'est déroulé?

16                   **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** C'était très  
17 important, parce que comme madame Denham l'a dit, il fallait  
18 vraiment démontrer qu'il s'agissait là d'une campagne très  
19 précise pour discréditer monsieur Chong.

20                   Donc, on parlait des mesures appropriées pour  
21 l'informer de l'existence de cette campagne, et on voulait  
22 aussi le rassurer et lui dire qu'on ne parlait pas de menaces  
23 contre la sécurité de monsieur Chong ou contre sa famille.  
24 Donc, on ne voyait pas de danger imminent.

25                   Par contre, on tenait à l'informer. On  
26 croyait que c'était important de lui expliquer ce qu'il  
27 pouvait faire pour se protéger contre de telles campagnes.  
28 Nous avons aussi, étant donné que nous voulions rendre

1 l'affaire publique, nous voulions avoir un volet de  
2 sensibilisation de la population canadienne, et nous voulions  
3 faire preuve de transparence en matière d'ingérence  
4 étrangère. Il était donc important que monsieur Chong lui-  
5 même en soit informé avant d'en prendre connaissance dans le  
6 domaine public.

7 Et finalement, nous voulions lui dire que  
8 nous avons communiqué avec le gouvernement chinois, nous  
9 avons fait des démarches auprès de l'ambassadeur chinois.  
10 Donc, on a fait clairement comprendre à monsieur Chong qu'il  
11 y avait eu un suivi et que nous avons dit au gouvernement  
12 chinois que nous pensions qu'il était très probable qu'ils  
13 étaient derrière cette campagne et que nous allions aussi  
14 nous engager auprès de l'entreprise responsable de WeChat.  
15 Et l'équipe l'a fait par la suite.

16 Donc, c'était vraiment l'occasion de  
17 s'assurer que lui était au courant, puisque c'était la  
18 personne la plus touchée.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous avez dit que  
20 c'est Tencent qui a pris cet engagement?

21 **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** (Non interprété).

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et on dirait bien que  
23 la réaction n'a pas été très forte?

24 **Mme TARA DENHAM:** Oui, c'est l'équipe RRM  
25 Canada qui a communiqué avec Tencent. Et vous avez raison,  
26 l'information a été partagée, nous avons fait part de nos  
27 préoccupations. Et quand il était question de la plateforme  
28 sur les médias sociaux, nous avons dit nous partageons

1 l'information mais c'est à la plateforme de décider ce qui  
2 s'impose comme marche à suivre au niveau des services, et  
3 cetera.

4 Et disons que nous avons de bons rapports  
5 avec la plupart des plateformes en matière de partage de  
6 l'information. Et là, ils passent à l'action en fonction de  
7 leur mandat. Mais dans le cas de Tencent, on nous a dit  
8 « merci pour l'information » mais rien d'autre. Il n'y a pas  
9 eu de suite.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et on le voit à  
11 l'écran, mais je vais maintenant porter à l'écran un autre...  
12 alors, on parle de spamouflage. Ici, donc, il y a... 29153  
13 [sic].

14 **--- PIÈCE No. CAN025903 0001:**

15 Probable PRC "Spamouflage" Campaign  
16 Targets Dozens of Canadian MPs in  
17 DisInformation Campaign, as well as  
18 Chinese-language Commentator in  
19 Vancouver

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, on parle de...  
21 qu'est-ce qu'on entend par spamouflage?

22 **Mme TARA DENHAM:** Bon, ben, écoutez, en ce  
23 qui concerne spamouflage, ben, il s'agit d'une combinaison de  
24 spam et camouflage, ces deux termes-là. Alors, les  
25 pourriels, on connaît les pourriels. Alors, c'est un volume,  
26 donc, de spam qui est généré automatiquement, et on tente  
27 d'inonder les sites et d'afficher le plus possible des faux  
28 messages.

1                   Par contre, dans le cas du spamouflage, ce  
2                   qu'on fait, c'est qu'on utilise certains narratifs et on  
3                   tente d'exploiter les médias sociaux et de parler d'enjeux  
4                   culturels ou, dans ce cas-ci, il s'agissait de députés, de  
5                   parlementaires, et on tente d'inscrire cela dans un grand  
6                   volume de pourriels et d'engendrer de la conversation.

7                   Oui, c'est toute une information et ça  
8                   amplifie le pouvoir de la désinformation. Donc, on le met en  
9                   volume et si quelqu'un le prend, eh bien... et en parle, eh  
10                  bien, c'est là que ça peut devenir ce qui peut avoir l'air  
11                  d'une conversation naturelle où les gens vont commencer à le  
12                  croire.

13                  Donc, spamouflage, c'est une technique qui  
14                  n'est pas forcément très efficace, mais ça évolue. Comme je  
15                  l'ai dit, ça évolue très rapidement dans ce genre de choses.  
16                  Mais à l'époque, c'était pas très efficace, car avec la  
17                  traduction, les mots utilisés, la traduction n'est pas très  
18                  bonne. Mais c'est documenté comme quoi que c'est une  
19                  tactique utilisée par la RPC pour utiliser la langue chinoise  
20                  dans WeChat pour essayer d'asperger le contenu dans d'autres  
21                  plateformes qui sont anglaises ou dans l'autre langue.

22                  **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, si on peut  
23                  passer à travers la... cette campagne qui a été détectée au  
24                  mois de septembre 2023. Alors, qu'est-ce qui était efficace?

25                  **Mme TARA DENHAM:** Alors oui. Ici, c'est un  
26                  exemple excellent de comment le MRR fonctionne. Alors, nous  
27                  avons dans le G7, il y a eu beaucoup de recherche faite,  
28                  alors ils ont commencé à avoir des références par rapport au

1 Canada. Donc, ils nous ont fourni cette information, ce qui  
2 a permis l'équipe MRR au Canada de se pencher là-dessus,  
3 d'approfondir leurs connaissances. Et là, ils ont pu avoir  
4 les informations pour ce qui est des tactiques qui avaient  
5 été utilisées pour attaquer le Premier ministre, le leader de  
6 l'opposition et d'autres députés.

7 Mais quand ils faisaient leur examen, ils  
8 pouvaient voir comment ça fonctionnait. Et avec cette  
9 campagne - et c'était surtout pour cibler une personne  
10 canadienne à Vancouver, monsieur Liu, et cette personne a des  
11 opinions très fortes sur le RPC. Il avait été très clair là-  
12 dessus. Donc, sa personne... son personnage avait été repris.  
13 C'était pas son compte. Ils avaient répliqué le contenu qui  
14 pouvait avoir l'air que c'était lui qui disait des choses  
15 contre les acteurs politiques. Donc, vous pouvez voir, il  
16 parlait de corruption politique, scandale, ce que tu vois.  
17 C'était pas ce qu'avait dit monsieur Liu. Ils utilisaient sa  
18 personne pour créer un contenu pour attaquer des personnes  
19 politiques.

20 Pour ce qui est de l'intention et basée sur  
21 l'équipe... l'évaluation de l'équipe MRR, quand ils ciblaient  
22 des comptes, ils pensaient que c'était vraiment pour  
23 discréditer monsieur Liu qui avait critiqué le RPC. Et quand  
24 il utilise ce genre de langage, vous pouvez discréditer la  
25 personne, mais aussi, si ça a un impact, vous pouvez aussi  
26 attaquer d'autres acteurs politiques qui ne vont plus écouter  
27 cette personne.

28 Donc, on pensait que vraiment, la cible,

1 c'était monsieur Liu pour le discréditer. Et c'était fait  
2 avec des informations qui étaient affichées sur différentes  
3 politiques, dans différentes plateformes, différents comptes.

4 Mais la deuxième partie de votre question,  
5 c'était qu'est-ce qu'on a fait. Alors, on a mené une analyse  
6 complète de la campagne. Et nous avons pu vraiment beaucoup  
7 apprendre en passant à travers la divulgation sur l'incident  
8 avec le député Chong. Alors, on a commencé à voir qu'est-ce  
9 que ça prenait pour divulguer cette information publiquement.

10 Donc, l'équipe a mis en place un rapport. On  
11 a fait une analyse et des recommandations par rapport aux  
12 actions. Et on a passé en revue les objectifs et on a pu  
13 comprendre la véritable valeur, non seulement pour identifier  
14 les députés, ils l'auraient vu, mais c'était important de  
15 communiquer avec monsieur Liu lui-même pour qu'on le fasse  
16 savoir qu'on avait identifié la campagne. On a pu partager  
17 cette information avec lui.

18 Le rapport était publié que on a fait... et  
19 nous avons utilisé l'approche avec les plateformes des  
20 sociaux médias. On a partagé l'information avec eux. S'ils  
21 pensaient que c'était pas conforme à leurs modalités de  
22 service, ils vont enlever le contenu. Et dans ce cas-ci, il  
23 y avait une très bonne réaction des plateformes des médias  
24 sociaux.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pour... je vais  
26 demander à ce qu'on regarde CAN03847 [sic].

27 **--- PIÈCE No. CAN048037:**

28 Government of Canada's Framework for

1 Public Attribution of Responsibility  
2 for Malicious Cyber Activity

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors ici, il y avait  
4 plusieurs... il y avait la répression transnationale contre  
5 cette personne dissidente. Et ça, c'était ça. Donc, c'était  
6 une façon de s'attaquer à cette personne dissidente. Est-ce  
7 que c'est bien ça?

8 **Mme TARA DENHAM:** Oui. On a pen... on a vu que  
9 c'était une répression transnationale avec une tactique de  
10 désinformation.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ce n'était pas si  
12 efficace quand il s'agit de l'ingérence politique, mais  
13 c'était peut-être eu tout un impact pour la personne  
14 impliquée?

15 **Mme TARA DENHAM:** Oui. Je pense que vous  
16 pouvez voir... alors, je n'avais pas vu ce document avant qu'on  
17 prépare pour ça, car c'était un résumé de leçons apprises de  
18 l'équipe, pour vous donner le contexte. Mais au début du  
19 document, là, j'ai appelé monsieur Liu pour partager cette  
20 information, tout comme on a fait avec la campagne  
21 spamouflage.

22 Et vous voyez qu'on a fait le suivi et on a...  
23 ça a peut-être sauvé sa vie. Donc, l'impact pour la  
24 personne, ça peut être... et c'était très important pour lui.  
25 Ça veut dire que c'était vraiment important pour lui de  
26 savoir que nous avons identifié et qu'on avait communiqué  
27 avec la RPC.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, c'est incroyable

1 les leçons qu'on peut apprendre de... avec le spamouflage.  
2 Alors, je voulais vous apprendre quel a été votre... qu'est-ce  
3 que vous avez appris?

4 **Mme TARA DENHAM:** Eh bien, c'était quelqu'un  
5 qui écrit ça et voulait mettre en place que c'était une  
6 pratique exemplaire pour qu'on puisse améliorer quand nous  
7 voulions nous améliorer, mieux faire à chaque fois. Donc,  
8 ça, ça représente les discussions qu'il y avait dans l'équipe  
9 par rapport aux leçons apprises.

10 Alors, ce que je pourrais remarquer là, nous  
11 avons pu voir que c'était vraiment toute une valeur et le  
12 député Chong aussi trouvait que c'était important de  
13 communiquer avec la personne qui était attaquée. Ça, ça fait  
14 partie de nos actions.

15 Le traduire dans un chinois accessible,  
16 simple, pour que... chinois simple pour que ceux qui puissent...  
17 l'avaient vu pouvaient com... pour qu'ils puissent comprendre  
18 la tactique.

19 Nous, nous travaillons avec les plateformes  
20 des médias sociaux depuis des années. Donc là, on continue à  
21 améliorer nos façons de faire. Là, au début de l'équipe MRR,  
22 des fois, c'était difficile de savoir avec qui il fallait  
23 communiquer dans les plateformes des médias sociaux, mais  
24 maintenant, ces relations sont en place. Quand on appelle  
25 pour partager des renseignements, ils connaissent l'équipe  
26 MRR. Ils sont... ça fait en sorte que la communication, c'est  
27 beaucoup plus simple.

28 Et également, il y a les processus et les

1 approbations. Et là, ça, ça reflète... il y a des frustrations  
2 par rapport à la rapidité, mais aussi voir comment ils  
3 peuvent améliorer les produits et les recommandations qu'ils  
4 vont proposer pour faire en sorte que les choses puissent  
5 aller beaucoup plus rapidement.

6 Alors, je suppose qu'on va me poser des  
7 questions sur différentes parties, mais pour vous situer le  
8 contexte, là, on parle d'une frustration avec DM CIR. Là, ce  
9 sont des agents, des parties de l'équipe qui participent avec  
10 DM CIR. La plupart n'ont pas forcément les codes de sécurité  
11 pour voir le contenu. Donc, ils ne connaissent pas le  
12 processus.

13 Alors, en tant qu'agent, c'est toujours  
14 important où ils vivent des frustrations. Bien que j'ai pas  
15 vu ce document, j'ai eu des discussions avec l'équipe, et ils  
16 ont pu parler de ces préoccupations. Et moi, j'ai pu indiqué  
17 que, oui, DM CIR, c'est une nouvelle entité. Et ils sont en  
18 train de mettre en place le tout.

19 Mais nous, en tant qu'équipe, il fallait voir  
20 comment on peut préparer les meilleurs produits pour faire  
21 les meilleures propositions pour faire les meilleures  
22 recommandations possibles pour soutenir le gouvernement pour  
23 qu'ils puissent continuer avec leurs améliorations. Alors,  
24 c'est ce que vous voyez ici. Ça, c'est ce que l'équipe  
25 pensait qu'ils pouvaient améliorer. Et ça leur donne la  
26 possibilité de voir comment fonctionne le système. Alors,  
27 voilà. Ça résume comment je mettrais le document en  
28 contexte.

1                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, on peut enlever  
2 ce document.

3                   Eh bien, c'est tout ce qu'on va voir par  
4 rapport aux incidents, mais j'ai encore quelques questions.  
5 Et c'est surtout pour vous, Monsieur Morrison. C'est peut-  
6 être plus général, plus existentiel.

7                   Les discussions qu'on a entendues, il s'agit,  
8 oui, de l'ingérence étrangère et comment est-ce qu'on peut le  
9 différencier de quelque chose dont vous parliez au début de  
10 votre témoignage, et ça, c'était vraiment la défense en bonne  
11 et due forme légale des pays, donc, avec des différents  
12 points de vue au sein du gouvernement. Alors, est-ce que  
13 vous pouvez nous parler de ces différents points de vue qu'on  
14 voit de différentes parties du gouvernement?

15                  **M. DAVID MORRISON:** Certainement. Il y a  
16 bien des informations qui est disponible sur la distinction,  
17 qui est difficile, entre l'ingérence étrangère... une  
18 influence, pardon, les diplomates sont payés. Et il y a  
19 l'ingérence. Donc, ça, c'est inac... ça va au-delà de  
20 l'influence et ça devient inacceptable pour les diplomates.

21                  Donc, la définition que nous utilisons pour  
22 l'ingérence, donc, ce qui déborde, eh bien, c'est... ça décrit  
23 un comportement qui est coercitif ou clandestin ou caché,  
24 secret.

25                  Donc, tous diplomates font plus que d'aller  
26 dans les cocktails. Et ça, c'est peut-être l'image qu'on  
27 nous accuse.

28                  **L'INTERPRÈTE:** Commentaire inaudible.

1                   **M. DAVID MORRISON:** Oui, nous allons à  
2 beaucoup de réceptions, oui. On est censés être là pour  
3 travailler, car je le... comme j'ai décrit au début, l'une des  
4 fonctions de base d'un diplomate à l'étranger est d'être au  
5 courant de ce qui se passe dans le pays et de faire ses  
6 rapports. Donc, il y a beaucoup de réceptions, il y a  
7 beaucoup d'évènements auxquels les diplomates vont participer  
8 pour réseauter. Une fois qu'ils ont leur réseau, ils vont  
9 utiliser ce réseau pour avoir toutes sortes d'informations  
10 qui vont être envoyées au Canada.

11                   Et j'ai aussi dit que la partie essentielle  
12 de la représentation, c'est la défense des idées ou des  
13 positions et les intérêts du Canada quand il s'agit de  
14 sécurité et de prospérité. Donc, il y a une partie de la  
15 diplomatie qui est moins bien connue que la partie cocktail.  
16 Et donc, ça peut être un sport de contact. Ça peut vouloir  
17 dire qu'on doit vraiment y aller très fort quand on a un  
18 objectif très clair qu'on veut réaliser.

19                   Un exemple, c'était quand on négociait pour  
20 le renouvellement de ce qu'on appelle le nouvel ALENA, le  
21 nouveau accord de libre-échange avec les États-Unis et le  
22 Mexique. Donc, il a fallu agir au niveau national, mais  
23 aussi au niveau des États et au niveau municipal pour  
24 défendre les intérêts du Canada et pour expliquer pourquoi ce  
25 traité devait fonctionner pour tous les trois des pays.

26                   Donc, il y a des exemples dans la  
27 documentation où il y a aussi la défense des droits des LGBTQ  
28 en Ouganda. Et ça, ça a fait en sorte qu'on n'était pas très

1 populaires auprès du gouvernement, mais on pensait que  
2 c'était très important. Et il y a d'autres exemples aussi.  
3 Quand il y a une valeur ou un international qui est important  
4 pour les Canadiens et Canadiennes, eh bien, on peut pousser  
5 très fort, mais nous n'allons pas faire quoi que ce soit de  
6 caché, ni de clandestin, et ni de coercitif, car ce serait  
7 une ingérence étrangère.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Encore une fois,  
9 quand on reprend les discussions qu'on a eues devant la  
10 Commission, il y a eu différents échanges pour différents cas  
11 qui sont peut-être ou peut-être pas de l'ingérence étrangère.

12 Alors, dans les rapports institutionnels du  
13 SCAC... SCRS, pardon, il y avait différents incidents  
14 d'identifiés. Est-ce qu'on peut avoir CANDOC44?

15 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.0044 :**

16 Canadian Security Intelligence  
17 Service (CSIS) Stage 2 Institutional  
18 Report

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, la Commission  
20 a demandé au gouvernement de fournir une liste des incidents  
21 importants d'ingérence dans les institutions démocratiques et  
22 dans le processus électoral dans la période d'examen de la  
23 Commission.

24 Alors, le SCRS a regardé son rapport et, dans  
25 tout le rapport qu'il faisait sur le sujet, ils ont pu  
26 identifier un certain nombre d'incidents. Et ça, c'était  
27 partagé au niveau des sous-ministres dans les différents  
28 agences pour créer une liste de sept. Et finalement, enfin,

1 c'était six, une liste de six.

2 Alors, je suppose, monsieur Morrison, que  
3 vous avez participé à ce processus. Est-ce que vous pouvez  
4 nous l'expliquer, de votre point de vue?

5 **M. DAVID MORRISON:** Eh bien, il y en a qui  
6 sont très fatigués. Moi, c'est le cas, mais je... parce que  
7 c'était très long, ce processus, mais c'était très important  
8 pour ramener tous les hauts fonctionnaires du gouvernement  
9 qui travaillent dans le domaine pour évaluer au cas par cas  
10 les incidents.

11 Vous avez tout à fait raison que le nombre  
12 d'incidents, qui ont... qui était été très élevé au départ,  
13 dans les centaines. Quand moi j'ai commencé, c'était... ça  
14 avait été descendu à 60. Et suite à un test de stress, quand  
15 on suit la définition du SCRS, ce qui est de l'ingérence  
16 étrangère vis-à-vis de l'influence étrangère, on a... on s'est  
17 retrouvé avec sept incidents. Et ensuite, on l'a réduit à  
18 six incidents potentiellement qui étaient de l'ingérence  
19 étrangère.

20 Alors, qu'est-ce qu'on a appris pendant le  
21 processus? Eh bien, je pense, j'espère que je peux dire que  
22 nos collègues des agences de sécurité ont pu avoir une  
23 meilleure compréhension de ce qui est considéré comme une  
24 activité légitime au niveau de la diplomatie et ce qui ne  
25 l'est pas. Moi, en tant que sous-ministre des Affaires  
26 extérieures, j'ai pu avoir une meilleure compréhension du  
27 fait qu'un seul incident est peut-être pas ce sur quoi il  
28 faut axer son examen. C'est pas... c'est plutôt quelque chose

1 qui est sur la durée, pas simplement un incident. Et ce qui  
2 peut commencer comme une influence, parfois, ça peut devenir  
3 de l'ingérence. Donc, il y a un effet cumulatif de corrosion  
4 quand il s'agit d'actions inappropriées par les diplomates  
5 présents au Canada.

6 Alors, j'espère que je peux vous dire que les  
7 points de vue ont été partagés, et on s'est retrouvé avec ce  
8 que vous voyez à l'écran. Et je peux vous dire que quand on  
9 essaie d'observer le monde avec d'autres points de vue, c'est  
10 un élément important. Moi, je suis très heureux de pouvoir  
11 vivre dans un pays ou une agence telle que le SCRS, avec le  
12 mandat qu'ils ont pour mettre l'accent sur les menaces,  
13 poursuivent leur mandat de façon vigoureuse. Et tout ça pour  
14 dire que le SCRS a leur mandat pour évaluer les activités ici  
15 au Canada et ailleurs, pour évaluer les préjudices qui  
16 peuvent arriver au Canadiens et aux Canadiennes.

17 Affaires mondiales Canada adopte un point de  
18 vue plus vaste. On regarde des choses avec un plus grand  
19 angle. Nous avons décrit au début les expériences que les  
20 gens autour de cette table peuvent apporter sur les relations  
21 internationales, les activités diplomatiques et sur ce qui  
22 peut constituer des activités diplomatiques légitimes et là  
23 où on franchit certains jalons. Donc, je crois que tout ce  
24 processus a été sain pour notre communauté lorsqu'il s'agit  
25 d'avoir une plus grande compréhension commune.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et peut-être pour  
27 prendre un exemple concret de cette discussion, vous avez  
28 mentionné précédemment, et ce sera dans l'un de vos résumés

1 témoins, que la réaction de la République populaire de Chine  
2 à la motion Ouïghours au Canada ne serait pas nécessairement  
3 de l'ingérence étrangère du point de vue d'Affaires  
4 mondiales? Est-ce que vous pouvez nous l'expliquer?

5 **M. DAVID MORRISON:** Il y a eu une motion  
6 présentée par le député Michael Chong en février 2021, il me  
7 semble - en tout cas c'était soumis au vote en février 2021 -  
8 qui déclarerait les activités entreprises à Xinjiang en Chine  
9 contre les populations ouïghoures comme étant un génocide.

10 Cette motion allait être soumise à un vote.  
11 Il y a un résumé dans le document préparé pour cette  
12 Commission. Et dans la période en amont et jusqu'au vote, la  
13 Chine a déployé toutes sortes d'efforts pour tenter de faire  
14 peser le vote en sa faveur. Les officiels, le consulat,  
15 l'ambassade dans différents pays ont appelé les députés, ils  
16 ont appelé des membres de la communauté de la diaspora qu'ils  
17 connaissaient... plutôt, qu'ils savaient être des contacts des  
18 députés et ont tenté de convaincre d'influencer les députés  
19 de voter contre cette motion.

20 Ça n'a pas été une campagne diplomatique  
21 réussie, puisque la motion a été adoptée 266 contre 0, de ce  
22 que je me souviens, en faveur. Mais par la suite, je crois  
23 que les gens à Beijing se sont demandé comment ça avait été  
24 possible qu'il y ait un vote unanime de la sorte. Et des  
25 questions furent posées, je crois que ce serait juste de dire  
26 qu'ils se sont demandé pourquoi certaines personnes ont voté  
27 de la sorte. Et en toile de fond de tout cela, le Canada,  
28 avec d'autres pays partenaires, ont sanctionné, je crois,

1 quatre individus et une entité. La Chine a promis  
2 publiquement des représailles, ce qu'elle a fait en  
3 sanctionnant le député Chong ainsi que des membres d'un sous-  
4 comité de la Chambre.

5 Alors, je parle des sanctions parce que je  
6 crois que c'est très important de comprendre que les  
7 sanctions, on n'aime peut-être pas ça, mais elles font partie  
8 de la trousse à outils diplomatique. Le Canada sanctionne  
9 des gens tout le temps. Alexandre a mentionné le nombre de  
10 Russes qu'on a sanctionnés, à peu près 3 000 personnes qui  
11 font l'objet de sanctions. On a fait des... mis des sanctions  
12 sur des gens d'Haïti, de Chine, de différents pays.

13 Donc, après la motion, il y a eu des  
14 sanctions œil pour œil dent pour dent dans laquelle la Chine  
15 s'est engagée. Et il a fallu parler avec nos collègues au  
16 SCRS du fait que des sanctions économiques comme celles  
17 déployées par la Chine contre le Canada étaient un outil  
18 légitime, étaient fait en retour, et que parfois ces  
19 sanctions impliquent non seulement la personne désignée mais  
20 aussi les membres de la famille. Ça dépend du régime. Le  
21 Canada ne sanctionne pas les membres de la famille. Tout du  
22 moins, pas dans une... pas d'emblée de... en bloc comme ça, mais  
23 la Chine et les États-Unis, eux, le font.

24 Et pour revenir à votre question, dans la  
25 communauté, il a fallu s'éduquer les uns les autres sur  
26 l'outil de sanction dans le cadre de la trousse à outils  
27 diplomatique.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez mentionné

1 que vous êtes heureux qu'on vive dans une société où un  
2 service de sécurité tel que le SCRS met en œuvre son mandat  
3 vigoureusement. Lorsque monsieur Vigneault était ici la  
4 semaine dernière, il a mentionné qu'il était heureux de vivre  
5 dans une société où, je cite de la transcription :

6 « Je crois que c'est important dans  
7 une démocratie qu'un service de  
8 renseignement ne soit pas la seule  
9 voix ou la voix qui va déterminer...  
10 qui va être déterminante sur tous les  
11 enjeux. »

12 Donc, essentiellement, monsieur Vigneault dit  
13 qu'il était content que le Service n'ait pas le dernier mot  
14 sur ces questions. Est-ce que vous pouvez nous en parler un  
15 peu plus?

16 **M. DAVID MORRISON:** Notre système est mis en  
17 œuvre de telle façon à ce que le Service de sécurité donne  
18 une contribution à la prise de décision. Parfois, les  
19 services de sécurité ont des informations irréfutables,  
20 absolument étayées. Ça peut faire une grande partie du  
21 débat. Ça... quelles actions devraient être entreprises? Et  
22 parfois, c'est pas concluant. C'est basé sur une seule  
23 source. Je me souviens avoir dit auparavant que je suis  
24 heureux de vivre dans un pays où même des informations non  
25 concluantes ou incomplètes sont représentées parce que ça  
26 nous... ça fait qu'on est plus en sécurité.

27 Mais je suis tout à fait d'accord avec David  
28 Vigneault que ça ne serait pas un système sain si le

1       renseignement faisait foi de loi. Nous avons un système de  
2       triage et... où on pèse les pour et les contre, et le rôle du  
3       conseiller national de sécurité entre en jeu.

4               Il y a toute une communauté qui se rencontre  
5       souvent. Nous en avons témoigné durant les séances  
6       précédentes de cette enquête publique. La communauté en  
7       discute et examine les choses pour toutes les raisons qu'on  
8       connait, pour une diversité de points de vue, pour que ça  
9       soit sain comme analyse. Et David a tout à fait raison. On  
10      aura le meilleur résultat si on examine collectivement les  
11      choses plutôt que si les agences de renseignement avaient  
12      automatiquement le dernier mot.

13              **COMMISSAIRE HOGUE:** Étant donné ces  
14      différents points de vue, qu'est-ce que l'on fait lorsqu'on  
15      reçoit du renseignement, même un rapport du SCRS, suggérant  
16      l'ingérence étrangère? Est-ce que vous prenez ça de prime  
17      abord ou est-ce que, de votre côté, vous faites quelque chose  
18      d'autre pour en arriver à vos propres conclusions?

19              **M. DAVID MORRISON:** Alors, certaines choses  
20      on prend tel qu'elles sont, parce que c'est sans équivoque.  
21      Et d'autres fois, on va regarder quelque chose. Et là je  
22      vois... je dis ça en tant que sous-ministre des Affaires  
23      étrangères. Des fois on va regarder quelque chose et se dire  
24      « alors ça, c'est alarmant ». J'ai un certain niveau de  
25      confiance que l'agence nationale... les agences nationales vont  
26      s'en occuper, et nous avons renforcé notre système pour nous  
27      assurer que les bonnes personnes prennent les mesures  
28      appropriées à travers de ce mécanisme qu'on appelle DM CIR.

1 Et je crois que dans un système sain, il y a  
2 toujours de la place d'être sceptique. C'est toujours bon de  
3 se dire « quelle est la qualité de la source pour cette  
4 information? ». Et mes collègues au Service au plus haut  
5 niveau ne semblent pas s'offenser de ce genre de remise en  
6 question. Ça fait partie des poids et équilibre pour avoir  
7 des bonnes informations pour prendre les meilleures  
8 décisions.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

10 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Si je puis? Et aussi  
11 pour compléter. Il y a ce processus où parfois n'importe  
12 quelle agence de renseignement peut donner un rapport  
13 spécifique. Ça devient un point de données. Donc, à un  
14 moment donné, non seulement on a un processus de gouvernance  
15 tel que monsieur Morrison l'a décrit, mais la communauté de  
16 l'évaluation va également collecter et regarder du  
17 renseignement passé autour d'un dossier similaire pour  
18 essayer d'avoir un aperçu plus complet du phénomène humain  
19 pour l'évaluer et pouvoir estimer la chose et le situer. Et  
20 puis on revient dans le processus de gouvernance afin de  
21 réévaluer la chose elle-même.

22 Donc, c'est pas toujours isolé. Il s'agit  
23 d'essayer de le lier à d'autres choses et voir ce qu'il en  
24 est, envisager d'autres produits de renseignement.

25 **M. DAVID MORRISON:** Ça dépend un petit peu si  
26 ce sont des HUMINT ou des signaux. Des renseignements de  
27 signaux, c'est souvent un enregistrement verbatim d'une  
28 personne, alors que ces renseignements HUMINT, c'est souvent

1 relater le souvenir d'une personne par rapport à quelque  
2 chose. Mais dans les deux cas, nos collègues du  
3 renseignement nous informent du fait que l'information est  
4 peut-être conçue pour nous influencer, pas juste nous  
5 informer. Donc, si vous avez une conversation téléphonique  
6 interceptée, on ne sait pas nécessairement qui est à l'appel  
7 ou si la personne à l'appel est qui vous pensez qu'elle est  
8 ou ce qu'ils disent, ils le disent parce qu'ils savent que  
9 vous écoutez. Donc, en termes de ce grain de sel, ça dépend  
10 vraiment du contexte et des circonstances.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Il y a aussi  
13 l'interprétation d'un analyste par rapport à ce qui a été  
14 dit. Ça peut être justifié ou erroné.

15 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parlant d'évaluation,  
17 monsieur Morrison, je ne vais pas vous demander à propos de  
18 ce qui s'est passé avant que vous étiez en poste, mais on va  
19 parler de ce document qu'on appelle le rapport spécial du  
20 BCP. Donc, je vais vous demander d'afficher WIT138,  
21 paragraphes 4 à 10. C'est le résumé de votre preuve à huis  
22 clos là-dessus. Paragraphe 4, ça nous permet de situer où  
23 tout cela se trouve, mais est-ce que vous pouvez nous  
24 expliquer de votre point de vue, monsieur Morrison, parce que  
25 vous êtes la personne qui a demandé ce rapport, comment ça  
26 s'est fait, pourquoi, et ce qui est arrivé après?

27 **M. DAVID MORRISON:** L'histoire débute avec  
28 une évaluation du renseignement du SCRS sur l'ingérence

1 étrangère chinoise au Canada, qui fait également partie du  
2 dossier. Et c'est daté du 20 juillet 2021. C'est un long  
3 document de 9 pages. Et c'est un document qui... au deuxième  
4 paragraphe, indique que l'objet de ce document est d'établir  
5 une compréhension de base à propos de l'ingérence étrangère  
6 chinoise au Canada. Et c'est un document qui est arrivé dans  
7 mon bureau lorsque j'étais conseiller national à la sécurité  
8 du renseignement, alors que j'étais en congé durant l'été  
9 2021. Je l'ai lu la première fois en septembre 2021.

10 Et j'ai pensé que c'était très intéressant,  
11 mais ça soulevait des questions très intéressantes qui ne  
12 trouvaient pas réponse. Ça parlait longuement - et, à  
13 nouveau, beaucoup de ces points ont été présentés ici sous le  
14 format caviardé - mais ça parlait longuement de la capacité  
15 de la Chine et des intentions de la Chine, y compris par  
16 rapport aux travailleurs du Front uni et leurs capacités et  
17 intentions de faire de l'ingérence étrangère au Canada.

18 Et ça m'a laissé curieux vis-à-vis non  
19 seulement des capacités et des intentions, mais vis-à-vis des  
20 résultats. Ça faisait un moment que la Chine faisait cela et  
21 je voulais savoir ce qu'est-ce que ça avait donné. Est-ce  
22 qu'ils avaient réussi? S'ils travaillaient au niveau des  
23 parlementaires, est-ce qu'ils obtenaient des succès? Est-ce  
24 qu'ils étaient engagés dans d'autres types d'activités qui  
25 étaient inappropriées? Quels seraient des exemples concrets  
26 de cela? Est-ce que c'était au niveau national, au niveau  
27 provincial, au niveau municipal, et cetera?

28 Donc, j'ai demandé à mes collègues au sein du

1 CNSR, qui était auprès du Bureau du Conseil privé, de faire  
2 de la recherche pour faire un peu un suivi et de me revenir  
3 avec plus de réponses et plus d'exemples concrets,  
4 spécifiques, qui me permettraient de mieux comprendre la  
5 situation. Pas juste de la capacité et de l'intention, mais  
6 véritablement de ce qui a été accompli.

7 Et j'essayais de jauger un peu le problème.  
8 Il y a beaucoup de problèmes de sécurité nationale. Il y en  
9 avait beaucoup qui arrivaient à un gros point de tension en  
10 2021 par l'Afghanistan, l'Éthiopie, toutes sortes d'autres  
11 questions internationales pressantes. Et j'étais  
12 nouvellement en poste, et je voulais avoir plus  
13 d'information. J'ai donc commandé ce rapport, et comme vous  
14 l'avez mentionné, ça a été nommé le rapport spécial. Et on  
15 m'a montré une ébauche mi-décembre 2021. Et presque au même  
16 moment, j'ai fait l'objet d'un remaniement. Je suis sorti du  
17 Bureau du Conseil privé et je suis devenu sous-ministre du  
18 Commerce international. Donc, j'ai perdu de vue le produit  
19 final, mais je dirais plusieurs choses. Bon, bien sûr, je  
20 l'ai lu maintenant.

21 Mais c'est important aux fins de cette quête  
22 de noter que ce rapport spécial ne parlait pas, de ce que  
23 j'ai pu comprendre, du contenu. Ce rapport était considéré  
24 spécial parce que ça représentait la première fois, ou une  
25 des premières fois, que l'évaluation du renseignement au  
26 niveau du secrétariat du Bureau du Conseil privé avait  
27 collaboré sur un produit d'évaluation avec le SCRS. Donc,  
28 c'était spécial dans le processus, plutôt qu'en termes de ce

1 qu'il contenait. Je crois que mon ancien collègue Martin  
2 Green, qui était responsable de cela, va comparaitre bientôt  
3 à la Commission. En tout cas, voilà mon souvenir de pourquoi  
4 ça s'appelait spécial.

5 L'autre chose qui est importante à propos du  
6 rapport, c'est que mon public, lorsque je l'ai commandé,  
7 c'était moi. J'ai réagi à ce que le SCRS m'avait dit en  
8 juillet 2021 en voulant en savoir plus. Beaucoup de choses  
9 ont été obtenues par la suite, y compris par des organes de  
10 révision, quant à pourquoi ce document n'est pas arrivé à  
11 telle ou telle personne dans la sphère politique. Mais il  
12 est important de comprendre que lorsque j'étais conseiller  
13 national de sécurité, je savais pas combien de temps j'allais  
14 être dans ce poste. On m'a demandé de faire ce travail  
15 pendant six semaines; j'ai fini par être là plus de six mois.  
16 Donc, je l'ai commandé pour améliorer ma compréhension de ce  
17 dossier, de cette menace d'ingérence étrangère par la  
18 République populaire de Chine.

19 Je crois qu'à un moment donné, dans votre témoignage, vous  
20 avez noté, je crois que c'est dans le résumé d'entretien  
21 d'ajout de la phase 1, que vous étiez d'accord avec la  
22 décision.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois qu'à un  
24 moment donné dans votre témoignage, vous avez noté - je crois  
25 que c'est dans le résumé d'entretien d'ajout de la phase 1 -  
26 que vous étiez d'accord avec la décision du CNSR de ne pas  
27 donner ce rapport au Premier ministre.

28 Alors, à la suite de ça, j'ai deux questions.

1 Avez-vous connaissance qu'il y a eu une décision prise? Ou  
2 est-ce que ça, ça vient de la description des événements du  
3 rapport?

4 **M. DAVID MORRISON:** Je n'ai aucune  
5 connaissance de la prise de décision de Jody Thomas. J'ai lu  
6 que ça n'a pas été donné au Premier ministre, mais je ne sais  
7 pas pourquoi. Je sais simplement que ça ne lui est pas  
8 parvenu. Et j'ai vu ça corroboré dans son propre témoignage.  
9 Il l'a lu maintenant, mais il ne l'avait pas lu à l'époque.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et d'après vous, ça  
11 n'avait pas besoin d'être fourni au Premier ministre?  
12 Pourquoi?

13 **M. DAVID MORRISON:** Absolument pas, parce  
14 qu'étant la personne qui avait commandité ce rapport, je  
15 cherchais quelque chose, comme je l'avais dit, qui avait plus  
16 de précision, qui nous disait plus spécifiquement à quoi ça  
17 ressemblerait si ça se faisait, à quoi ça ressemblerait si  
18 des députés au Parlement ou d'autres Canadiens importants  
19 étaient assujettis à cela. À quoi ça ressemblerait? Comment  
20 on le saurait si de la répression transnationale était très  
21 répandue? Quels sont les indicateurs? Et comment est-ce que  
22 l'on peut mettre à l'échelle le problème, parce que, sans  
23 savoir ça, je ne sais pas comment on peut décider quoi faire  
24 à ce sujet-là.

25 Et vous verrez dans ce rapport qu'il y a des  
26 exemples comparatifs, dont je me souviens, de l'Australie et  
27 peut-être d'autres pays. Donc, je me suis dit que c'était  
28 une partie très utile du document.

1                   Quand j'ai lu l'ébauche à la mi-décembre, je  
2                   n'étais pas satisfait. Donc, je l'ai retourné à l'équipe et  
3                   j'ai dit « travaillez un peu plus là-dessus ». Et après  
4                   l'avoir relu maintenant, juste avant notre comparution, je ne  
5                   suis pas certain que cela révèle vraiment quelque chose de  
6                   très différent de ce qu'on savait déjà. C'est pourquoi,  
7                   comme je le disais dans des témoignages antérieurs, si  
8                   j'occupais toujours ce poste, je ne suis pas certain que je  
9                   l'aurais fait progresser, ce document, dans la hiérarchie.

10                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vois que le temps  
11                   me manque, mais je demande votre indulgence, Madame la  
12                   Commissaire.

13                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous l'avez.

14                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, on parle du  
15                   document sur le ciblage. Donc, encore une fois, on parle  
16                   d'un organisme de contrôle. Et je pense qu'on peut passer  
17                   maintenant au paragraphe 16. Il y a une brève discussion de  
18                   ce document.

19                   Donc, pour revenir à ça, on sait que le  
20                   document de ciblage a été préparé par un analyste du SCRS au  
21                   départ en 2021. On parle de l'identification par la RPC de  
22                   certaines personnes, surtout des parlementaires, à des fins  
23                   de ciblage et d'influence. Donc, ça été disséminé en 20... ça  
24                   n'a pas été disséminé en 2021, mais ça a été publié en  
25                   février 2023, peu après qu'il a été rendu public.

26                   Donc, cette notion de ciblage des  
27                   parlementaires, qu'est-ce que ça veut dire dans ce contexte?

28                   **M. DAVID MORRISON:** Moi, j'ai été mis au

1 courant de l'existence de ce document au moment où ça a été  
2 rendu public vers février 2023. Je l'ai lu et je n'ai rien  
3 trouvé d'inquiétant, parce que dans le monde de la  
4 diplomatie, quand on tente de faire certaines choses, ben, il  
5 faut savoir avec qui on va travailler, qui sont les  
6 personnes, les cibles avec qui il faut communiquer pour que  
7 les choses se fassent. Et je sais que c'est un point de vue  
8 qui est partagé par beaucoup de mes collègues.

9 S'il y a des ambassades canadiennes sur la  
10 planète qui n'ont pas ce genre de liste de ciblage, ben, à  
11 mon avis, ils ne font pas le travail qu'on attend d'eux. Et  
12 on en revient à la notion de la différence entre l'ingérence  
13 étrangère et l'influence. Alors, dans un cas, c'est tout à  
14 fait légitime, mais dans l'autre, ce ne l'est pas. Donc, il  
15 faut avoir des listes. Il faut avoir des listes à jour pour  
16 savoir assurer un suivi de nos initiatives.

17 Et il est évident qu'au Canada, quand on sait  
18 que l'on figure sur la liste d'une puissance étrangère  
19 adverse, évidemment, ça peut être très troublant. La  
20 question qui se pose, c'est qu'est-ce qu'on en fait de cette  
21 liste? Conserver une liste en soi, ce n'est pas de  
22 l'ingérence. Il s'agit plutôt de l'utilisation qu'on en  
23 fait, de cette liste. Et personnellement, je crois que notre  
24 ambassade à Washington ou le haut-commissariat à Londres,  
25 selon les enjeux, on y possède des listes de personnes avec  
26 qui on doit prendre contact pour influencer les décideurs  
27 dans un sens ou dans un autre.

28 J'ajouterais que, de temps à autre, je me

1 demande dans quelle mesure les représentants chinois au  
2 Canada comprennent bien notre système, comprennent vraiment à  
3 quel point c'est un système pluraliste. Et écoutez, je ne  
4 suis pas le seul ici à cette table qui ait reçu des appels  
5 téléphoniques provenant de membres de l'ambassade, de  
6 représentants, ou même de l'ambassadeur. On se plaignait  
7 d'articles publiés dans *La Presse* et on me disait « j'espère  
8 bien que vous allez faire tout ce que vous pouvez pour vous  
9 assurer que cette motion au Sénat aille dans tel sens ou dans  
10 tel autre ». Et il faut le répondre : « Mais écoutez, moi, je  
11 fais partie du gouvernement. Vous me parlez d'autres  
12 intervenants qui jouent un rôle complètement différent dans  
13 notre système démocratique. »

14 Et personnellement, honnêtement, je ne crois  
15 pas que les officiels chinois avec qui je suis en contact  
16 comprennent vraiment... ou alors, que leurs patrons en Chine  
17 comprennent vraiment, et c'est pourquoi ils doivent dire ce  
18 qu'ils disent et me raconter des choses qui ne relèvent  
19 absolument pas de moi. Je n'ai aucun contrôle sur ce qui est  
20 publié dans *La Presse*, par exemple.

21 Et dans ce cas-ci, je crois qu'on peut dire  
22 que... qu'encore tout récemment, la Chine avait une réputation,  
23 ma foi, assez positive et qu'on accueillait assez bien les  
24 instances chinoises ici à Ottawa et au Canada. Avant la  
25 détention des deux Michael, Michael Spavor et Michael Kovrig,  
26 les sondages, c'était dans les 60 ou 70 quand on faisait des  
27 sondages sur l'attitude à l'égard de la Chine. Et ensuite,  
28 on a vu cela chuter. C'était maintenant autour de 11 ou 12,

1 après avoir atteint 9.

2                   Donc, si on parle d'une mission diplomatique,  
3 et si on voit que le vent a tourné dans une telle mesure, il  
4 faut changer d'attitude. Par conséquent, on peut dire, je  
5 crois, que la trousse diplomatique à la disposition des  
6 instances chinoises ici à Ottawa était limitée aux gens qui,  
7 comme moi, assis autour de la table, peuvent donner un coup  
8 de fil au ministre des Affaires étrangères ou à des gens qui  
9 sont des contacts des milieux d'Affaires. Mais on n'a pas de  
10 stratégie au plan de la législature. Il n'y avait pas de  
11 motion, par exemple, au sujet des Ouïghours. Il n'y avait  
12 pas de précédent vraiment convaincant dans un sens ou dans  
13 l'autre.

14                   Mais quand la Chambre et le Sénat ont  
15 commencé à envisager l'adoption de résolutions, de motions  
16 qui s'attaquaient à des sujets que les Chinois jurent... jugent  
17 très importants, les cinq poisons, Xinjiang, les Ouïghours,  
18 et cetera, il leur a fallu changer de stratégie pour contrer  
19 cette attaque contre les cinq poisons.

20                   Et je pense que le point de départ pour  
21 changer de stratégie, voilà, c'est d'avoir une liste de  
22 parlementaires avec qui prendre contact.

23                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Toujours sur le même  
24 thème, c'est-à-dire les perspectives en matière d'ingérence  
25 étrangère. Deux dernières questions. Et je vous demanderais  
26 maintenant de présenter 4428 [sic].

27 **--- PIÈCE No. CAN044228 R01 0001:**

28 Deputy Minister Committee for

1 Intelligence Response (DMCIR) Meeting  
2 Minutes

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, il s'agit du  
4 compte rendu d'une réunion d'octobre 2018, e DM CIR. Donc, à  
5 la page 2.

6 À la fin de la deuxième page, on parle donc  
7 d'une ébauche de compte rendu, mais il est question d'une  
8 discussion, et je crois que c'était pour les postes outre-  
9 mer. Alors, pouvez-vous faire dérouler? Oui, d'accord. On  
10 parle d'une discussion. On dit que le ministère des Affaires  
11 mondiales a parlé de la compréhension du concept des  
12 ingérences. Et on dit... donc, on a demandé de confirmer cela,  
13 et on parle de changement de paradigme dans tel ou tel pays.

14 Et pouvez-vous nous dire, qu'est-ce qui se  
15 passait dans ce contexte? Comment cette conversation se  
16 déroulait entre les divers sous-ministres?

17 **M. DAVID MORRISON:** Écoutez, je ne me  
18 souviens pas vraiment de cette réunion. D'après les notes,  
19 j'y étais. Donc, je tiens pour acquis que c'est vrai. Je  
20 vais vous dire ce que je pense qui se passait.

21 Et on en revient encore une fois à ce que je  
22 disais précédemment, toujours au sujet de la distinction  
23 entre influence et ingérence étrangère. Les changements  
24 géopolitiques dont il est question dans ce paragraphe, ben,  
25 ça signifie probablement qu'on faisait référence au fait que  
26 la Chine, encore tout récemment, n'aurait pas été décrite  
27 comme une puissance perturbatrice, comme on le dit dans le  
28 contexte de la stratégie indo-pacifique.

1                   Donc, il y a eu sur le plan international  
2 beaucoup de changements. Et comme je viens de l'indiquer,  
3 les points de vue sur la Chine ont considérablement durci  
4 dans l'opinion publique canadienne et dans les milieux où on  
5 prend les décisions, dans l'établissement canadien. Ce qui a  
6 suscité les débats auxquels vous venez de faire allusion,  
7 justement, à savoir si, compte tenu de l'existence de telle  
8 ou telle activité, est-ce qu'on a affaire à de l'ingérence ou  
9 à de la simple influence?

10                   Et dans le cas de cette réunion en  
11 particulier, où il est question de prendre certaines mesures,  
12 là, probablement qu'on fait allusion aux exercices qu'on a  
13 eus dans la communauté par suite de ces efforts pour en  
14 arriver à une meilleure compréhension des lignes de  
15 démarcation.

16                   **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous pouvez changer.  
17 Merci. Merci.

18                   Ma toute dernière question, Monsieur  
19 Morrison. Par suite de l'enquête de la Commission sur le  
20 rapport du NSICOP, on a posé des questions au SCRS la semaine  
21 dernière. Et par suite de cette enquête du Comité des  
22 parlementaires, je pense qu'il était question d'un TRM, donc  
23 un rapport sur les mesures d'atténuation. Et en ce qui  
24 concerne les parlementaires qui étaient breffés par suite de  
25 cette initiative, on a constaté que les réactions, dans  
26 certains cas, c'était que les députés n'étaient pas certains  
27 de ce qui était approprié en termes de comportement quand il  
28 était question de contact avec des représentants étrangers.

1       Donc, encore une fois, est-ce qu'on était près  
2       volontairement, et cetera, et cetera, d'après le rapport des  
3       parlementaires sur ces enjeux.

4                   Pourriez-vous nous broser la toile de fond?  
5       Quelles seraient les règles, que comprennent les  
6       parlementaires, et y a-t-il quelque chose que l'on puisse  
7       faire pour sensibiliser les parlementaires et tous les autres  
8       au sujet des questions qui ont trait à la diplomatie et que  
9       nous avons débattues aujourd'hui?

10                   **M. DAVID MORRISON:** Dans le dernier document,  
11       on parle de changement dans la géopolitique. Et comme je le  
12       disais, ça fait 35 ans que je suis dans le domaine et je n'ai  
13       jamais été témoin d'une telle période que celle... comme celle  
14       qu'on traverse; le changement, les hypothèses qui sont  
15       lancées à gauche et à droite un peu partout.

16                   Donc, pendant la période de la Guerre froide,  
17       par exemple, on savait qui, quel pays... avec quel pays on  
18       pouvait prendre des engagements et ceux qu'il fallait éviter.  
19       Donc, on pouvait parler de pays qui figuraient à l'annexe.  
20       Il y en avait à peu près une trentaine, et on savait qu'il  
21       fallait être très, très, très prudent si quelqu'un provenant  
22       de ces pays nous abordait.

23                   Heureusement, la Guerre froide a pris fin et  
24       les Canadiens, entre autres les parlementaires, ont pu  
25       profiter d'une période remarquable pour ce qui est de la paix  
26       et de la prospérité sur la planète. Par contre, les  
27       changements dans la géopolitique nous ramènent dans un monde  
28       qui n'est pas aussi amical, pas aussi convivial en ce qui

1 concerne les intérêts du Canada. Et fort, honnêtement, il y  
2 a un peu de rattrapage à faire pour ce qui est de la  
3 sensibilisation en matière de sécurité nationale, que ce soit  
4 pour le public canadien ou pour les parlementaires, pour le  
5 Parlement.

6                   Quand j'étais conseiller en matière de  
7 sécurité nationale, par suite de l'élection de 2021, l'une  
8 des premières choses qu'on m'a demandé de faire, c'était de  
9 me présenter devant le nouveau Conseil des ministres, qui  
10 était en retraite fermée, pour leur dire comment il se  
11 pouvait que les députés à titre individuel puissent être la  
12 cible de diverses initiatives, parce que les pays étrangers  
13 leur porteraient beaucoup plus d'attention qu'auparavant, que  
14 ce soit ici à Ottawa par l'entremise des missions  
15 diplomatiques, ou ailleurs.

16                   Et on ne m'a pas demandé de le faire pour  
17 tous les parlementaires, mais seulement pour les membres du  
18 Conseil du ministre. Or, je ne sais pas qui pourrait le  
19 faire. Évidemment, au ministère des Affaires mondiales, on  
20 serait bien content qu'on nous confie ce rôle. Mais je pense  
21 qu'on pourrait faire davantage pour sensibiliser les  
22 parlementaires, pour faire comprendre en quoi est-ce que les  
23 contacts avec des représentants des ambassades qui ont lieu  
24 ici à Ottawa ou lors de réceptions, et cetera. Bon, on parle  
25 de la région de la Capitale nationale, mais il y a beaucoup  
26 de gens qui n'ont jamais été invités à un dîner dans la  
27 résidence d'un diplomate. Donc... surtout pour ceux qui sont  
28 de la région.

1                   Donc, je pense qu'on pourrait en faire  
2           davantage pour mettre les parlementaires, les députés sur un  
3           pied d'alerte. Qu'est-ce qui est acceptable et où est-ce  
4           qu'on traverse la ligne en matière d'enjeux diplomatiques?

5                   Et toujours en ce qui concerne ce changement  
6           très rapide qu'on a connu à l'échelle planétaire, quand on  
7           parle de ce qu'on peut faire davantage pour travailler auprès  
8           des ambassadeurs et de leurs équipes ici en ville à Ottawa,  
9           pour que eux, en tout cas, sachent ce que nous considérons  
10          comme étant la ligne à ne pas traverser. Parce que, encore  
11          une fois, on parle d'ingérence, on parle d'inter...  
12          d'influence. Je pense qu'il faut être très clair, très  
13          transparent, quant à la façon dont nous abordons les  
14          ambassades, les consulats. Qu'est-ce que nous considérons  
15          comme un comportement, comme des activités diplomatiques  
16          acceptables, et où est-ce que nous traçons la ligne à ne pas  
17          franchir?

18                   En passant, on s'y prépare maintenant, mais  
19          ça vaut la peine de le souligner, les prochaines élections  
20          générales auront lieu d'ici un an et nous sommes proactifs.  
21          Non seulement nous avons envoyé des rappels à toutes les  
22          missions pour signaler ce que la Convention de Vienne  
23          imposait comme obligation, mais on convoque toutes les  
24          missions au ministère en novembre prochain pour revoir  
25          ensemble quelles sont justement ces lignes importantes à ne  
26          pas franchir en cas d'élection au Canada.

27                   En conclusion, ce qu'il faut retenir, c'est  
28          que les Canadiens peuvent être confiants. Il y a un système

1 qui existe et ce système fonctionne. Ce système a fonctionné  
2 au cours des dernières élections générales, mais la menace  
3 persiste. En fait, elle est de plus en plus grande. Et  
4 j'espère que cet exercice auquel nous participons tous  
5 actuellement va justement rassurer les Canadiens pour qu'ils  
6 aient confiance en notre engagement.

7 Comme représentants du gouvernement, nous  
8 tenons à suivre les tendances quand il est question de  
9 l'environnement de la menace. Par exemple, l'intelligence  
10 artificielle permet justement de voir qu'ici, la FIMI, c'est  
11 une possibilité d'ingérence. Et il y a d'autres domaines  
12 dans lesquels nous pensons que nous devons en apprendre  
13 beaucoup plus que nous n'en savons maintenant.

14 Et je peux vous garantir que dans notre  
15 ministère, Affaires mondiales Canada - mais je ne peux pas  
16 parler au nom des autres ministères - mais nous, nous sommes  
17 engagés. Nous apprenons et, comme administration, nous  
18 sommes sur un pied de guerre et les Canadiens peuvent nous  
19 faire confiance. Nous évoluons au fil et à mesure que la  
20 menace elle-même évolue.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je n'ai pas d'autres  
22 questions, Madame la Commissaire.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, c'est  
24 l'heure de la pause. Alors, on se revoit après la pause.  
25 Alors, nous reprendrons à 14 h 30.

26 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

27 Cette séance de la Commission est maintenant  
28 suspendue jusqu'à 14 h 30

1 --- La séance est suspendue à 13 h 09

2 --- La séance est reprise à 14 h 31

3 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

4 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
5 étrangère est de retour en session.

6 Il est 14 h 31.

7 **--- M. PHILIPPE LAFORTUNE, Sous la même affirmation:**

8 **--- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:**

9 **--- Mme CINDY TERMORSHUIZEN, Sous le même serment:**

10 **--- M. DAVID MORRISON, Sous le même serment:**

11 **--- M. WELDON EPP, Sous la même affirmation:**

12 **--- M. ALEXANDRE LÉVÊQUE, Sous la même affirmation:**

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, en premier lieu,  
14 le représen... l'avocat pour Michael Chong.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

16 **Me GIB van ERT:** Mes questions touchent le  
17 témoignage de monsieur Morrison.

18 Monsieur Morrison, la Commission a entendu à  
19 plusieurs reprises maintenant, et je sais que vous en êtes  
20 conscient aussi, qu'il y a eu trois avis du SCRS concernant  
21 Michael Chong qui ont été envoyés par le SCRS à plusieurs  
22 personnes haut placées à Ottawa au début 2021. À l'époque,  
23 comme vous l'avez dit ce matin, vous étiez conseiller en  
24 matière de politique étrangère. Le rapport nous dit que vous  
25 faisiez partie de la liste de diffusion.

26 Si j'ai bien compris votre témoignage ce  
27 matin et le résu... le sommaire que vous avez présenté, vous  
28 n'avez pas trouvé que les préoccupations soulevées par le

1 SCRS représentaient des cas véritables d'ingérence étrangère.  
2 Est-ce que j'ai bien compris votre témoignage?

3 **M. DAVID MORRISON:** Non.

4 **Me GIB van ERT:** Non, je n'ai pas compris, ou  
5 non, vous n'avez pas...

6 **M. DAVID MORRISON:** Non, c'est pas tout à  
7 fait ce que j'essayais de dire.

8 Je ne pense pas avoir le droit d'entrer dans  
9 le détail de ces trois documents. Ce que nous avons mis dans  
10 le résumé - c'est un consensus incluant le SCRS et les  
11 autres éléments du... de la machine du renseignement canadienne  
12 - c'est qu'il n'y avait pas d'ingérence étrangère de commise  
13 par Zhao Wei au sujet de Michael Chong.

14 **Me GIB van ERT:** D'accord. Passons à votre  
15 déclaration de témoignage. Je demanderais qu'on présente le  
16 WIT138, s'il vous plaît. Paragraphe 20.

17 Alors, au paragraphe 20 :

18 « Monsieur Morrison a déclaré que le  
19 meilleur exemple d'un cas de  
20 perspective divergente est illustré  
21 par les rapports du SCRS relativement  
22 à la réponse de la République de  
23 Chine à la motion sur les Ouïghours  
24 discutée plus tôt. Monsieur Morrison  
25 a dit qu'une bonne partie du  
26 renseignement qu'il a vu sur la  
27 réponse de la Chine était présentée  
28 comme réponse à l'ingérence étrangère

1                    quand, de son avis, ces activités  
2                    étaient de la diplomatie légitime. »  
3                    (Tel qu'interprété)

4                    C'est bien votre réponse, n'est-ce pas?

5                    **M. DAVID MORRISON:** Oui.

6                    **Me GIB van ERT:** Bon, alors, étant donné que  
7 votre avis était qu'il s'agissait de diplomatie légitime  
8 plutôt que d'ingérence étrangère, vous n'étiez pas d'accord  
9 avec le SCRS sur ce point, n'est-ce pas?

10                    **M. DAVID MORRISON:** Non. Ce sera un dialogue  
11 difficile parce que je sais exactement ce que les rapports du  
12 SCRS disent et je ne suis pas sûr qu'ils fassent partie de la  
13 preuve.

14                    **Me GIB van ERT:** Je voudrais éviter ce  
15 problème, alors je voudrais vous montrer quelques parties.  
16 Je comprends que ce n'est pas l'endroit ici pour certaines  
17 discussions.

18                    **M. DAVID MORRISON:** D'accord.

19                    **Me GIB van ERT:** Alors, je demanderais qu'on  
20 passe le document CAN3465.

21                    **--- PIÈCE No. CAN003465 R01:**

22                    Defensive briefings to two Members of  
23 Parliament regarding PRC foreign  
24 interference activity PCO

25                    **Me GIB van ERT:** C'est pas un des trois  
26 instruments, c'est en fait le protocole d'entente.

27                    **COMMISSAIRE HOGUE:** Attendez, je vous  
28 demanderais, si vous voulez bien, je vous demanderais de

1 prendre votre temps pour... en cas d'objection, s'il y a le  
2 vérificateur général. Si vous n'êtes pas à l'aise de  
3 divulguer quelque chose parce que vous n'êtes pas sûr, dites-  
4 le-moi.

5 **M. DAVID MORRISON:** Merci.

6 **Me GIB van ERT:** La Commissaire commence à  
7 être au courant de mes manigances.

8 Bon, alors, le sujet du protocole...

9 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais  
10 elle ne voit pas le document en question.

11 **Me GIB van ERT:** Si on passe à la page 2 du  
12 document, CAN 3465, page 2, donc. Alors, on dit sous le  
13 paragraphe « Issue », enjeu :

14 « Le SCRS va mener des séances  
15 d'information défensives aux membres...  
16 aux députés pour les sensibiliser sur  
17 l'ingérence étrangère, les menaces  
18 d'ingérence étrangère posées par la  
19 RPC. » (Tel qu'interprété)

20 Et je vais vous expliquer un peu - toujours  
21 sur la même page, page 2 - merci, c'est un peu plus grand.

22 Alors, le contexte, *background* :

23 « La RPC maintient un intérêt envers  
24 les députés Chong et Chiu. Le SCRS  
25 estime que les deux sont [en blanc]  
26 cibles de l'ingérence étrangère de la  
27 RPC. » (Tel qu'interprété)

28 Alors, le SCRS estime que les deux sont des

1 cibles. Au paragraphe suivant, on continue, au milieu du  
2 paragraphe :

3 « Chong a été affilié personnellement  
4 à bon nombre d'efforts visant à  
5 soulever les activités menaçantes de  
6 la RPC. Et Chiu est le député d'une  
7 circonscription qui intéresse  
8 beaucoup la Chine. » (Tel  
9 qu'interprété)

10 Alors, ce que j'essaie de dire, c'est que si  
11 je comprends bien ce document et d'autres que la Commission a  
12 vus, la RPC estimait qu'il s'agissait d'ingérence étrangère.  
13 Je comprends que vous n'étiez pas d'accord, mais je voulais  
14 que ce soit bien clair. Vous n'étiez pas d'accord avec le  
15 SCRS à savoir s'il s'agissait d'ingérence étrangère ou non?

16 **M. DAVID MORRISON:** Je n'ai pas suivi cette  
17 question particulière en 2021. Donc, je n'avais aucune  
18 raison d'être en désaccord avec le SCRS en 2021 parce que je  
19 n'ai pas commencé à suivre la question avant que ça ne vienne  
20 à l'attention du public deux ans plus tard en 2023.

21 Je tiens aussi à signaler qu'il s'agit là  
22 d'un rapport du SCRS. J'ai déjà témoigné ce matin sur le  
23 fait qu'il y a eu différentes perspectives sur ce qui  
24 constitue l'ingérence étrangère versus influence étrangère.  
25 J'ai aussi témoigné plus tôt aujourd'hui pour dire que le  
26 processus de production des sommaires sur les incidents  
27 majeurs d'ingérence étrangère ont permis de réunir la  
28 communauté autour de l'interprétation commune de ce qu'est

1 l'ingérence étrangère et l'influence étrangère. Et je  
2 signale que le SCRS a fait partie intégrante de ces  
3 délibérations.

4 **Me GIB van ERT:** Bon, je vais devoir vous  
5 ramener au document que je vous avais montré, au paragraphe  
6 20, alors le WIT138, une autre fois s'il vous plait. Le  
7 paragraphe 20, une autre fois.

8 Vous parlez ici dans le passé. Vous dites  
9 que vous n'aviez pas une opinion en 2021, mais ce n'est pas  
10 ce que dit le paragraphe 20. Vous dites :

11 « Monsieur Morrison a dit qu'une  
12 bonne partie des renseignements qu'il  
13 a vus dans le passé sur la réponse de  
14 la RPC était déclarée ingérence  
15 étrangère lorsque, de son avis, cette  
16 activité constituait une diplomatie  
17 légitime. » (Tel qu'interprété)

18 Alors, votre avis à l'époque - vous pouvez  
19 vous retirer ce que vous avez dit, si vous le voulez - mais à  
20 l'époque, vous aviez dit que le SCRS avait tort, que ce  
21 n'était pas de l'ingérence étrangère, c'était de la  
22 diplomatie légitime.

23 **M. DAVID MORRISON:** Je n'ai pas exprimé  
24 d'avis à l'époque parce que je n'ai pas pris part à ces  
25 rapports.

26 **L'INTERPRÈTE:** Question inaudible.

27 **M. DAVID MORRISON:** Mais mon impression de  
28 l'ingérence étrangère et mon étude de l'ingérence étrangère a

1       commencé plus tard, vers la fin de l'année 2021, quand je  
2       suis devenu conseiller national en matière de sécurité. Et  
3       j'ai déjà parlé aujourd'hui du processus pour préparer un  
4       rapport spécial. C'est un document que nous avons vu très  
5       rapidement, mais le rapport est basé sur mon entrevue... mon  
6       témoignage à huis clos de juillet ou août 2024.

7                Dans ce témoignage, ou dans cette entrevue,  
8       on nous a demandé de parler de la motion sur les Ouïghours.  
9       Et j'ai déjà dit ce matin en témoignage qu'avant la motion  
10      Ouïghours, il y avait beaucoup de diplomatie active qui  
11      n'était pas activée. Et après la motion, on a essayé de  
12      prendre des mesures pour...

13               **Me GIB van ERT:** Attendez, je vous  
14      interromps. Lorsque vous avez formé votre opinion à un  
15      moment donné, vous avez commencé à penser que ce genre de  
16      sanctions n'était pas de l'ingérence étrangère et que le SCRS  
17      avait tort de penser cela?

18               **M. DAVID MORRISON:** Plus tôt ce matin, j'ai  
19      dit que l'application de sanctions économiques ne constitue  
20      pas de l'ingérence étrangère.

21               **COMMISSAIRE HOGUE:** Laissez-le répondre à  
22      cette question. Ensuite, vous reviendrez avec votre  
23      question. Je pense qu'en toute justice, il faut lui  
24      permettre de répondre.

25               **Me GIB van ERT:** Oui, mais Madame la  
26      Commissaire, je vais vous demander de m'aider et d'insister  
27      que monsieur Morrison réponde à la question.

28               **COMMISSAIRE HOGUE:** Comme j'ai dit, laissez-

1 le finir de répondre et, ensuite, vous reposerez votre  
2 question. Mais laissez-le finir de répondre.

3 **M. DAVID MORRISON:** J'allais finir très  
4 rapidement. J'allais signaler tout simplement que les  
5 sanctions économiques font partie de la trousse d'outils  
6 diplomatiques utilisées par bien des pays, y compris la Chine  
7 et le Canada.

8 **Me GIB van ERT:** Monsieur Morrison, de votre  
9 avis, lorsque le SCRS a décrit la menace posée à monsieur  
10 Chong et sa famille comme étant de l'ingérence étrangère,  
11 étiez-vous d'avis que le SCRS s'était trompé et qu'il  
12 s'agissait en fait d'activités diplomatiques légitimes?  
13 C'est une question qui demande un oui ou un non.

14 **M. DAVID MORRISON:** C'est peut-être pour vous  
15 une question de oui ou non, mais c'est une question complexe  
16 et je suis conscient du fait qu'un ensemble de documents  
17 peuvent dire toutes sortes de choses au sujet de toutes  
18 sortes de personnes. Le consensus de la communauté du  
19 renseignement et de la sécurité du renseignement au Canada  
20 est que monsieur Zhao Wei n'a pas participé à des activités  
21 d'ingérence étrangère relativement à monsieur Chong.

22 **Me GIB van ERT:** Madame la Commissaire, la  
23 question ne portait pas sur le consensus. J'ai demandé à  
24 monsieur Morrison s'il était en désaccord avec le SCRS ou  
25 non. Je lui... je vous demande de demander au témoin de  
26 répondre à la question directe que j'ai posée.

27 **M. DAVID MORRISON:** Je ne suis pas d'accord  
28 avec la description des sanctions économiques comme étant de

1 l'ingérence étrangère. Je n'ai pas le droit de dire... de  
2 parler d'autres choses qui se trouvaient dans ces documents.

3 **Me GIB van ERT:** Alors, disons comme ceci.  
4 Si, comme le SCRS semble l'avoir fait... l'avoir dit, la  
5 collecte d'information au sujet de Michael Chong et sa  
6 famille a été faite de manière clandestine ou de manière  
7 couverte, êtes-vous d'accord pour dire que ça va au-delà de  
8 la définition d'ingérence... d'influence étrangère?

9 **M. DAVID MORRISON:** Tout ce qui est fait de  
10 manière trompeuse ou en cachette dépasse les limites.

11 **Me GIB van ERT:** Merci. Alors, la collecte  
12 de données sur monsieur Chong et sa famille... et je comprends  
13 ce que vous dites. Ce que j'ai compris dans votre résumé,  
14 c'est - et même ce matin - le corps diplomatique canadien en  
15 sait plus, essaie toujours de chercher plus, à savoir plus  
16 sur les diplomates étrangers, s'ils ont des familles au  
17 Canada, et tout ça est légitime. Alors, tout cela, si c'est  
18 fait de manière clandestine ou trompeuse, est-ce que j'ai  
19 bien compris?

20 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

21 **Me GIB van ERT:** Alors, si la collecte de  
22 données était autre que quelque chose d'ouvert et clair, il  
23 s'agit d'ingérence étrangère. Je crois que nous sommes  
24 d'accord là-dessus. Je vous pose la question suivante.

25 Monsieur Zhao était un diplomate ici. Il  
26 était donc employé du ministère des Affaires étrangères, qui  
27 est l'équivalent chinois d'Affaires mondiales Canada?

28 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

1                   **Me GIB van ERT:** Alors, s'il envoyait de  
2 l'information au sujet de monsieur Chong et sa famille à la  
3 Chine, il n'y a pas de problème particulier, nécessairement,  
4 n'est-ce pas? Tout comme si notre mission au Danemark  
5 envoyait de l'information au sujet d'un député danois à  
6 Ottawa, il n'y a rien de répréhensible là?

7                   **M. DAVID MORRISON:** Oui.

8                   **Me GIB van ERT:** Si, au contraire, monsieur  
9 Zhao partageait cette information avec le ministre de la  
10 Sécurité de l'État en Chine, ce serait une autre question,  
11 n'est-ce pas?

12                   **M. DAVID MORRISON:** Peut-être, peut-être pas.  
13 Permettez-moi de finir. En Chine, la  
14 sécurité... le ministère de la Sécurité de l'État et peut-être  
15 d'autres ministères peuvent émettre des sanctions  
16 économiques. Ça ne relève pas uniquement du ministère des  
17 Affaires étrangères. Alors, ça dépend de l'usage prévu de  
18 l'utilisation... de l'information.

19                   **Me GIB van ERT:** Je comprends que le ministre  
20 de la Sécurité est en fait l'agence de renseignement  
21 étranger. En fait, c'est l'organisation d'espionnage de la  
22 Chine, n'est-ce pas?

23                   **M. DAVID MORRISON:** Je crois que ce ministère  
24 participe à de l'espionnage, mais je ne sais pas si on  
25 connaît le reste de son mandat. Je sais qu'en vertu des lois  
26 canadiennes, ce ministère peut entreprendre des sanctions  
27 économiques.

28                   **Me GIB van ERT:** Donc, s'il s'agissait

1       seulement d'imposer des sanctions économiques, ça relève du  
2       mandat contre monsieur Chong? Si ce n'est pas vrai, ça va  
3       au-delà des limites?

4               **M. DAVID MORRISON:** Si c'est fait de manière  
5       clandestine ou mensongère, oui.

6               **Me GIB van ERT:** Alors, ces considérations  
7       relèvent de l'article 2(b) de la *Loi sur le SCRS* et sa  
8       définition de menace à la sécurité canadienne, n'est-ce pas?

9               **M. DAVID MORRISON:** Je... si vous le dites. Je  
10       ne connais pas la *Loi sur le SCRS*.

11               **Me GIB van ERT:** Bon, alors, on va montrer le  
12       document. Alors, je demanderais d'afficher le document  
13       CAN.DOC17. Merci.

14       **--- PIÈCE No. CAN.DOC.0017:**

15                               Canadian Security Intelligence  
16                               Service (CSIS) Institutional Report -  
17                               unclassified

18               **MR. GIB van ERT:** Alors, à la page 1,  
19       descendez un peu, s'il vous plait. Un peu plus. Voilà.  
20       Alors :

21                               « Le terme 'menace à la sécurité au  
22                               Canada' est défini dans l'article 2  
23                               de la *Loi*... » (Tel qu'interprété)

24               Et c'est le point (b) qui m'intéresse :

25                               « ... les activités influencées par les  
26                               pays étrangers au Canada... » (Tel  
27                               qu'interprété)

28               Et je m'arrête ici pour dire si... l'influence

1 n'est pas problématique comme telle, mais alors :  
2 « ...les activités influencées par les  
3 pays étrangers au Canada [ou  
4 nuisant...] ou relatives au Canada qui  
5 sont nuisibles aux intérêts du  
6 Canada, qui sont clandestines ou  
7 trompeuses, ou qui incluent des  
8 menaces envers une personne... » (Tel  
9 qu'interprété)

10 Alors, encore une fois, ce que je propose,  
11 c'est que ce sont les considérations qui gèrent le SCRS. Le  
12 Service essaie de déterminer si les choses qui sont faites le  
13 sont d'une manière qui inclut des activités clandestines ou  
14 trompeuses, et qui inclut une menace envers une personne.

15 Alors, si le SCRS a déterminé cela, et ça a  
16 touché monsieur Chong, et même vous étiez d'accord, il pose  
17 la question de savoir si c'est allé au-delà de l'influence  
18 ordinaire des politiciens locaux. Et ça devient quelque  
19 chose de clandestin ou de trompeur.

20 Alors, ce à quoi je veux en venir, c'est que  
21 le SCRS a déterminé, comme on le voit dans les documents,  
22 qu'il s'agissait d'ingérence étrangère. Et le Service se  
23 référait à sa propre loi, évidemment, parce que c'est le seul  
24 pouvoir dont le Service dispose. Mais vous avez interprété  
25 la chose différemment, n'est-ce pas?

26 **M. DAVID MORRISON:** Vous continuez d'essayer  
27 de me ramener à 2021, alors je vais devoir continuer...

28 **Me GIB van ERT:** Alors, je me corrige. Vous

1 l'interprétez différemment aujourd'hui?

2 **M. DAVID MORRISON:** Je crois que le SCRS  
3 l'évalue différemment maintenant, et c'est le but du sommaire  
4 consolidé. Je dirais que les rapports de renseignement dont  
5 vous parlez, dont on ne peut pas parler maintenant, subissent  
6 moins de tests rigoureux. L'interaction que nous venons  
7 d'avoir avec toute la communauté sur les questions  
8 d'influence ou d'ingérence étrangère ont été discutées.

9 Et je signale en plus qu'il y a quelque chose  
10 de plus large, de plus étendu, qu'on essaie d'inclure sur la  
11 question des sanctions économiques, « vous les faites, donc  
12 je les fais ». Ce qui est aussi vrai, c'est que nous avons  
13 imposé des sanctions envers des fonctionnaires chinois, ils  
14 ont menacé des représailles, ils l'ont fait, et monsieur  
15 Chong et d'autres députés ont été assujettis à des sanctions.

16 **Me GIB van ERT:** Je pense qu'on s'entend tous  
17 pour dire que s'il s'agissait uniquement de sanctions  
18 économiques, ça ne va pas à l'encontre du droit  
19 international. Ça ne peut pas être caractérisé comme  
20 ingérence étrangère. Mais lorsque le SCRS a envoyé ces  
21 documents, y compris l'IMU, l'entente dont je vous ai parlé,  
22 c'est de l'ingérence.

23 Alors, bon, il va falloir passer à autre  
24 chose, parce que je commence à manquer de temps. Dans la  
25 déclaration des témoins, il y a une observation qui dit que  
26 la question de savoir si monsieur Chong et sa famille étaient  
27 ciblés n'a pas été portée au comité de renseignement du  
28 ministre. Êtes-vous... vous souvenez-vous de cela, que ça n'a

1 pas été fait? Personne n'a fait remonter cela jusqu'au  
2 niveau du ministre?

3 **M. DAVID MORRISON:** C'est exact, comme ça a  
4 été dit dans un témoignage.

5 **Me GIB van ERT:** Est-ce que vous pourriez  
6 expliquer qui avait la possibilité de faire remonter cela?

7 **M. DAVID MORRISON:** N'importe quel sous-  
8 ministre, membre du comité, pouvait porter des renseignements  
9 à l'attention du comité.

10 **Me GIB van ERT:** Et est-ce que monsieur Rigby  
11 était membre à l'époque?

12 **M. DAVID MORRISON:** Oui. Et n'importe qui à  
13 l'époque avait la possibilité de faire remonter les  
14 renseignements.

15 **Me GIB van ERT:** Vous étiez... vous siégiez au  
16 comité, n'est-ce pas?

17 **M. DAVID MORRISON:** Ça dépend de l'époque.

18 **Me GIB van ERT:** 2021, vous étiez conseiller  
19 en affaires étrangères auprès du Premier ministre.

20 **M. DAVID MORRISON:** À cette époque, on  
21 parlait de DMIC, c'est-à-dire un comité qui, en général,  
22 faisait des tests sur des analyses plus importantes, plus  
23 vastes. Et le comité s'adresse maintenant au DM CIR, qui est  
24 le comité des sous-ministres en matière de réponses liées aux  
25 renseignements. C'est un nouveau... le nouveau comité a été  
26 mis sur pied pour s'assurer que n'importe quel renseignement  
27 exigeant une réaction par un organisme quelconque ou de façon  
28 collective soit porté à l'attention des... aux fonctionnaires

1 membres du comité. Et ça, c'était au printemps de 2020  
2 [sic].

3 **Me GIB van ERT:** Passons à WIT138, s'il vous  
4 plait. Paragraphe 15.

5 On dit ici :

6 « Monsieur Morrison a témoigné au  
7 sujet de ses interactions avec les  
8 représentants de la Chine, et il  
9 estime que la Chine est complètement  
10 incomprise par le Canada [et  
11 qu'elle...] en ce qui a trait à la  
12 réhabilitation de sa réputation. »  
13 (Tel qu'interprété)

14 Restons-en là. Au sujet des documents de  
15 ciblage, vous en avez parlé ce matin, vous avez dit que :

16 « ... la GRC [sic] n'a pas l'habitude  
17 de traiter avec le législatif au  
18 Canada, qu'il ne sait pas comment ça  
19 fonctionne. » (Tel qu'interprété)

20 Donc, enfin, ça, c'est infantilisant pour un  
21 pays qui, évidemment, tous les témoins qui ont comparu devant  
22 nous ont dit à ce sujet que c'est un pays sophistiqué,  
23 puissant, complexe. C'est un adversaire très fort qui  
24 connaît parfaitement le terrain et qui est capable  
25 d'entreprendre ou de comprendre ce qu'un enfant de 12 ans  
26 peut comprendre au sujet des processus démocratiques.

27 On ne peut pas laisser entendre que la Chine,  
28 compte tenu de sa sophistication, n'est pas en mesure de

1 comprendre la façon dont les choses fonctionnent sur le plan  
2 législatif dans un pays.

3 **M. DAVID MORRISON:** Eh bien, je m'en tiens à  
4 ce que j'ai dit aujourd'hui, et dans le résumé. À  
5 l'expérience... j'ai... enfin, j'ai l'expérience et je l'ai dit.

6 **Me GIB van ERT:** Vous continuez en disant que  
7 la position du Canada vis-à-vis de la Chine s'est durcie.  
8 Alors, certainement, c'est l'inverse, non? C'est-à-dire que  
9 c'est la Chine qui a durci sa position. Est-ce qu'il y a un  
10 exemple de cas d'ingérence étrangère du Canada en Chine?

11 **M. DAVID MORRISON:** Non.

12 **Me GIB van ERT:** Les témoins n'ont cessé de  
13 répéter à la Commission que le Canada est le lien faible dans  
14 le groupe des cinq, parce qu'il est exposé aux ingérences  
15 étrangères. Et vous semblez dire que c'est l'inverse, qu'en  
16 fait, on était trop durs vis-à-vis de la Chine. Cela laisse  
17 entendre quelque chose de différent.

18 **M. DAVID MORRISON:** Les deux vérités sont  
19 valables. Nous avons été... essayé, pour ce qui est du  
20 mécanisme de réaction à l'ingérence étrangère, nous avons  
21 essayé de nous adapter. Et cela a été dit dans le témoignage  
22 d'aujourd'hui.

23 Je conviens que la Chine est effectivement  
24 une nation puissante qui a des intérêts opposés avec nous et  
25 qui diverge de plus en plus de nos points de vue. Mais on  
26 peut également dire que la Chine se sent totalement  
27 incomprise par le Canada et par d'autres pays. Et c'est mon  
28 avis professionnel qui a été nourri par mes différents liens

1 avec les diplomates chinois à Beijing et au Canada, et par  
2 toute une série de conversations que j'ai eues avec des  
3 interlocuteurs étrangers à des très hauts niveaux à  
4 Washington, à Londres et ailleurs.

5 **Me GIB van ERT:** Veuillez afficher WIT145.  
6 Paragraphe 3, s'il vous plait.

7 Alors, on voit ici au paragraphe 3, mais  
8 c'est la même chose au paragraphe 4, que... et c'est ce que  
9 vous avez dit ce matin, que les activités de la Chine, dans  
10 le Xinjiang, c'est à peu près 8 lignes vers le bas, et c'est  
11 à la fin du paragraphe 4, c'est-à-dire que ces activités dans  
12 le Xinjiang... donc, de quelles activités parlez-vous  
13 exactement?

14 **M. DAVID MORRISON:** Eh bien, la communauté  
15 internationale est d'avis général, y compris les Nations  
16 Unies, que la Chine s'est engagée dans des activités qui  
17 correspondent, qui consistent à avoir des camps de  
18 concentration, à faire travailler les enfants. Moi, je ne  
19 suis pas spécialisé en ce qui concerne le Xinjiang, mais des  
20 actes de répression. Et le Canada estime que la situation  
21 dans cette région s'est répétée régulièrement.

22 **Me GIB van ERT:** Oui, vous avez dit que le  
23 Parlement avait voté à 168 voix pour déclarer que c'était un  
24 génocide qui était con... pourquoi vous n'avez pas parlé de  
25 génocide, alors?

26 **M. DAVID MORRISON:** Génocide entend une  
27 définition légale de très haut niveau. Je ne suis pas un  
28 avocat. Et personnellement, je suis intimement convaincu sur

1 la foi des évènements au Moyen-Orient, au Proche-Orient, que  
2 le seuil juridique pour le génocide est assez élevé. Et le  
3 terme a pu être utilisé au Parlement de façon inappropriée.

4 Et je ne vais pas vous donner mon opinion sur  
5 le... la façon dont fonctionne le Parlement, mais je ne vais  
6 pas non plus vous dire ce qui se passe du côté des génocides  
7 et s'il s'agit de génocide ou pas.

8 **Me GIB van ERT:** Passons à WIT104, paragraphe  
9 27. Qui concerne la décision de considérer... de déclarer,  
10 plutôt, monsieur Wei Zhao *persona non grata* au Canada. Vous  
11 avez expliqué qu'il y avait eu différents évènements, des  
12 démarches qui avaient été entreprises. Et vous nous avez  
13 expliqué le contexte de cette décision au sujet de monsieur  
14 Wei Zhao.

15 Donc, d'après ce que je comprends ici, le  
16 Gouvernement du Canada savait bien avant, peut-être un an,  
17 deux ans avant la décision, que Wei Zhao était un agent de  
18 l'ingérence étrangère. Le Gouvernement du Canada, selon  
19 vous, était-il au courant que Wei Zhao se livrait à des  
20 ingérences étrangères des mois, des années avant la décision  
21 en question?

22 **M. DAVID MORRISON:** Je dirais que les  
23 services de sécurité estimaient que monsieur Zhao Wei était...  
24 participait à des activités d'ingérence étrangère. Et,  
25 effectivement, il est arrivé en 2018 et je crois savoir que  
26 dès 2019, il a fait l'objet de l'intérêt des services de  
27 sécurité, des services secrets.

28 Et donc, on a... il est estimé que des

1 éléments... on a estimé qu'il ne participait pas uniquement à  
2 des activités diplomatiques.

3 **Me GIB van ERT:** Mais je parle avant la  
4 sortie par l'article du *Globe and Mail*.

5 **M. DAVID MORRISON:** Il y a eu beaucoup  
6 d'informations venant de toutes parts, recueillies par les  
7 organismes du renseignement. Et mon collègue Lafortune a dit  
8 qu'il n'y avait pas eu de signal particulier qui s'est... qui  
9 était passé au rouge dans le cas de monsieur Zhao Wei, et on  
10 s'est penché sur l'affaire à Affaires mondiales et on a  
11 examiné les noms, et vu à ce moment-là qu'il y avait un... des  
12 activités qui se répétaient. Et on en a parlé dans le cadre  
13 de nos échanges avec la Chine.

14 **Me GIB van ERT:** Monsieur [sic] le  
15 Commissaire, je demanderais peut-être 4 minutes de plus.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, allez-y.

17 **Me GIB van ERT:** Donc, veuillez afficher.  
18 CAN33567. Nous avons vu cela ce matin. C'est donc l'avis au  
19 ministre relativement au PNG et à l'affaire Wei Zhao. La  
20 population canadienne, on peut le dire, savait le 8 mai,  
21 quand la ministre a annoncé que Wei Zhao était *persona non*  
22 *grata*, que le gouvernement avait pris des mesures radicales  
23 en réponse à la menace que celui-ci... qui posait contre  
24 monsieur Chong et sa famille.

25 Et ce matin, vous avez dit, qu'en fait, ça  
26 n'avait rien à voir avec Michael Chong et sa famille, avec le  
27 fait qu'ils aient été ciblés, mais que c'était dû à des  
28 évènements plus récents. Est-ce que vous pouvez nous en

1 parler?

2 **M. DAVID MORRISON:** Tout indique comme  
3 monsieur Zhao Wei n'a pas participé à des activités  
4 d'ingérence étrangère dans le cas de Michael Chong. Nous  
5 avons beaucoup parlé ce matin. Nous avons expliqué que nous  
6 avons recouru aux outils d'expulsion et que, après avoir  
7 analysé d'autres solutions relativement aux personnes à  
8 expulser, que nous n'avions pas de problème à l'expulser lui.

9 **Me GIB van ERT:** Donc, cela était en réponse  
10 au récit concernant monsieur Michael Chong et sa famille,  
11 parce qu'ils étaient ciblés, et vous dites non, que c'était  
12 pas pour cette raison, que c'était pour d'autres raisons.  
13 C'est essentiellement ce que vous dites à la Commission?

14 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

15 **Me GIB van ERT:** Eh bien, ce document que  
16 j'ai fait afficher, regardez le deuxième paragraphe. En  
17 fait, restons-en au premier paragraphe.

18 Il est dit ici que « la note de service  
19 décrit les mesures recommandées ». Et l'on dit que « dans le  
20 cas de la conduite signalée, un diplomate accrédité... », cela  
21 découlait donc de l'article du *Globe and Mail*. C'est-à-dire,  
22 surtout dans le cas de la conduite signalée. Donc, ça, c'est  
23 ce qui apparaît dans les médias.

24 Ensuite, on dit que :

25 « Ce fonctionnaire avait effectué  
26 [donc, donc le fonctionnaire chinois  
27 avait effectué] l'ingérence  
28 étrangère. » (Tel qu'interprété)

1 Passons au deuxième paragraphe maintenant.  
2 Vous dites bien que des éléments constatés dans les médias ne  
3 sont pas exacts au sujet de la personne concernée. Est-ce  
4 que vous pourriez nous préciser de quels éléments vous parlez  
5 à cet égard, qui n'auraient pas été tout à fait exacts?

6 **M. DAVID MORRISON:** Je suis autorisé à vous  
7 dire qu'il n'a pas été expulsé pour des raisons d'ingérence  
8 étrangère dans le cas de Michael Chong.

9 **Me GIB van ERT:** Eh bien, dans votre résumé  
10 de témoins, vous en avez reparlé ce matin, monsieur Lafortune  
11 lui aussi en a parlé, vous avez dit qu'après le papier dans  
12 le *Globe*, les renseignements reçus par Affaires mondiales en  
13 2021 étaient passés du milieu de travail à un niveau  
14 supérieur. Et de quoi... je vous demanderai de quoi il s'agit,  
15 mais que à la suite de cela, ça vous a permis de compléter le  
16 tableau au sujet des suspicions qui planaient à son égard des  
17 activités concernant Michael Chong. Est-ce que c'était en  
18 lien avec ça?

19 **M. DAVID MORRISON:** Non.

20 **Me GIB van ERT:** Eh bien, s'il n'y a jamais...  
21 s'il y avait jamais eu d'article dans le *Globe and Mail*, à ce  
22 moment-là, on n'aurait eu aucune raison de penser que Wei  
23 Zhao aurait été, donc, *persona non grata*?

24 **M. DAVID MORRISON:** Non, pas du tout. C'est  
25 inexact. Nous avons souligné en grand détail ce matin toutes  
26 les mesures qui ont été prises en escalade vis-à-vis de la  
27 Chine. Et nous avons parlé des mois qui ont précédé le mois  
28 de mai. Au ministère, on avait envisagé la possibilité d'une

1 expulsion de diplomate. C'est effectivement, ce que nous  
2 allions faire à cause des activités qui nous préoccupaient.  
3 C'est que toutes les options étaient sur la table. Comme je  
4 l'ai dit quand on m'a posé ce matin en interrogatoire direct,  
5 l'article du *Globe* nous a donné la possibilité, justement,  
6 d'agir sous un jour qui nous était favorable pour lancer un  
7 message à la Chine et à d'autres pays.

8 **Me GIB van ERT:** Je veux bien répondre...  
9 autrement dit, je veux bien comprendre. Autrement dit, vous  
10 nous déclarez qu'il y avait des discussions au sujet de la  
11 possibilité de déclarer Wei Zhao *persona non grata* avant même  
12 l'article, la publication de l'article?

13 **M. DAVID MORRISON:** Non. Non. Madame la  
14 Commissaire, il y a eu des discussions sur la possibilité  
15 d'appliquer la déclaration de *persona non grata* des mois  
16 avant la publication de l'article dans le *Globe and Mail*, et  
17 nous avons dressé la table pour savoir combien,  
18 éventuellement, de diplomates seraient expulsés.

19 **Me GIB van ERT:** Donc utiliser les outils,  
20 mais pas forcément contre Wei Zhao?

21 **M. DAVID MORRISON:** Peut-être contre Wei  
22 Zhao, peut-être contre d'autres. C'est ce que j'ai dit ce  
23 matin. Après la publication de l'article, il était très  
24 clair pour nous que cette position... notre position était  
25 intenable pour le Canada, et que nous nous sommes demandé si,  
26 advenons que nous fassions cette déclaration, nous le  
27 déclarerions, lui, *persona non grata*, ou nous en déclarerions  
28 d'autres. Et, après délibération, nous l'avons ciblé lui, et

1 uniquement lui.

2 **Me GIB van ERT:** Merci beaucoup, Madame la  
3 Commissaire. Merci aux témoins.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous passons maintenant à  
5 Maitre Choudhry, qui représente Jenny Kwan.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

7 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour. Je m'appelle  
8 Sujit Choudhry. Je suis l'avocat de Jenny Kwan.

9 Je commencerai par un document qui a été  
10 proposé, qui est CAN23... Et donc, on va descendre ce  
11 document. Bien, c'est ici. Extraordinaire.

12 Ce sont des statistiques. Alors, parlons des  
13 statistiques concernant les démarches pour confirmer qu'il y  
14 a eu 48 représentations auprès de la Chine à tous les niveaux  
15 au sujet de l'ingérence, surveillance et questions de  
16 sécurité au Canada. C'est une classification assez large,  
17 donc, au sujet de l'ingérence.

18 Et en particulier, on dit qu'il y a eu 33  
19 contacts concernant quatre démarches officielles. C'est  
20 exact?

21 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Dans ce document en  
23 particulier, vous énumérez quatre études de cas qui sont les  
24 cas de postes de police, le cas de monsieur Zhao et également  
25 la situation de monsieur Wang [sic], du député.

26 Bien, passons à un autre document. Le  
27 document CAN4008[sic].

28 Bien, ça concerne donc la question du Tibet,

1 les discussions qui ont eu lieu.

2 Ce document ici emploie le terme de note  
3 diplomatique et pas de démarche. Démarche est un terme  
4 diplomatique, apparemment, et c'est différent d'une note,  
5 n'est-ce pas? Est-ce que vous pouvez nous expliquer, s'il  
6 vous plait?

7 **M. DAVID MORRISON:** Une démarche peut aller  
8 des appels téléphoniques qui... quand vous envoyez un message  
9 particulier, spécial, au nom de votre gouvernement, ça peut  
10 effectivement prendre la forme d'un échange téléphonique. Ça  
11 peut être aussi plus sérieux si l'on demande à... ou, on  
12 convoque la personne au ministère des Affaires étrangères.  
13 Ou si l'on veut aller au ministère des Affaires étrangères de  
14 l'autre pays, cela peut faire aussi l'envoi d'une note  
15 diplomatique. Le degré de gravité est également déterminé  
16 par votre niveau d'intervention, est-ce que vous allez parler  
17 au directeur, directeur général, sous-ministre, et cetera.  
18 Donc, c'est un terme diplomatique qui est assez vieux et qui  
19 a tout un sens.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bon, alors, les notes  
21 diplomatiques est une sous-catégorie de la catégorie générale  
22 d'une démarche. Est-ce que c'est bien ça?

23 **M. DAVID MORRISON:** Les notes diplomatiques,  
24 c'est comment les... c'est la façon dont les pays parlent entre  
25 eux. Alors, oui, c'est une forme de démarche. C'est une  
26 démarche formelle.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, je voulais  
28 souligner que dans le document précédent, on parle de 48

1 communications, 48 démarches, si je peux dire. Et ce  
2 document-ci parle de 31 communications. Et les autres 17,  
3 est-ce qu'il s'agissait d'ingérence étrangère ou ça touchait  
4 d'autres sujets?

5 **M. DAVID MORRISON:** Je demanderais à mon  
6 collègue qui s'occupe de ces questions de répondre.

7 **M. WELDON EPP:** Est-ce qu'on pourrait voir le  
8 document?

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'était dans le document  
10 précédent. Est-ce qu'on pourrait montrer le document  
11 précédent?

12 **M. WELDON EPP:** Oui, s'il vous plait.

13 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, c'est le document  
14 CAN 23929. J'aimerais qu'on passe au sommaire, encore une  
15 fois. Merci. Voilà.

16 **M. WELDON EPP:** Alors, votre question, donc,  
17 les 17 dont vous parlez...

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est qu'il y en a 48  
19 moins 31.

20 **M. WELDON EPP:** Bon, alors, 31 sur  
21 l'ingérence étrangère tout particulièrement. C'était à un  
22 moment donné, et plus de démarches ont été faites depuis,  
23 mais si je comprends bien votre question, vous voulez savoir  
24 combien d'entre elles portaient sur l'ingérence étrangère et  
25 combien touchaient spécifiquement...

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Il y en a 48 au total et  
27 31 qui portent sur l'ingérence étrangère. Alors, les 17  
28 autres portaient-elles aussi sur l'ingérence étrangère ou

1 autre chose? Si vous ne le savez pas, pas de problème.

2 **M. WELDON EPP:** Non, non. Ici, cette fiche  
3 dit que les 48 représentations qui incluait des démarches  
4 formelles, incluait des engagements, les notes  
5 diplomatiques, les 48 représentations à tous les paliers,  
6 donc, ça inclut à des réunions bilatérales par opposition à  
7 la convocation de l'ambassadeur pour une démarche. Ça peut  
8 être les points de discussion et de réunion. Alors, les 48  
9 portaient sur l'ingérence étrangère.

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, c'est utile.  
11 Revenons aux autres documents. Désolé, je m'excuse auprès du  
12 registre. Encore une fois, 47008.

13 Au bas de la page 1 et au début de la page 2,  
14 on voit une liste d'incidents de représentations  
15 diplomatiques. Alors, je voudrais poser des questions là-  
16 dessus. Et si vous ne pouvez pas, pour préserver la sécurité  
17 publique, veuillez nous le dire pour qu'on le sache au  
18 procès-verbal.

19 Alors, le 17 janvier 2022, on dit qu'il y a  
20 eu une réunion où l'ingérence étrangère a soulevé des  
21 préoccupations claires à suite des activités du United Front  
22 Work au Canada. Alors, ça porte sur le département United  
23 Front Work qui utilisait des membres de la diaspora au  
24 Canada.

25 **M. WELDON EPP:** C'est un très bon... c'est un  
26 bon exemple des 48 démarches. Mais c'était pas un  
27 engagement. Il s'agissait d'un engagement ou d'un mécanisme  
28 régulier, préexistant, et qui n'avait pas été prévu pendant

1 longtemps. C'était une consultation bilatérale formelle où  
2 nous avons passé trois ans... trois heures, pardon, c'était  
3 virtuel, entre notre ministre des Affaires étrangères,  
4 Morgan, et son homologue. Nous avons discuté de points  
5 détaillés dans l'ordre du jour, dont l'ingérence étrangère  
6 incluse par nous. Et nous avons soulevé nos préoccupations  
7 autour des activités de ce département United Front Work.

8 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et j'aimerais aller plus  
9 loin dans ce que vous avez dit. Est-ce que vous avez soulevé  
10 spécifiquement la question des allégations qui sont  
11 maintenant publiques, à savoir que le département United  
12 Front Work travaillait avec la diaspora canadienne?

13 **M. WELDON EPP:** J'étais à la réunion il y a  
14 des années, mais si je me souviens bien, le sous-ministre  
15 n'était pas entré dans ce fin détail, ni ne pouvions-nous  
16 nous attendre à ce qu'elle le fasse. Mais nous n'avons pas  
17 non plus dit que cette agence particulière du Parti  
18 communiste ait entrepris son mandat de façon clandestine.  
19 Nos homologues en Chine connaissent très bien le  
20 fonctionnement de United Front Work.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bon, alors, passons au  
22 8 juillet 2022, où on dit qu'il y a eu une rencontre en marge  
23 du G20 à Bali qui avait mentionné les actions coercitives  
24 chinoises. Bon, encore une fois, la coercition contre qui et  
25 quel genre de coercition?

26 **M. WELDON EPP:** J'essaie de le trouver sur la  
27 liste.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est en haut de la page.

1                   **M. WELDON EPP:** D'accord.

2                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est petit; est-ce qu'on  
3 pourrait peut-être agrandir un petit peu? C'est difficile  
4 pour moi aussi de lire. Est-ce que c'est plus facile?

5                   **M. WELDON EPP:** Merci. Je ne me souviens  
6 pas, mais je dirais que nous avons un dialogue constant à  
7 tous les paliers, y compris avec les ministres d'Affaires  
8 étrangères, pour leur dire bien clairement que, nonobstant le  
9 fait que les deux Michael avaient été récupérés, rapatriés,  
10 que les activités entreprises par la Chine de manière  
11 coercitive, par le biais de Canadiens... citoyens canadiens et  
12 par d'autres mécanismes de coercition qui avaient encore lieu  
13 étaient inacceptables.

14                   Alors, je suppose, étant donné les points de  
15 discussion que j'ai vus, que toute la question de questions  
16 économiques, les otages, tout ça, l'initiative de détention  
17 arbitraire, tout ça aurait fait partie de la discussion.

18                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bon, passons à autre  
19 chose. Alors, le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

20                   « Note verbale livrée sur  
21 l'intimidation de Canadiens,  
22 l'ingérence dans les processus  
23 internes et législatifs. » (Tel  
24 qu'interprété)

25                   Alors, point par point, de quelle  
26 intimidation de Canadiens parle-t-on spécifiquement dans  
27 cette note?

28                   **M. WELDON EPP:** Je ne peux... me rappelle pas

1 sans me référer aux documents. Je ne peux pas vous donner  
2 des détails des mesures d'intimidation.

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, et quelle  
4 ingérence...

5 **Mme TARA DENHAM:** Est-ce que je pourrais  
6 peut-être intervenir? Je me réfère au point au-dessus, le  
7 1<sup>er</sup> septembre. Moi non plus, je ne suis pas au courant des  
8 points soulevés le 1<sup>er</sup> septembre, mais ce qui est mentionné,  
9 le 31, la sous-ministre associée, c'était moi. J'étais sous-  
10 ministre à l'époque avec l'ambassadeur Cong, et - c'était  
11 l'ambassadeur chinois, pour ceux qui ne le savent pas - et ça  
12 dit que j'ai parlé de problèmes d'ingérence étrangère à un  
13 moment donné, et je ne peux nommer personne, mais il y avait  
14 des cas précis d'intimidation à l'endroit d'individus  
15 particuliers dans la diaspora, question qui avait été  
16 soulevée par moi comme étant un comportement inadmissible par  
17 le gouvernement de la République populaire de Chine.

18 Alors, c'est peut-être quelque chose qui a  
19 été suivi plus tard par une autre note, mais je peux vous  
20 dire que les questions d'ingérence soulevées par moi étaient  
21 des cas d'intimidation dans la diaspora.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, mais est-ce que  
23 vous pourriez nous dire de quel genre d'intimidation? Est-ce  
24 qu'il s'agit d'intimidation physique, économique? Pouvez-  
25 vous nous donner des détails?

26 **Mme TARA DENHAM:** Je crois qu'il ne  
27 conviendrait pas de donner des détails, mais nous avons reçu  
28 de l'information sur des personnes, sur des particuliers qui

1       estimaient faire l'objet de coercitions par des  
2       fonctionnaires du gouvernement chinois. Alors, c'était... ça  
3       avait été soulevé auprès du gouvernement chinois.

4                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, je signale pour le  
5       procès-verbal que c'est quelque chose que la Commission va  
6       vouloir... à laquelle elle va vouloir donner suite à huis clos.

7                   Peut-on revenir à la note verbale du 1<sup>er</sup>  
8       septembre? On parle d'ingérence dans les processus  
9       législatifs. Pouvez-vous nous dire de quel genre d'ingérence  
10      dans le processus législatif canadien avait été mentionné  
11      dans cette note?

12                  **M. WELDON EPP:** Je ne me souviens pas.

13                  **Me SUJIT CHOUDHRY:** D'accord. Maintenant,  
14      j'aimerais parler, dans le peu de temps qu'il me reste,  
15      d'autres incidents précis, qui sont maintenant dans le  
16      dossier public, qui ne sont pas mentionnés spécifiquement  
17      dans ce document ni dans le document précédent.

18                  Alors, le premier, comme vous le savez, est  
19      que, maintenant, on allègue de manière générale que la RPC  
20      s'est ingérée dans la nomination de candidats à Don Valley  
21      Nord. Est-ce que l'un de vous peut dire à la Commission si  
22      cet incident particulier a jamais été soulevé par le  
23      gouvernement canadien directement auprès de la République  
24      populaire de Chine dans ses dizaines de communications avec  
25      ce pays sur l'ingérence étrangère?

26                  **M. DAVID MORRISON:** Pas que je le sache.

27                  **Me SUJIT CHOUDHRY:** Maintenant, j'aimerais  
28      passer à l'incident touchant le ATP31 et le piratage ou la

1 tentative de piratage des comptes de courriel de divers  
2 sénateurs, députés. Et comme vous le savez, la menace qui  
3 nous préoccupe est la question du privilège parlementaire, du  
4 secret parlementaire. Et alors, est-ce que le gouvernement  
5 canadien et, dans ses dizaines de communications, a-t-il  
6 jamais soulevé la question au sujet de l'attaque ATP31 contre  
7 les membres de l'IPAC?

8 **Mme TARA DENHAM:** Je ne peux pas parler de ce  
9 qui a été dit dans d'autres circonstances, mais celle dont  
10 vous parlez en 2021, je peux en parler.

11 Alors, à l'époque, on a déjà parlé du cadre  
12 d'attribution cybernétique. Affaires mondiales n'y a pas...  
13 n'était pas impliqué. Alors, il faudrait demander à d'autres  
14 s'ils ont des détails, mais nous avons parlé plutôt de  
15 l'impact. Il y a eu une tentative, mais je ne suis pas sûre  
16 de l'impact. En fait, à l'époque, Affaires mondiales n'était  
17 pas touché. Mais nous avons évidemment continué nos  
18 discussions dans la communauté, la communauté cybernétique,  
19 au sujet de APT31.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** J'ai presque plus de  
21 temps, alors j'aimerais poursuivre. Si je comprends bien  
22 votre témoignage, à l'époque où l'attaque APT31 a eu lieu, on  
23 n'avait pas ce cadre à l'époque au sujet de l'attribution  
24 publique. Ça, je comprends. Mais est-ce que Affaires  
25 mondiales ne savait pas, le SCRS ne l'a pas informé, on a des  
26 preuves que le SCRS était au courant de cette attaque en  
27 2021, que cette attaque pouvait être attribuée à APT31?

28 **Mme TARA DENHAM:** Alors, oui, le mécanisme

1 d'attribution était en place, mais il n'avait pas été  
2 déclenché. Alors, s'il y a un ministère qui veut amorcer le  
3 cadre d'attribution, n'importe quel ministère peut le faire.  
4 À l'époque, Affaires mondiales n'avait pas eu l'ordre de  
5 faire cette attribution.

6 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bon, une dernière  
7 question. La question n'est pas seulement de l'attribution  
8 publique, mais c'est de savoir si cette question avait été  
9 soulevée en privé avec la République populaire de Chine par  
10 le gouvernement canadien? Si vous ne le savez pas, dites-le  
11 officiellement.

12 **M. DAVID MORRISON:** Dans la mesure où j'étais  
13 impliqué, et d'autres plus hauts que moi l'étaient, les  
14 questions que nous se louvions normalement touchaient les  
15 postes de police, les ballons espions et le comportement des  
16 diplomates. Alors, je ne peux pas vous dire qu'on ne l'a  
17 jamais soulevé, mais que je sache, moi en tout cas, je n'en  
18 ai jamais parlé.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci de votre temps.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Le représentant  
21 de Erin O'Toole.

22 **Me THOMAS JARMYN:** Madame la Commissaire, mes  
23 questions ont été abordées hier par l'interrogatoire des  
24 avocats de la Commission. Merci.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** La coalition des droits  
26 de la personne.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

28 **Me SARAH TEICH:** Bonjour. Pourriez-vous nous

1 mettre CAN7791, c'est le paragraphe 0001.

2 --- PIÈCE No. CAN007791 0001:

3 Annex 2 - Summary of GAC Authorities  
4 as it relates to Foreign Interference

5 **Me SARAH TEICH:** C'est un résumé des  
6 autorités d'Affaires mondiales Canada touchant l'ingérence  
7 étrangère. Je vais me référer à ce document presque tout au  
8 long de mon interrogatoire. Alors, je vous demande de le  
9 garder à l'écran, s'il vous plait.

10 Alors, regardons ce document. Je vais vous  
11 poser des questions pour voir qu'est-ce qui est disponible et  
12 ce qui a été fait pour les différentes communautés de  
13 diaspora. Alors, au bas du point 5, au bas de la page 2, ici  
14 on parle de la loi sur les mesures économiques spéciales.

15 Comme le dit ici, la loi ne mentionne pas  
16 spécifiquement l'ingérence étrangère, mais c'est inclus ici  
17 parce que les sanctions font partie de la trousse d'outils  
18 que le ministère utilise pour répondre aux comportements  
19 malicieux. Évidemment, il y a d'autres régimes de sanctions  
20 qui ne sont pas inclus ici, la justice pour les victimes de  
21 crimes et la *Loi sur les Nations Unies*. C'est bien ça?

22 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

23 **Me SARAH TEICH:** Comme les sanctions qui  
24 avaient été imposées à l'Érythrée en vertu de la *Loi des*  
25 *Nations Unies*, depuis qu'elles ont été relevées, il y a  
26 aucune sanction imposée aux violeurs des droits de la  
27 personne en Érythrée, n'est-ce pas?

28 **M. DAVID MORRISON:** Je ne suis pas au

1 courant.

2 **Me SARAH TEICH:** Est-ce que quelqu'un peut  
3 répondre?

4 **M. DAVID MORRISON:** Non.

5 **Me SARAH TEICH:** Étant donné ce qu'on sait  
6 dans les panels de diaspora plus tôt cette semaine, notamment  
7 le groupe d'Érythrée sur la répression continue par le régime  
8 à l'interne et à l'externe, y compris au Canada, croyez-vous  
9 qu'il serait utile d'imposer des sanctions contre ce genre de  
10 violations par le régime érythréen?

11 **M. DAVID MORRISON:** C'est une question qu'il  
12 faudrait poser au palier politique. C'est à eux de décider.  
13 Je dirais que ça ne m'est pas parvenu dans les deux ans où  
14 j'ai occupé mon poste.

15 **Me SARAH TEICH:** Nous avons entendu plus tôt  
16 cette semaine le groupe Sieru qui représente la communauté de  
17 Tigré et que le gouvernement a lancé :

18 « ... une campagne de propagande qui  
19 rendait difficile la compréhension de  
20 la vérité de la crise. » (Tel  
21 qu'interprété)

22 Et de même, des exemples de désinformation et  
23 mésinformation ont été communiqués. La dernière phrase sous  
24 le point 5 dit que les mesures...

25 « *La Loi spéciale sur les mesures*  
26 *économiques* ne fait pas mention... »  
27 (Tel qu'interprété)

28 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais

1 on n'avait pas le document sous les yeux.

2 **Me SARAH TEICH:** Alors, la *Loi sur les*  
3 *mesures économiques spéciales* ne serait-elle pas utile pour  
4 répondre à ce genre de manipulation d'informations par les  
5 gouvernements d'Éthiopie ou d'Érythrée?

6 **M. DAVID MORRISON:** C'est un outil très lourd  
7 qui inclut des règlements. Ce n'est pas quelque chose qu'on  
8 utilise de manière routinière, si vous me permettez. C'est  
9 un outil qu'on utilise de plus en plus souvent,  
10 particulièrement pour la Russie et son invasion de l'Ukraine,  
11 de l'Iran. Je ne dirais pas que c'est un outil de dernier  
12 recours, mais c'est un outil extrêmement lourd. Si on  
13 regarde ce qu'on a essayé de dire plus tôt, j'ai parlé de la  
14 trousse d'outils diplomatique, on a parlé des démarches et  
15 d'autres types d'activités, d'engagements.

16 Et je prends l'esprit de votre question pour  
17 dire... pour deman... en fait, dire est-ce qu'on peut en faire  
18 plus? Je suis sûr que oui, mais ce serait exagéré que de  
19 passer directement aux sanctions.

20 **Me SARAH TEICH:** Bon, est-ce qu'on peut  
21 passer... remonter au point 1, s'il vous plait? C'est la  
22 prérogative de la Couronne, la page 1... point 1, page 1.

23 Étant donné ce qu'on a entendu plus tôt cette  
24 semaine de monsieur Hagos Berhe, à savoir que la  
25 participation du Consulat érythréen dans l'ingérence et la  
26 répression étrangère, croyez-vous qu'il serait utile  
27 d'utiliser ces pouvoirs à l'endroit du Consulat ou de ses  
28 représentants? Vous pouvez descendre un peu. On parle des

1 liens à l'ingérence étrangère. N'importe quel de ces points.

2 **M. DAVID MORRISON:** Je crois que le principe  
3 à garder en tête est que, comme gouvernement... c'est-à-dire le  
4 gouvernement et nous, comme administration gouvernementale,  
5 nous développons la trousse d'outils pour inclure toutes  
6 sortes d'ingérence étrangère partout au pays perpétrée par  
7 ceux qui y participent. Je crois qu'un avantage de ce  
8 processus est que ça jette davantage de lumière sur la  
9 répression transnationale.

10 Et dans mes commentaires à la fin, juste  
11 avant le déjeuner, j'avais dit délibérément que deux  
12 questions qui nécessitent davantage d'attention sont  
13 l'intelligence artificielle, qui permet la désinformation et  
14 la mésinformation, qui sont donc une croissance... une menace  
15 croissante, et l'autre, c'est la répression transnationale.  
16 Nous savons que tout un éventail de pays y prennent part.

17 Ceux que nous connaissons le mieux sont ceux  
18 qui ont été inclus dans le résumé de pays qui font partie de  
19 ce processus. Nous ne savons pas autant que nous le devrions  
20 quant à l'ampleur et à la portée des interventions  
21 étrangères, mais les témoignages des gens dont vous avez  
22 parlé et d'autres nous donnent à penser... enfin, nous ont  
23 aidés au sein du système à comprendre là où il faut insister  
24 davantage.

25 **Me SARAH TEICH:** Bien, nous avons passé à  
26 autre chose. Je vais vous poser des questions au sujet de la  
27 Chine et surtout à la réaction de la répression exercée à  
28 Hong Kong et au Tibet.

1 Passons au numéro 5. C'est en lien avec la  
2 *Loi sur les mesures économiques spéciales*. Donc, cette loi a  
3 été utilisée pour réagir aux infractions ou violations des  
4 dispositions internationales. Est-ce que c'est un exact?

5 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

6 **Me SARAH TEICH:** Cette loi a été adoptée en  
7 2021, et il est prévu que des agences étrangères, des entités  
8 étrangères, soient visées.

9 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

10 **Me SARAH TEICH:** Ça a été inclus dans ce qu'a  
11 fait la Chine contre les Ouïghours?

12 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

13 **Me SARAH TEICH:** Aucune entité n'a été  
14 sanctionnée à cet égard?

15 **M. DAVID MORRISON:** C'est vrai.

16 **Me SARAH TEICH:** Aucune entité n'a été  
17 réponse pour ce qui est des infractions commises à Hong Kong,  
18 c'est exact?

19 **M. DAVID MORRISON:** Oui.

20 **Me SARAH TEICH:** Est-ce qu'il y a des... donc,  
21 dans le cas du Tibet, il n'y a aucune sanction également qui  
22 a été portée?

23 **M. DAVID MORRISON:** C'est exact.

24 **Me SARAH TEICH:** Nous pouvons... il est inclus  
25 dans le règlement des personnes ayant été... ayant commis des  
26 infractions graves. Il y a personne qui n'a été sanctionné.

27 **M. DAVID MORRISON:** Oui, bien ça, encore une  
28 fois, c'est une question qui doit être réglée au niveau

1 politique, aux échelons supérieurs. Et je dirais que c'est  
2 un instrument qui est utilisé beaucoup plus rarement que les  
3 instruments réguliers en diplomatie, comme par exemple les  
4 dialogues, les communications, les rencontres officielles,  
5 officieuses, comme à Beijing en avril, pour disposer d'un  
6 ensemble de consultations bilatérales. Et nous sommes passés  
7 au travers de tous les outils que nous avons en matière de  
8 droits de la personne, relativement à tous les aspects, à  
9 tous les dossiers que vous avez mentionnés.

10 Donc, entre faire cela et aller jusqu'à  
11 recourir au règlement découlant de la LMES, c'est tout un  
12 saut.

13 **Me SARAH TEICH:** Nous allons aller au  
14 point 6 :

15 « Il y a d'autres mécanismes qui  
16 permettent au Canada de contrôler la  
17 circulation d'armes. » (Tel  
18 qu'interprété)

19 Et au titre de l'ingérence étrangère, on dit  
20 ici qu'on peut :

21 « ... réduire le risque que des  
22 technologies militaires soient  
23 utilisées pour conduire des actes  
24 d'ingérence étrangère au Canada. »  
25 (Tel qu'interprété)

26 Êtes-vous au courant s'il y a eu un contrôle  
27 sur les exportations de tels produits?

28 **M. DAVID MORRISON:** Je ne sais pas.

1           Personnellement, je me suis toujours intéressé au contrôle  
2           des exportations. Alors, je ne sais pas si c'est applicable  
3           dans le cas des importations.

4                       **Me SARAH TEICH:** Bon, ben, supposons que  
5           c'est possible. Est-ce que ce serait utile, selon vous,  
6           d'avoir des contrôles à l'importation pour vérifier les  
7           importations de technologies interdites provenant de la  
8           Chine?

9                       **M. DAVID MORRISON:** On est en pleine  
10          spéculation ici. Les importations, les exportations sont le  
11          résultat de décisions prises par des entités du secteur  
12          privé. Et je ne pense pas que nous contrôlions ici les  
13          importations, que nous pourrions appliquer un tel régime.  
14          Dans certaines circonstances, comme vous le décrivez, je suis  
15          tout à fait d'accord avec l'intention que cache votre  
16          question, mais nous n'avons pas les instruments appropriés.

17                      **Me SARAH TEICH:** Nous allons avancer un petit  
18          peu plus. Est-ce que vous serez d'accord pour dire que les  
19          technologies de la Chine sont des surveillances de... sont des  
20          technologies de surveillance et pourraient être utilisées pas  
21          sur des immeubles canadiens, ça pourrait être un risque à la  
22          sécurité?

23                      **M. DAVID MORRISON:** Le Canada est de plus en  
24          plus conscient des risques associés à certaines technologies  
25          importées de Chine. Tout le monde, je crois, se rappellera  
26          le cas de la décision du gouvernement au sujet de la 5G et  
27          des répercussions que ça a pu avoir.

28                      Alors, personnellement, je crois que dans...

1        donc, on peut voir par exemple la décision prise par les  
2        États-Unis relativement à l'Ukraine et aux véhicules  
3        électriques dans le cas de la Chine. Eh bien, on voit que  
4        cela va nécessiter davantage de discussions quant aux liens  
5        entre les importations de certaines technologies et les  
6        préoccupations en matière de sécurité.

7                    **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** Je pourrais ajouter  
8        que les dispositions de sécurité nationale pour les  
9        acquisitions ne tombent pas sous le coup d'Affaires mondiales  
10       canadiennes, mais c'est un autre aspect, effectivement, où  
11       nous pouvons faire preuve d'une certaine diligence pour ce  
12       qui est des immeubles gouvernementaux.

13                   **M. WELDON EPP:** Je vais ajouter quelque chose  
14       au sujet de votre question concernant les importations.  
15       C'est vrai qu'il y a une loi qui nous permet d'interdire  
16       l'importation de certains produits et elle dit... ce sont les..  
17       c'est la *Loi sur les mesures économiques spéciales*. Donc,  
18       selon certains régimes, peuvent être ciblés en fonction de  
19       certains besoins... de certains produits, pardon. Et on peut  
20       interdire l'importation de certains produits de Chine, par  
21       exemple.

22                   **Me SARAH TEICH:** Katpana Nagendra, plus tôt  
23       cette semaine, nous a dit qu'il était impératif que le Canada  
24       adopte des mesures radicales pour tenir le gouvernement du  
25       Sri Lanka responsable. Les ingérences constantes du  
26       gouvernement Sri Lanka durant le cas des Tamouls au Canada ne  
27       font l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayons... il n'a  
28       à souffrir d'aucune répercussion.



1                   **Me SARAH TEICH:** Il s'agit donc d'un avis  
2                   concernant les alliances Cuba, qui sont une menace à la  
3                   démocratie. Et on va voir un petit peu ce dont il s'agit.  
4                   J'attirerais votre attention sur la deuxième phrase, si vous  
5                   voulez descendre. Un petit peu plus haut. Donc, on peut  
6                   lire que :

7                                   « La collaboration entre les  
8                                   autocrates les renforce et fait en  
9                                   sorte que la surveillance,  
10                                  l'isolation et la persécution des  
11                                  défendeurs des droits de la personne  
12                                  [sont plus...] ont plus d'impact. »  
13                                  (Tel qu'interprété)

14                   Qu'est-ce qu'a fait Affaires mondiales face à  
15                   ce caractère autoritaire du régime cubain, au même titre que  
16                   la Russie et la Chine?

17                   **M. DAVID MORRISON:** Le Canada est actif  
18                   auprès de Cuba et il dialogue de façon ininterrompue depuis  
19                   les années 50 avec ce pays. Nous sommes passés par des hauts  
20                   et des bas. Il est bien connu que le Canada, à un moment  
21                   donné, a été le seul dans l'hémisphère, à part le Mexique, à  
22                   ne pas rompre toutes les relations diplomatiques. Après  
23                   1961, nous sommes donc en décalage par rapport à notre grand  
24                   voisin du sud.

25                   Et c'est une des raisons pour lesquelles l'un  
26                   des avantages du maintien de la relation avec Cuba, c'est que  
27                   nous avons pu maintenir des échanges francs et ouverts avec  
28                   Cuba sur les questions des droits de la personne. Et dans ce

1 cas en particulier, celui des prisonniers, en décembre 2020  
2 ou en décembre 2021, après les manifestations, il y a eu  
3 toute une série de prisonniers qui ont été faits. Nous avons  
4 donc travaillé avec Cuba sur la question des droits de la  
5 personne pour voir ce qu'il était possible de faire.

6 Et personnellement, j'ai mené des  
7 consultations bilatérales avec Cuba à plusieurs reprises, à  
8 mon niveau, chez mes homologues, et nous avons parlé de  
9 relations avec d'autres régimes d'État autoritaires comme la  
10 Russie, le Venezuela et la Chine. Alors évidemment, notre  
11 influence est limitée, mais les canaux diplomatiques sont  
12 ouverts.

13 **M. WELDON EPP:** Je vais ajouter une chose.  
14 Pour ce qui est de la Chine, ce matin, j'ai dit que notre  
15 gouvernement a mis à jour son cadre de relations. Et le  
16 Gouvernement du Canada a réinvesti dans l'élargissement de sa  
17 capacité pour défendre les intérêts du Canada face aux  
18 actions de la Chine, par exemple.

19 Donc nous avons... nous sommes concentrés sur  
20 l'impact global de la Chine, y compris évidemment à ce que ce  
21 pays fait ici. Et pour en revenir à votre question, c'est  
22 que nous formons nos chefs de mission qui vont à Cuba ou  
23 ailleurs dans le monde et nous nous assurons que les agents  
24 politiques peuvent obtenir des informations sur les  
25 tendances, sur le genre d'impact qui nous préoccupe, sur les  
26 points qui conviennent... sur lesquels il convient de faire  
27 rapport. Nous réinvestissons non seulement pour l'examen de  
28 l'impact des actions chinoises, mais aussi pour l'impact des

1 actions de Cuba.

2 **Me SARAH TEICH:** Allons à la page 9. Alors,  
3 ici :

4 « À part les principales alliances  
5 avec les pays autoritaires, que sont  
6 Russie et la Chine, le régime a un  
7 dossier désastreux dans le cadre des  
8 abus aux droits de la personne. Cuba  
9 est l'une des dictatures dans le  
10 monde qui lutte contre les  
11 manifestations, qui a des détenus  
12 politiques qui sont mis en prison  
13 pour des motifs non justifiés. »  
14 (Tel qu'interprété)

15 Et pourquoi, selon vous, les différentes  
16 approches face à Cuba par rapport à la Chine demeurent  
17 logiques? Parce qu'on dirait qu'il n'y a pas eu  
18 d'amélioration.

19 **M. DAVID MORRISON:** Eh bien, j'ai  
20 certainement une vision différente de Cuba que de celle que  
21 j'ai de la Chine. Dans les deux cas, il y a évidemment la  
22 nature de la gouvernance. Nous ne nous cachons pas. Notre  
23 position est connue.

24 Mais, au début de mon témoignage direct, j'ai  
25 dit que la diplomatie nous permet d'avoir un dialogue avec  
26 les pays avec lesquels on n'est normalement pas d'accord. On  
27 peut être d'accord sur certaines choses. Sur certaines  
28 actions de Cuba, je vous ai parlé du problème de la détention

1 des prisonniers en 2021. Nous n'avons pas été d'accord avec  
2 ce qui se fait. Et non plus avec la Chine. Et nous gardons  
3 les canaux diplomatiques ouverts parce que c'est la meilleure  
4 façon de servir les intérêts du Canada.

5 **Me SARAH TEICH:** Donc, il n'y a pas de  
6 sanctions ciblées contre la Cuba, n'est-ce pas?

7 **M. DAVID MORRISON:** Oui, c'est exact.

8 **Me SARAH TEICH:** C'est tout pour mes  
9 questions.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Nous allons  
11 prendre 15 minutes de pause. Nous reprendrons à 16 h.

12 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

13 Cette séance de la Commission est maintenant  
14 suspendue jusqu'à 16 h.

15 --- L'audience est suspendue à 15 h 47

16 --- L'audience est reprise à 16 h 07

17 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

18 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
19 étrangère est de retour en session.

20 Il est 16 h 07.

21 **--- M. PHILIPPE LAFORTUNE, Sous la même affirmation:**

22 **--- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:**

23 **--- Mme CINDY TERMORSHUIZEN, Sous le même serment:**

24 **--- M. DAVID MORRISON, Sous le même serment:**

25 **--- M. WELDON EPP, Sous la même affirmation:**

26 **--- M. ALEXANDRE LÉVÊQUE, Sous la même affirmation:**

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, le représentant  
28 pour la Coalition sikhe.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:

2 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Je suis Prabjot  
3 Singh pour la Coalition sikhe.

4 Monsieur Epp, je vous poserai la plupart des  
5 questions puisque vous êtes le sous-ministre adjoint pour la  
6 région indo-pacifique. Mais j'invite vos collègues, si  
7 jamais ils veulent intervenir, à le faire.

8 Et dès le départ, je signale qu'il n'y aura  
9 pas beaucoup de questions, mais il y en a quelques-unes où  
10 nous pourrions parler de choses qui touchent la sécurité  
11 nationale et d'informations de nature délicate qu'on ne  
12 pourra pas partager. Signalez-le et Madame la Commissaire le  
13 notera. Si elle veut faire un suivi plus tard, elle le fera.  
14 Je n'essaie pas de vous inciter à dire des choses que vous ne  
15 devez pas.

16 Monsieur Epp, vous... la Commission a entendu  
17 plusieurs témoins de la communauté de sécurité et de  
18 l'intelligence... de sécurité et renseignement depuis quelques  
19 jours qui parlaient des tactiques d'ingérence par l'Inde.

20 Est-ce qu'on peut dire que l'Inde fait de la  
21 désinformation, de l'ingérence électorale, de la répression  
22 transnationale et d'autres formes d'activité d'ingérence  
23 étrangère?

24 **M. WELDON EPP:** On peut dire que l'Inde a  
25 tout un éventail de mécanismes d'ingérence étrangère.

26 **Me PRABJOT SINGH:** D'accord. Et pour ce qui  
27 est des objectifs de l'Inde, elle cherche à contrer ce  
28 qu'elle perçoit comme étant des activités anti-Inde au Canada

1 et cherche à influencer les représentants canadiens à adopter  
2 les politiques étrangères de l'Inde. Est-ce que c'est ça?

3 **M. WELDON EPP:** Je dirais qu'en partie, c'est  
4 juste. Mais on voit aussi des preuves que l'Inde entreprend  
5 des activités qui vont au-delà de l'influence vers  
6 l'ingérence lorsqu'il s'agit de ses intérêts envers son  
7 voisin, le Pakistan.

8 **Me PRABJOT SINGH:** Merci de cette précision.  
9 Nous avons vu un rapport du groupe SITE. Je peux le montrer  
10 si jamais vous voulez. Mais mon commentaire est un peu  
11 vague.

12 En termes généraux, l'Inde... est-ce que l'Inde  
13 utilise des tactiques d'ingérence étrangère dans certains  
14 contextes? Est-ce qu'elle est amp... ou, est-ce qu'elle peut  
15 amplifier des messages ou insister sur ce message auprès des  
16 personnes d'intérêt? Est-ce qu'on peut dire ça?

17 **M. WELDON EPP:** Oui, je pense qu'on peut dire  
18 que c'est une des tactiques employées. Oui.

19 **Me PRABJOT SINGH:** Lorsqu'on parle de contrer  
20 les activités qui contrent cela par les activités de la  
21 diaspora, on a parlé des manifestations en 2021 et de la  
22 défense des droits légitimes, des exemples particuliers  
23 d'activités de la diaspora que l'Inde cherche à contrer par  
24 son ingérence étrangère. Est-ce que c'est vrai?

25 **M. WELDON EPP:** C'est un des exemples. Je ne  
26 sais pas si vous voulez montrer le document.

27 **Me PRABJOT SINGH:** CAN47436 à la page 7.

28 **--- PIÈCE No. CAN047436:**

1 Key Points for SITE Briefing to  
2 Political Parties

3 **Me PRABJOT SINGH:** Je voulais situer les  
4 activités d'ingérence étrangère de l'Inde par ces deux  
5 exemples. Dans le premier point... oui, donc, le deuxième  
6 paragraphe, on parle des manifestations contre les réformes  
7 agricoles vers la fin 2021 et des activités de défense légale  
8 pour des questions comme l'indépendance du Khalistan.

9 **M. WELDON EPP:** Juste pour... oui, je pense  
10 qu'on peut dire que ce qu'on voit, c'est important de  
11 préciser que la perspective de l'Inde sur certaines de ses  
12 activités de la diaspora est si différente de la nôtre. Ça  
13 vient d'une interprétation particulière de la sécurité  
14 nationale. Et beaucoup d'intervenants en Inde orientent leur  
15 politique étrangère et nationale, et même les organisations  
16 qui mènent des activités, dont la répression transnationale,  
17 ces opinions ont été formées à une époque où c'était vraiment  
18 un conflit très chaud sur leur territoire.

19 Alors, quand ils voient des activités dans  
20 d'autres pays, dont le Canada, par ces groupes, ils voient ça  
21 très différemment de notre façon de les voir. Car nous  
22 voyons ça sous la lentille de la liberté d'expression, la  
23 liberté d'assemblée, le droit qu'ont tous les Canadiens  
24 d'exprimer leurs opinions en toute sécurité. Et c'est là  
25 qu'on commence à voir les exagérations.

26 **Me PRABJOT SINGH:** Merci pour ce contexte.  
27 L'Inde regarde ses activités du point de vue de la sécurité  
28 nationale et les cibles pour des réponses sécurisées, alors

1 que le Canada voit ces activités comme étant au contraire des  
2 droits fondamentaux de la *Charte*?

3 **M. WELDON EPP:** Oui, c'est une bonne  
4 description.

5 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Est-ce qu'on peut  
6 mettre COM149, à la page 4?

7 **--- PIÈCE No. COM0000149:**

8 NSICOP - Special report into the  
9 allegations associated with Prime  
10 Minister Trudeau's official visit to  
11 India in February 2018

12 **Me PRABJOT SINGH:** Je vous rappelle le  
13 voyage du Premier ministre en 2018 vers l'Inde. On regarde  
14 le rapport aux paragraphes 73 et 74 qui parlent de la séance  
15 d'information de la NSIA pour contrer la désinformation en  
16 direct.

17 Alors, vers la fin du paragraphe 73, on dit  
18 comment la NSIA avait déterminé qu'il y avait :

19 « ... une forte probabilité d'une  
20 campagne de désinformation ciblant le  
21 Canada. » (Tel qu'interprété)

22 Et le paragraphe suivant parle du fait qu'il  
23 a essayé de contrer ce qu'il croyait être des efforts  
24 concertés pour contrer ces évènements. Est-ce que c'est  
25 comme ça que vous avez interprété ces évènements?

26 **M. WELDON EPP:** Je peux répondre  
27 indirectement. J'étais en Chine, à Shanghai, à l'époque, et  
28 pas dans mon rôle actuel. Mais ce que je peux vous dire,

1 c'est que les préoccupations soulignées, l'expérience du  
2 Canada avec ce genre de grande campagne de désinformation, ce  
3 n'était pas la seule fois. Et comme la sous-ministre l'a  
4 dit, et dans les relations bilatérales avec l'Inde depuis un  
5 an, nous avons vu des campagnes de désinformation semblables.

6 **Me PRABJOT SINGH:** Pouvez-vous donner plus de  
7 détails sur ces campagnes concertées de désinformation? "

8 **M. WELDON EPP:** Pour être bien précis, nous  
9 avons vu une augmentation notable de désinformation orientée  
10 vers le Premier ministre et le Canada en général autour du  
11 moment où les déclarations ont été faites par le Premier  
12 ministre au Parlement l'an dernier.

13 **Me PRABJOT SINGH:** Et bon nombre de ces  
14 messages, comme l'exemple de 2018, ciblaient le Premier  
15 ministre spécifiquement comme étant sympathisant aux  
16 aspirations du Khalistan, pour essayer de lier la communauté  
17 sikhe et le gouvernement canadien comme étant des  
18 sympathisants envers les allégations d'extrémisme, ce qu'ils  
19 voient comme étant une menace à la sécurité nationale, n'est-  
20 ce pas?

21 **M. WELDON EPP:** Je pense qu'on peut dire que  
22 le caractère et le contenu de ces campagnes de  
23 désinformation... et en passant, l'Inde a une très grande  
24 capacité de travailler avec ses médias nationaux pour ses  
25 campagnes non seulement contre le Canada, mais contre  
26 d'autres pays avoisinants. Cela n'est rien de nouveau. Ce  
27 qui est nouveau, c'est leur motivation. Comme vous l'avez  
28 dit, c'est que leur motivation est l'interprétation de la

1 sécurité nationale qu'ils ont. Et c'est... ça... c'est confirmé  
2 dans la visite de 2018 et d'autres incidents.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Lorsqu'on parle de ces  
4 campagnes concertées de désinformation, surtout lorsqu'il  
5 s'agit des communautés ciblées, la communauté sikhe, qui est  
6 reliée à ces allégations d'extrémisme ou de terrorisme, êtes-  
7 vous d'accord pour dire que l'impact de minorité très visible  
8 qui serait liée à des allégations d'extrémisme, et ces partis  
9 pris très nuisibles, que ça pourrait avoir pour résultat de  
10 les aliéner de la vie publique d'une certaine manière?

11 **M. WELDON EPP:** Ce que je peux dire... et je le  
12 dis comme Canadien, comme particulier, pas du point de vue  
13 des Affaires mondiales, parce que le mandat du ministère  
14 n'est pas d'avoir ce dialogue ni d'avoir ces consultations.  
15 Pour mieux comprendre l'impact de ces campagnes sur la  
16 sécurité nationale des Canadiens au Canada, mais nous  
17 laissons ça à nos partenaires. Mais je dirais que je  
18 sympathise tout à fait avec les Canadiens, de quelque origine  
19 que ce soit, qui sont victimes de ces campagnes.

20 **Me PRABJOT SINGH:** Nous allons au-delà... au-  
21 delà des campagnes de désinformation, nous avons entendu les  
22 témoins de la GRC hier dire que leurs homologues indiens  
23 présentent... portent de l'information à l'attention de la GRC,  
24 exercent des pressions pour qu'ils poursuivent des résidents  
25 et citoyens canadiens pour leur participation à des activités  
26 protégées par la *Charte*, parce qu'eux voient ça comme étant  
27 des activités criminelles. Et votre rôle comme sous-ministre  
28 adjoint de la région indo-pacifique, quand vous traitez avec

1 vos homologues, vous recevez des demandes semblables pour  
2 l'extradition et d'autres activités du genre?

3 **M. WELDON EPP:** Nous avons eu bien des  
4 conversations, comme votre question le présente. Nous avons  
5 eu des discussions diplomatiques avec nos homologues indiens  
6 pour assurer... nous assurer que la coopération bilatérale sur  
7 les questions de crime transnational, terrorisme, extrémisme,  
8 que ces discussions puissent avoir lieu. Et, lorsqu'il se  
9 doit, que notre ministère de la Justice et nos collègues des  
10 services policiers puissent partager de l'information,  
11 lorsque c'est convenable et lorsque ça respecte le seuil ou  
12 le test de la loi canadienne, nous pouvons collaborer pour  
13 les questions de crime transnational.

14 Et tout pays avec lequel nous avons des  
15 relations bilatérales et où nous avons une communauté de  
16 presque 100 000 Canadiens qui ont préservé leur patrimoine,  
17 on peut supposer que... qu'il y aura des incidences de crime  
18 transnational. Il est donc important d'avoir des mécanismes  
19 bilatéraux légaux pour réagir à ce genre de situation.

20 Mais ce qui arrive souvent, c'est que  
21 certains pays, dont nos homologues indiens, ne tiennent pas  
22 compte de ces modalités et ces... les traités ont été évoqués  
23 pour faire de l'extradition, pour extradier des gens. Et les  
24 preuves qui nous ont été présentées, ça peut arriver que les  
25 preuves présentées respectent nos seuils de preuves, mais  
26 c'est souvent une exception et non pas la règle.

27 Alors, il y a des instances où on a partagé  
28 de l'information qui pourrait servir à des tribunaux indiens

1 sur des activités menées par des Indo-Canadiens, mais si ça  
2 ne répond pas au seuil de preuves au Canada, nous ne pouvons  
3 pas les présenter. Donc, nous avons un dialogue qui se  
4 poursuit, même dans le court laps de temps que j'ai passé  
5 dans mon portefeuille, nous avons cette discussion avec les  
6 différents ministères.

7 **M. DAVID MORRISON:** Un petit bémol. Nous  
8 maintenons un dialogue continu avec le personnel indien ici  
9 et à Delhi, comme on l'a mentionné, mais aussi l'engagement  
10 du Canada envers la liberté d'expression. C'est un terme  
11 qu'on utilise beaucoup, c'est « terrible mais légitime ». Et  
12 c'est quelque chose qu'on essaie... qu'on ne voudrait... qu'on  
13 préfère ne pas voir, mais ils sont protégés par la *Charte*.

14 Alors, des activités qui sont considérées  
15 comme criminelles en Inde sont légales ici et font l'objet de  
16 bien des discussions entre le gouvernement de l'Inde et le  
17 nôtre, alors que nous essayons d'expliquer nos valeurs et nos  
18 réalités.

19 **Me PRABJOT SINGH:** Merci, c'est très utile.

20 Ça résume... donc, votre position, monsieur Epp  
21 et monsieur Morrison, votre position est que le Canada, les  
22 outils de coopération, d'enquête, de poursuites juridiques,  
23 ne peuvent pas être mal utilisés par les étran... les pouvoirs  
24 étrangers pour cibler le discours... quelque discours que ce  
25 soit?

26 **M. WELDON EPP:** Oui.

27 **Me PRABJOT SINGH:** Bon, j'aimerais revenir à  
28 la réponse du ministère à l'ingérence étrangère. Je vous

1 ramène à 2017. J'estime qu'en 2017, le SCRS a noté un réseau  
2 de... a repéré un réseau de renseignement créé à Ottawa et  
3 Vancouver qui ciblait la communauté sikhe. Et lorsque le  
4 SCRS a communiqué avec ses partenaires, dont les  
5 fonctionnaires du ministère, parce qu'ils voulaient  
6 entreprendre des mesures de réduction de la menace, plusieurs  
7 d'entre eux, y compris le représentant du ministère des  
8 Affaires mondiales, ont encouragé le SCRS de reculer. Par  
9 conséquent, le SCRS a réduit son intervention et a donc  
10 laissé un réseau à Vancouver sans interruption. Est-ce que  
11 vous pouvez le confirmer aujourd'hui?

12 **M. WELDON EPP:** Écoutez, je ne suis pas au  
13 courant. Donc, je ne peux pas le confirmer.

14 **Me PRABJOT SINGH:** Monsieur Morrison?

15 **M. DAVID MORRISON:** Je n'ai jamais entendu  
16 parler de cela. Je ne suis pas au courant. Je ne pense pas  
17 qu'il y ait des documents.

18 **Me PRABJOT SINGH:** Peut-on passer à un autre  
19 document?

20 **--- PIÈCE No. TSC0000014:**

21 Indian Consulate networks targeting  
22 Sikhs in Vancouver continued  
23 "unabated" when Ottawa gutted CSIS  
24 probe in 2017: top secret record

25 **Me PRABJOT SINGH:** Il s'agit d'un article de  
26 septembre 2023. Allons en bas. C'est Sam Cooper qui a  
27 examiné un rapport et... descendez, descendez. Voilà. Donc,  
28 un petit peu plus haut, s'il vous plait. Voilà, ça va aller.

1                   Donc, il dit avoir vu une version non  
2 corrigée du rapport et... où le SCRS dit vouloir s'engager dans  
3 des mesures et pourquoi cela a été bloqué.

4                   Alors, vous avez une ligne bleue, qui est une  
5 citation, où l'on parle du fait que des fonctionnaires  
6 d'Affaires mondiales auraient parlé... et il y a une citation  
7 du rapport de 2019, c'est-à-dire que les activités de  
8 monsieur Singh n'ont pas été portées à l'attention des  
9 diplomates de haut niveau parce que cela aurait pu faire  
10 l'objet... aurait pu avoir un impact négatif sur l'intervention  
11 possible et avoir des conséquences négatives sur le plan  
12 diplomatique. Donc...

13                   **M. WELDON EPP:** Écoutez, ce n'est pas une  
14 spéculation, mais je peux vous dire d'expérience, d'après les  
15 témoignages de ces témoins de ce matin, c'est qu'il a été  
16 utilisé... décidé d'utiliser des outils diplomatiques pour  
17 essayer de contrer l'ingérence étrangère, et cela par rapport  
18 aux autres vecteurs.

19                   Alors, en ce qui me concerne, il nous est  
20 arrivé de voir au niveau des rencontres de haut niveau, avec  
21 même le Premier ministre, qu'on puisse... on dise que nous  
22 allions nous servir de cette possibilité au niveau supérieur  
23 des ministères. Et il est évidemment plus facile, quand on  
24 parle entre très hauts fonctionnaires, de faciliter la  
25 communication. Vous avez... quand vous faites remonter les  
26 choses assez haut, vous obtenez des résultats. Et donc,  
27 parfois, il est plus intéressant de laisser de côté certaines  
28 affaires pour en parler dans le cadre de réunions bilatérales

1 ou des sommets, et ça dépend tout à fait du moment où cela  
2 intervient.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Merci.

4 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Si je pouvais faire  
5 une autre observation, vous avez posé beaucoup de questions  
6 sur les différentes mesures...

7 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** J'ai quand même  
8 glissé quelques mots en français. Donc, quel est le rôle  
9 d'Affaires mondiales Canada dans le cadre des mesures de  
10 réduction de la menace? C'est un petit peu différent de la  
11 façon dont vous pourrez voir les choses ici.

12 Essentiellement, au ministère, dans le cadre  
13 de la réduction de la mesure, a pour rôle de participer à un  
14 processus d'évaluation de la menace. Il y a différents  
15 piliers qui concernent... qui consistent à évaluer le risque,  
16 risque à la réputation, risque juridique, risque sur le plan  
17 de la politique. Et c'est là que Affaires étrangères  
18 intervient. Donc, évaluation de la politique par une sorte  
19 d'évaluation globale.

20 Alors, si jamais vous évaluez le risque pour  
21 un temps moyennement élevé, est-ce qu'Affaires mondiales a un  
22 rôle pour approuver l'évaluation de la menace? Et surtout  
23 dans le cadre d'une menace jugée élevée, avec nécessité que  
24 le sous-ministre approuve cela. Et c'est donc uniquement  
25 dans ce genre de situation que les hauts fonctionnaires  
26 interviennent.

27 Donc, moi, j'étais à cette époque-là dans ce  
28 poste, mais je me rappelle pas, à l'époque, avoir vu passer

1 quelque chose faisant état d'un risque très, très élevé et où  
2 Affaires mondiales aurait pu approuver une telle chose.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Eh bien, je suis presque à  
4 la fin de mon temps, donc je vais vous demander trois minutes  
5 de plus, si vous le voulez bien, afin de bien cerner la  
6 situation.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je vous en prie, allez-y.

8 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, passons au document  
9 155.

10 **--- PIÈCE No. COM0000155:**

11 NSICOP - Annual Report 2019

12 **Me PRABJOT SINGH:** Voyons la partie qui est  
13 caviardée... enfin, au-delà de ce qui est caviardé, plutôt.

14 Donc, ce que... ce dont j'ai parlé ne relevait  
15 pas forcément de votre rôle. Je ne suis pas au courant de ce  
16 que disent les parties qui ont été caviardées, mais voyons ce  
17 qui est du domaine public pour essayer de comprendre un petit  
18 peu les décisions. Passons à la page 122 du PDF, paragraphes  
19 233 et 234 [sic].

20 Ici, on donne des exemples particuliers en  
21 Russie et en Chine, et il y a un exemple qui a été  
22 complètement caviardé où, donc, on examine les efforts  
23 d'ingérence et les mécanismes de réaction du Canada. Je vais  
24 attirer votre attention sur le paragraphe 230... 283, pardon.

25 Donc, il y a ici... il y a un exemple qui est  
26 donné. Si vous pouvez lire cette partie pour moi. Donc, la  
27 phrase, donc, à partir de « Par exemple ».

28 **M. WELDON EPP:** « Par exemple, le mandat du

1           ministère est de représenter les  
2           intérêts du Canada à l'étranger.  
3           Notamment, il est responsable de  
4           gérer les relations diplomatiques, de  
5           régler les affaires consulaires, de  
6           promouvoir le commerce international.  
7           Il possède et met en œuvre la  
8           majorité des outils du Canada pour  
9           lutter contre l'ingérence étrangère  
10          ou contre la menace qui se manifeste  
11          dans un contexte intérieur. » (Tel  
12          qu'interprété)

13                   **Me PRABJOT SINGH:** Bien. Passons à 284, qui  
14          dit que :

15                   « Autrement dit, le ministère  
16                   s'occupe de tout ce qui concerne la  
17                   politique étrangère en cas de  
18                   problème de sécurité intérieur. Ce  
19                   qui veut dire que les considérations  
20                   de politique étrangère, qui sont  
21                   immédiatement visibles [et là, c'est  
22                   caviardé] prennent le pas sur les  
23                   considérations de dommages à  
24                   l'échelle nationale. » (Tel  
25                   qu'interprété)

26                   Donc, il est très clair, d'après ce qu'on  
27                   voit, qu'il faut évaluer les détails de la situation et on  
28                   arrive à une certaine conclusion. Et la conclusion, elle

1 nous est donnée. Il y a des exemples ici qui sont caviardés  
2 et, bon, il est question d'importation au Canada et aussi  
3 d'activités qui entravent la liberté d'expression.

4 Alors, l'Inde est d'accord pour l'importation  
5 de canola, et d'un autre côté, l'Inde s'en est pris à la  
6 communauté sikhe pour interdire la liberté d'expression.

7 **M. WELDON EPP:** Je ne peux pas tout  
8 confirmer, mais votre synthèse de ce paragraphe ne reflète  
9 pas mon expérience au ministère. Nous travaillons avec des  
10 partenaires du secteur national, et ce n'est certainement  
11 pas... le fait n'est pas que la sécurité nationale va prendre  
12 le pas sur les relations internationales ou vice-versa.

13 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, écoutez, je manque  
14 de temps maintenant, et j'examine maintenant les activités  
15 d'ingérence par l'Inde qui se sont aggravées. Vous en avez  
16 parlé. Et ça a été régulièrement problématique sur certains  
17 fronts au cours de la dernière année.

18 Nous sommes en train d'examiner une situation  
19 où il y a eu un assassinat d'un citoyen canadien au Canada à  
20 cause de ses visions politiques. Et je vous soumettrais que  
21 quand on a pris acte de la situation au niveau du ministère,  
22 est-ce qu'on s'est dit qu'on aurait pu agir plus tôt pour  
23 éviter ce genre de situation aux mains de l'Inde? Est-ce que  
24 l'intervention étrangère de la part de l'Inde a fait l'objet  
25 de discussions? Est-ce qu'on aurait pu agir beaucoup plus  
26 tôt, exemple, une intervention diplomatique ou autre qui  
27 aurait pu avoir lieu?

28 **M. WELDON EPP:** Ma capacité de répondre est

1 limitée du fait que je ne peux pas déclarer la conclusion que  
2 vous avez. La GRC continue son enquête. La diplomatie  
3 continue. Jusqu'à ce qu'on ait complété les enquêtes, nous  
4 avons des allégations basées sur le renseignement. Il y a  
5 des efforts de diplomatie, il y a des enquêtes en cours. Il  
6 n'y a eu aucune décision sur la participation du gouvernement  
7 indien. Nous attendons le travail de la GRC.

8 **Me PRABJOT SINGH:** Une dernière question,  
9 s'il vous plaît?

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, une dernière  
11 question, si elle est courte.

12 **Me PRABJOT SINGH:** Oui. Monsieur Morrison ou  
13 Monsieur Epp, avez-vous des commentaires à partager pour  
14 rajouter de l'information pour Madame la Commissaire sur des  
15 points de vulnérabilité potentiels où le Canada aurait pu  
16 réagir à l'ingérence du gouvernement indien plus fermement?

17 **M. DAVID MORRISON:** Nous pouvons toujours  
18 faire mieux. Je ne peux pas penser à un point en  
19 particulier. Je crois que c'était votre question. Ce que  
20 j'essayais de dire à la fin de mon témoignage avant le diner,  
21 c'est que Affaires mondiales, on essaie d'être un organisme  
22 d'apprentissage, et je crois que je vais dire ça pour tout le  
23 gouvernement. La menace évolue, et nos tactiques et nos  
24 stratégies pour faire face à ces menaces vont évoluer aussi.

25 **Me PRABJOT SINGH:** Ce sont toutes mes  
26 questions.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

28 Monsieur Sirois, pour l'Alliance démocratique

1 russe.

2 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour. Je voudrais  
4 afficher le document RC74.

5 --- PIÈCE No. RCD0000074:

6 Countering disinformation with facts  
7 - Russian invasion of Ukraine

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est un site Web qui  
9 s'appelle « Contrer la désinformation avec les faits ». Est-  
10 ce que vous êtes conscient de cette initiative?

11 **Mme TARA DENHAM:** Non, ce n'est pas nous.  
12 C'est notre équipe de communication en travaillant avec le  
13 Bureau du Conseil privé, et nous sommes très conscients de ce  
14 site Web.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pouvez-vous expliquer  
16 sa raison d'être?

17 **Mme TARA DENHAM:** Oui. La raison d'être, ce  
18 n'est pas mené par moi-même, mais avec des discussions sur la  
19 désinformation, et surtout par rapport à l'invasion de  
20 l'Ukraine par la Russie, il y avait beaucoup de  
21 désinformation qui circulait à l'échelle mondiale.

22 Et encore une fois, une tentative de  
23 désinformation, c'est de miner et de casser l'Alliance  
24 internationale d'engagement à l'Ukraine et de briser la  
25 confiance entre les gouvernements et la population.

26 Il y avait beaucoup de désinformation à  
27 l'effet que, bon, qui était en train d'être amplifiée par la  
28 Russie. Et à cause du volume, l'une des stratégies sur

1       lesquelles on s'est mis d'accord au Gouvernement du Canada,  
2       c'était que ces récits étaient tellement prévalents qu'il  
3       était important d'être capable de montrer les faits. Alors,  
4       quand il y a un certain récit qui se propage, quels sont les  
5       faits pour appuyer la réalité.

6                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Pour les Canadiens?

7                   **Mme TARA DENHAM:** Oui, pour les Canadiens.  
8       D'autres pays en font autant. Le Royaume-Uni, c'est un  
9       excellent exemple. L'Ukraine aussi est excellent pour ce qui  
10      est de ce genre de contre-récit.

11                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, ce site Web,  
12      c'est pour les Canadiens, alors, est-ce que c'est... est-ce que  
13      ces choses sont considérées comme étant l'ingérence?

14                  **Mme TARA DENHAM:** Ces récits, bon, il s'agit  
15      de désinformation qui visait l'invasion de l'Ukraine par la  
16      Russie. La cible, c'est les Ukrainiens, les citoyens  
17      ukrainiens de casser l'alliance. Alors, c'est un genre  
18      d'ingérence, mais ce n'était pas qu'on ciblait les Canadiens  
19      précisément, c'était le récit par rapport à l'invasion.

20                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, vous pensiez que  
21      c'était de la désinformation?

22                  **Mme TARA DENHAM:** Oui. C'est un outil viable  
23      qui peut être utilisé pour... pour démontrer les faits.

24                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, comme vous voyez  
25      à l'écran, il y avait 160 entrées, mais ça, c'est un  
26      échantillon, il y avait beaucoup d'autres mensonges.

27                  **Mme TARA DENHAM:** Oui, ça c'est un  
28      échantillon des récits principaux. Alors, on était d'accord

1 sur les récits qui circulaient et quels seraient les faits  
2 qui devraient être affichés.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, il y a d'autres  
4 ministères qui contribuent. Quel ministère détermine qu'est-  
5 ce qui est correct, qu'est-ce qui est vrai, qu'est-ce qui est  
6 faux?

7 **Mme TARA DENHAM:** Alors, ce n'est pas une  
8 question de vrai ou faux. Voilà, encore une fois, là où il y  
9 a beaucoup de discussion, à savoir est-ce que les  
10 gouvernements devraient être les policiers de la vérité?  
11 Non, c'est pas ça. En fait, il s'agit de parler des faits et  
12 de dire c'est quoi l'OTAN. C'est pas qu'on essaie d'avoir  
13 des renseignements différents, on veut démontrer clairement  
14 aux Canadiens c'est quoi l'OTAN.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, je suis un peu  
16 confus, vous avez dit que ce n'est pas une question de vrai  
17 ou faux, mais ici, on voit, ça dit « ce que la Russie dit  
18 fausement ». Les faits et ce qui est faux. Et ici, on  
19 voit... ça dit :

20 « Ici, vous voyez un exemple un  
21 échantillon des mensonges de la part  
22 du régime russe quant à son invasion  
23 de l'Ukraine avec la vérité. » (Tel  
24 qu'interprété)

25 Alors, il s'agit d'une question de vérité ou  
26 de mensonge. Je ne dis pas que c'est mauvais, je dis tout  
27 simplement que c'est une question de vrai ou faux.

28 **Mme TARA DENHAM:** Alors, c'est pas moi qui

1 l'a écrit. Au bout du compte, c'est une question des faits.  
2 On essaie de publier les faits et de mettre les faits dans le  
3 domaine public.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, vous croyez que  
5 c'est important d'avoir les faits disponibles afin que le  
6 public soit au courant? Réponse,

7 **Mme TARA DENHAM:** Oui, c'est une des  
8 approches qui peut être utilisée. Ça ne doit pas toujours  
9 être un gouvernement qui publie les faits. Il y a beaucoup  
10 d'ONG qui vérifient les faits, beaucoup de différentes  
11 communautés, bien sûr, qui assument ce rôle. Ça n'a pas  
12 toujours besoin d'être le gouvernement. Parfois, ce n'est  
13 pas le gouvernement qui est le mieux placé, mais dans un  
14 monde où les populations font face à beaucoup d'informations  
15 inexactes, si on peut apporter une contribution, si on peut  
16 fournir les faits, c'est un outil supplémentaire qu'on peut  
17 utiliser.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, le gouvernement  
19 a une responsabilité. C'est une... c'est l'un des acteurs avec  
20 la responsabilité de réponse.

21 **Mme TARA DENHAM:** Je ne dirais pas que c'est  
22 une responsabilité, mais je dirais quand même que c'est un  
23 outil qui peut être utilisé et ça dépend des circonstances.  
24 Alors, même si on a décidé d'utiliser ici, dans le contexte  
25 de l'invasion de l'Ukraine, ça ne veut pas dire que le  
26 gouvernement devrait viser à vérifier toutes les pièces  
27 d'information qui circulent.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, êtes-vous

1 d'accord que cela peut avoir une influence sur la façon dont  
2 les questions vont voter? Par exemple, le soutien du Canada  
3 pour ce qui est de l'OTAN, dépenses en matière de la défense?

4 **Mme TARA DENHAM:** Je crois que la façon dont  
5 les Canadiens consomment de l'information, ça peut informer  
6 certains points de vue, mais il y a beaucoup de recherches  
7 qui indiquent qu'il est très difficile de dire quel est  
8 l'impact. Il peut y avoir beaucoup de facteurs qui ont une  
9 influence sur l'impact du vote des Canadiens. Il y a  
10 beaucoup d'informations, beaucoup de raisons pour lesquelles  
11 je vote. Ça ne veut pas dire que l'information en soi va  
12 changer l'opinion de quelqu'un. Ça peut être un facteur  
13 parmi plusieurs.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, vous avez parlé  
15 plus tôt d'une approche selon les incidents. Et vous avez  
16 dit que vous appréciez l'approche visant l'ingérence  
17 étrangère. Si on prend chacune de ces mythes comme un  
18 incident, croyez-vous qu'on est en train de rater le coche?  
19 Pour ce qui est de la propagande russe pendant le convoi,  
20 pendant l'invasion de l'Ukraine, pendant d'autres événements,  
21 croyez-vous qu'il faut avoir un aperçu plus large de la  
22 propagande et de la désinformation pour comprendre c'est quoi  
23 l'impact de l'ingérence étrangère au Canada?

24 **M. DAVID MORRISON:** Bon, il y avait beaucoup  
25 d'éléments dans la question. Ce matin, j'ai dit que dans le  
26 processus où les hauts fonctionnaires de notre communauté de  
27 sécurité vont... ils ont récemment cherché à déterminer quels  
28 exemples parmi un très grand nombre de candidats on devrait

1 stipuler pour la Commission comme étant des incidents  
2 importants d'ingérence étrangère.

3 Et je crois que certains éléments de la  
4 communauté ont appris un peu plus quant à la diplomatie et  
5 des distinctions qui peuvent être tracées entre l'ingérence  
6 étrangère et l'interférence étrangère. Et ce que moi j'ai  
7 appris, j'ai appris qu'en plus d'évaluer si un seul incident  
8 constitue en soi l'interfé... de l'ingérence étrangère, il faut  
9 tenir compte des incidents à répétition et de l'impact  
10 corrosif que cela peut avoir au fil du temps.

11 Alors, si je relie ce que je viens de dire à  
12 votre question, je suis tout à fait d'accord avec mon  
13 collègue madame Denham, il est utile d'avoir un contenu  
14 inexact sur des questions importantes comme... d'avoir  
15 quelqu'un qui vérifie les faits. Alors, qu'il s'agisse d'une  
16 ONG ou, dans ce cas-ci, le gouvernement fédéral, j'espère que  
17 d'avoir un endroit où les véritables faits peuvent être  
18 vérifiés et évalués, ça pourra permettre aux gens de formuler  
19 une opinion. On vient de témoigner que ce n'est pas  
20 exactement une science exacte.

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, je voudrais  
22 maintenant passer à une question différente. RCD20.

23 **--- PIÈCE No. RCD00000020:**

24 Tenet Youtube videos

25 **MR. GUILLAUME SIROIS:** C'est quand même la  
26 propagande russe, mais c'est très différent. C'est un  
27 message très différent. Je vais parler de l'opération *Tenet*  
28 *Media*. Je suis sûr que vous êtes au courant au travers des

1 rapports médiatiques.

2 Comme vous le savez, bon, il s'agit d'une  
3 compagnie de médias sociaux fondée par des opérateurs russes  
4 et des Canadiens pour influencer des Américains et des  
5 Canadiens. Alors, ici, on a une cinquantaine de vidéos qui  
6 parlent du Canada.

7 Alors, je vais vous montrer différents  
8 exemples. Si vous descendez, s'il vous plait. Juste après  
9 ça, oui, très bien.

10 Alors, vous voyez, ça, c'est un très bon  
11 exemple, « Le Canada devient un enfer communiste ». C'est  
12 une entrevue avec un influenceur. Alors, « La guerre de  
13 l'épicerie de Trudeau ». Alors, évidemment, le Canada ne  
14 devient pas un enfer communiste. Ça, c'est faux. Je crois  
15 qu'on peut tous être d'accord là-dessus. J'espère qu'on peut  
16 tous être d'accord là-dessus.

17 Mais pourquoi est-ce qu'il est plus difficile  
18 pour Affaire mondiales ou quiconque au gouvernement  
19 d'identifier ce genre de récit comme étant de la propagande  
20 russe ou un récit faux de la Russie plutôt qu'un récit quant  
21 à l'Ukraine? Pourquoi on traite les deux cas différemment?  
22 Est-ce qu'il y a une différence?

23 **Mme TARA DENHAM:** Il y a beaucoup de  
24 réponses... il y a beaucoup de contenu faux sur Internet. La...  
25 notre mandat, c'est la désinformation et la menace à la  
26 démocratie. Alors, nous cherchons à regarder ces tactiques  
27 au niveau international. Alors, encore une fois, RRM Canada  
28 avait la compréhension de la façon dont la Russie était en

1 train de promouvoir la désinformation pour ce qui était de  
2 l'Ukraine, puisque nous surveillons au niveau international  
3 pour voir comment ces campagnes se déroulent.

4 Nous n'avons pas le mandat de regarder à  
5 l'interne ce qui se passe au Canada, à part si nous devons  
6 regarder cela dans le contexte des élections fédérales et des  
7 élections partielles. Alors, ce ne serait pas le mandat de  
8 RRM d'enquêter sur des incidences d'information injustes dans  
9 l'écosystème canadien.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et si je vous disais  
11 qu'il y a eu quatre élections partielles pendant ce temps-là?

12 **Mme TARA DENHAM:** Je ne pourrais pas le  
13 valider. Je ne pourrais pas le valider. Je ne peux pas  
14 m'exprimer là-dessus.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais je vous dis que  
16 c'est un fait. Cette opération a été créée en novembre 2023  
17 et il y a eu quatre élections partielles. Je me demande si  
18 les messages sont plus difficiles à détecter parce que cela  
19 vise des questions canadiennes et non pas des questions  
20 internationales. Est-ce que c'est pris en considération par  
21 le MRR?

22 **Mme TARA DENHAM:** Le MRR du Canada est une  
23 petite équipe. Par exemple, dans le cas des élections, voilà  
24 ce qu'on examine. On fait des recherches à propos des  
25 candidats lors d'une élection, les questions qui  
26 interviennent lors de l'élection, et on essaie de voir s'il y  
27 a des schémas pour ces questions qui sont pertinentes pour  
28 l'élection partielle ou le candidat. Et s'il y a des

1 indications de narratifs pour cette élection, pour ce  
2 candidat à ce moment-là, nos soupçons sont éveillés et cela  
3 peut entraîner un examen plus approfondi.

4 On n'examine pas toutes les informations au  
5 Canada qui sont liées au Canada lors d'une élection ou d'une  
6 élection partielle. Il faut que ce soit très précis. Et  
7 voilà où nous nous concentrons et voilà comment nous pouvons  
8 soutenir les élections partielles.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** On peut enlever le  
10 document. Je vais poser une question sur la réaction du  
11 gouvernement face à ces évènements. Donc, il y a eu des  
12 opérations d'ingérence étrangère visant les Canadiens assez  
13 significatives, et en particulier pour ce qui est des  
14 questions canadiennes. Et je voudrais savoir quelle a été la  
15 réaction du Gouvernement du Canada face à la Russie. Parce  
16 qu'on sait que la Russie a aidé à administrer le réseau.

17 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Vous faites référence...  
18 je vais me permettre, Madame la Commissaire...

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Absolument. Oui.

21 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** ... d'essayer d'injecter  
22 un petit peu de français dans la discussion après la  
23 tentative de mon collègue, Monsieur Lafortune.

24 Est-ce que vous faites référence  
25 particulièrement à cette campagne?

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je fais référence à  
27 l'opération de *Tenet Media*, oui, c'est ça.

28 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** D'accord. Et vous

1       voulez savoir qu'est-ce qu'on a fait exactement... quelle a été  
2       la nature de l'interaction avec le gouvernement russe, c'est  
3       ça?

4                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Ben, je veux savoir,  
5       oui, effectivement, est-ce qu'il y a eu des *persona non*  
6       *grata*, est-ce qu'il y a... j'ai vu un que c'était une  
7       affirmation, une déclaration de Mélanie Joly, par exemple, la  
8       ministre des Affaires étrangères. Est-ce qu'il y a d'autres  
9       choses qui ont été faites pour essayer de faire en sorte que  
10      ça ne se reproduise plus au Canada dans le futur?

11                   **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Alors, je dirais que  
12      ça s'inscrit dans une... dans la longévité, dans la grande  
13      série d'interactions qu'on a eues, de communication envers le  
14      gouvernement russe qu'on a eu au fil des derniers mois, des  
15      dernières années.

16                   D'abord, souvenez-vous qu'on a... on était un  
17      des premiers pays à imposer des sanctions contre des entités  
18      qui promouvaient de la désinformation. On a à ce jour  
19      environ 125 personnes et une quarantaine d'entités qui ont  
20      été listées sous la loi sur les... la *Loi des mesures*  
21      *économiques spéciales*, particulièrement pour leur implication  
22      dans des campagnes de désinformation par rapport à l'Ukraine.

23                   *RT* et *Sputnik* ont été sanctionnés en mars  
24      2022, donc, dans la première vague de sanctions qui ont été  
25      annoncées contre la Russie. Et leur capacité de diffuser sur  
26      les ondes canadiennes a été enlevée par le CRTC. Donc, déjà,  
27      toutes ces mesures avaient été prises en amont.

28                   Alors, comme je l'ai... comme j'ai testifié un

1        peu plus tôt aujourd'hui, nos communications avec le  
2        gouvernement russe sont très parcimonieuses, sont très rares.  
3        On garde... surtout à mon niveau, avec l'ambassadeur russe, par  
4        exemple, on engage seulement dans des cas exceptionnels et  
5        dans des questions qui impliquent nos intérêts les plus  
6        prononcés.

7                    Donc, par rapport à cette campagne  
8        spécifique, je n'ai eu aucune interaction avec le  
9        gouvernement russe, représenté par l'ambassade ici à Ottawa.  
10      Mais je dirais, encore une fois, ça s'inscrit dans une longue  
11      lignée de reproches, de réprimandes qu'on fait à leur égard.

12                   Et l'autre chose que je dirais, et c'est  
13      peut-être une nuance qui est importante à signaler pour le  
14      bénéfice de la Commission, c'est que le terrain canadien est  
15      beaucoup moins fertile que ce qu'on trouve par exemple dans  
16      certains pays est-européens ou ailleurs pour que l'efficacité  
17      de ces campagnes de désinformation ait un effet prononcé.

18                   Regardez l'évolution des sondages d'opinion  
19      publique à l'égard de la Russie versus l'Ukraine, une grande  
20      stabilité, il y a pas grand monde au Canada qui est persuadé  
21      par ces campagnes-là. Il y a pas grand monde au Canada qui  
22      se fait absorber par ce narratif qui est un narratif  
23      mensonger. On a une certaine chance, par rapport à ça, mais  
24      ça signifie aussi que nos systèmes de défense, notre  
25      communication à l'égard du gouvernement russe et la  
26      résilience des Canadiens fait en sorte qu'il y a beaucoup  
27      moins d'emprise sur ces messages mensongers au Canada.

28                   **Me GUILLAUME SIROIS:** J'aimerais ça montrer,

1 s'il vous plaît, RCD52 sur ce dernier point que je trouve  
2 très important, parce que je crois que peut-être... peut-être  
3 que c'était le cas il y a quelques années, peut-être avant la  
4 guerre en Ukraine, mais en fait, il y a de plus en plus  
5 d'études, dont celle-là, qui se basent notamment sur une  
6 étude de Angus Reid Institute.

7 **--- PIÈCE No. RCD0000052:**

8 Canadian Vulnerability to Russian  
9 Narratives About Ukraine

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ça, c'est une étude  
11 publiée par *Disinfo Watch* le 8 juillet 2024, qui s'intitule  
12 « Canadian Vulnerability to Russian Narratives about  
13 Ukraine ». Désolé, c'est pas une étude francophone. Mais  
14 c'est... *Disinfo Watch*, un institut reconnu, Marcus Kolga.

15 Donc, ici, on voit les trois points là. Je  
16 vais vous les lire rapidement juste pour comme avoir la  
17 discussion sur cette question d'influence... les conséquences,  
18 que le Canada est un terreau fertile. Moi, je suis tout à  
19 fait en désaccord avec ça... en désaccord... mon client est en  
20 désaccord avec ça.

21 Donc, je vais expliquer pourquoi.

22 « La plupart des Canadiens ont été  
23 exposés aux narratifs russes, 71 pour  
24 cent des Canadiens ont entendu au  
25 moins l'un de ces narratifs avec une  
26 exposition moyenne à 2,1 narratifs.  
27 Une part importante des Canadiens  
28 exposés aux narratifs du Kremlin

1                   pensent qu'ils sont exacts ou ne  
2                   savent pas s'ils sont faux. » (Tel  
3                   qu'interprété)

4                   Donc, ma question, ce serait, est-ce que vous  
5                   croyez que cette idée-là, que le Canada n'est pas un terreau  
6                   fertile, était peut-être vraie avant l'invasion en Ukraine,  
7                   mais maintenant que la Russie a augmenté sa propagande,  
8                   l'évaluation pourrait être un peu différente?

9                   **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Non, je serais en  
10                  désaccord. Je continue à croire, selon mes expériences  
11                  personnelles, mais aussi des sondages... écoutez, je peux pas  
12                  commenter sur la méthodologie qui a été utilisée par cette  
13                  enquête-là, mais je revois encore des sondages récemment  
14                  publiés par le Pew Research Center dans une grande majorité  
15                  des pays de l'OTAN qui montrait que le Canada était parmi les  
16                  pays dans lesquels le pourcentage de la population qui  
17                  comprenait quel était le rôle de l'OTAN, qui comprenait quel  
18                  était l'objectif, et donc qui ne croyait pas en le narratif  
19                  russe sur le fait que c'était l'OTAN qui avait initié le  
20                  conflit, et cetera, le Canada était parmi les pays qui  
21                  étaient le plus convaincu de ce qu'on sait, étant les faits  
22                  et la vérité. C'était dans les hauts 60 pour cent.

23                  Donc, je ne connais pas cette recherche ni la  
24                  méthodologie qui a été utilisée, mais ça ne correspond pas  
25                  avec l'information autant anecdotique que scientifique à  
26                  laquelle moi j'ai accès.

27                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Madame la Commissaire,  
28                  vous avez été très patiente avec d'autres... mes collègues. Je

1 vous demande si je peux avoir un autre trois minutes, comme  
2 accordé à mes confrères.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Tout à fait.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

5 Donc, pour continuer un peu sur cette idée-  
6 là... ben, premièrement, je vous recommande de lire cette  
7 étude-là. Elle est très pertinente, je crois, et  
8 intéressante. On peut la descendre, par contre. On n'a pas  
9 le temps de l'analyser plus en profondeur.

10 Mais je vais continuer quand même avec vous,  
11 Monsieur Lévêque, si vous le permettez. Je me demande, dans  
12 votre résumé d'entretien que vous avez fait avec la  
13 Commission, il y a une question que la Russie n'a pas  
14 l'intérêt... en anglais, c'est écrit - pis c'est juste  
15 disponible en anglais, le résumé - c'est :

16 « La Russie n'est pas intéressée à  
17 répandre un narratif au Canada. »

18 (Tel qu'interprété)

19 Et je me demande, après les événements de  
20 *Tenet Media*, que 50 vidéos ont été produites sur des enjeux  
21 canadiens, qui ont été vues par 500 000 personnes,  
22 supposément les Canadiens, est-ce que c'est la même  
23 évaluation que vous avez encore, que le Canada... que la Russie  
24 n'a pas d'intérêt à influencer les Canadiens spécifiquement?

25 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** D'abord, j'aimerais  
26 faire une distinction entre les intérêts de la Russie à  
27 s'immiscer dans les processus domestiques et électoraux et  
28 démocratiques canadiens, où là, il est très clair, selon

1 toutes les analyses que nous avons reçues, y compris dans nos  
2 services de renseignement, que l'intérêt, l'intention est  
3 beaucoup moins élevée que dans bien d'autres pays. Ça, c'est  
4 une chose.

5                   Maintenant, en ce qui concerne les exercices,  
6 les tentatives de désinformation sur l'Ukraine, ce n'est pas  
7 non-existant. Ça existe, on en est tout à fait conscients.  
8 Vous en donnez des bons exemples aussi. Ce que je dirais  
9 encore, c'est que 500 000 visionnements, comparé aux millions  
10 de visionnements et d'impact que ça a dans plusieurs pays de  
11 l'Europe de l'Est, par exemple, où il existe des politiciens  
12 qui sont déjà sympathiques aux positions de la Russie - je  
13 pense entre autres à la Slovaquie, je pense à la Pologne, je  
14 pense à la Serbie - je trouve, et je continue à dire que le  
15 Canada n'est certainement pas immunisé, mais est moins sujet  
16 à cette influence, à cause, je reviens à ça, du fait qu'on a  
17 une terre un peu moins fertile, que ce soit à cause d'un  
18 meilleur niveau de conscientisation ou un mélange de *fact-*  
19 *checking* qui aurait été fait par plusieurs organisations.  
20 Mais je continue à observer que le territoire est beaucoup  
21 moins fertile à cette ingérence.

22                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Je vais  
23 terminer sur cette question-là. Si... je me demande,  
24 l'ingérence russe a été un enjeu depuis longtemps,  
25 particulièrement les campagnes de désinformation, notamment  
26 avec l'élection présidentielle de 2016. Vous m'avez parlé  
27 d'un long processus là, qui est l'engagement avec l'ambassade  
28 russe sur ces questions-là notamment, et des discussions qui

1 ont eu lieu, des réprimandes, et cetera. Les sanctions,  
2 même, visant *Russia Today* et les dirigeants de *Russia Today*.

3 Je me demande, considérant que ça se produit  
4 encore aujourd'hui, considérant que l'opération *Tenet Media* a  
5 eu lieu en 2023-2024, est-ce que c'est pas une preuve que ces  
6 sanctions-là et que ces mesures-là ne fonctionnent pas et que  
7 ça prendrait peut-être une nouvelle stratégie, une nouvelle  
8 approche envers la Russie?

9 **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** D'abord, un mot sur  
10 les sanctions. Il y a beaucoup de débats sur comment définir  
11 le sujet d'un régime de sanctions. Mais je crois que  
12 personne ne présente l'argumentaire que des sanctions... qu'il  
13 est attendu que des sanctions aient un impact immédiat ou de  
14 façon immédiate altèrent le comportement qu'on essaie de  
15 modifier. Encore là, les sanctions ne sont efficaces que si  
16 elles s'expriment dans la longévité et que si elles sont  
17 adoptées en compagnie d'un plus grand nombre de pays  
18 possible. Ça, c'est une chose.

19 Deuxièmement, dans notre régime de sanctions  
20 - et je reviens à SEMA, la *Loi sur les mesures économiques*  
21 *spéciales* - il n'existe pas de déclencheur qui nous permet  
22 d'utiliser l'ingérence étrangère comme l'élément déclencheur  
23 pour pouvoir annoncer des sanctions. Les deux éléments  
24 déclencheurs principaux sont des violations aux droits de la  
25 personne et une déstabilisation ou la mise en danger du... de  
26 la paix et de la sécurité internationale.

27 Donc, dans ce cas-ci, le régime de sanctions  
28 n'est pas nécessairement le meilleur outil pour ce qui est de

1 l'ingérence ou des tentatives d'ingérence domestique. Mais  
2 comme je l'ai dit, on a réussi à trouver assez d'information  
3 dans le domaine public pour pouvoir lister 125 individus et  
4 40 entités qui faisaient de la promotion de mensonges, de  
5 désinformation, à un point où on pouvait juger que ça  
6 déstabilisait et que ça mettait en danger la sécurité, la  
7 paix internationale, le cas échéant, ici, en ce qui concerne  
8 l'Ukraine.

9 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Si je pouvais,  
10 Monsieur Sirois, j'aimerais quand même faire quelques  
11 commentaires, parce que je pense que l'exemple que vous  
12 prenez est un excellent pour cette Commission-là, surtout  
13 qu'on a parlé beaucoup au début de la Commission des outils  
14 que les Affaires étrangères ont pour contrer le phénomène  
15 d'interférence étrangère.

16 Et puis l'exemple que vous donnez, je vais  
17 pas le commenter au niveau de *Tenet*, je sais... je suis  
18 conscient qu'il y a eu un *indictment* de le ministère de la  
19 Justice américain, puis pour ce qui est du Canada, ben, je  
20 vais laisser naturellement aux autorités compétentes de ça.  
21 Je note que le ministre de la Sécurité publique, le ministre  
22 LeBlanc, a déjà commenté à ce niveau-là.

23 Mais je veux parler de la source avec vous et  
24 comment les différents outils du gouverneur fédéral sont  
25 rentrés pour continuer notre action vis-à-vis la  
26 désinformation que alias *Russia Today*, RT, fait en ce moment,  
27 et vous avez référé aux commentaires, à l'énoncé, au  
28 *statement* que la ministre Joly a fait dernièrement, et c'est

1 un très bon exemple de comment les différents outils de  
2 ministère des Affaires étrangères et de la communauté de  
3 renseignement de sécurité nationale fonctionnent en ce  
4 moment.

5                   Pourquoi? Parce que, premièrement, ce que  
6 vous avez vu comme énoncé de la ministre Joly est en fait des  
7 renseignements hautement classifiés qui ont passé à travers  
8 un processus de déclassification pour partager avec les  
9 Canadiens et avec le reste du monde ce qu'on perçoit en ce  
10 moment de RT et de leurs activités.

11                   Vous avez absolument raison que RT fait une  
12 campagne de désinformation et de propagande, je dirais, non  
13 seulement sur la situation en Ukraine, mais sur des processus  
14 électoraux, principalement au niveau de l'Europe de l'Est. La  
15 Moldova – la Moldavie, en français – en est un exemple  
16 probant, un exemple que nous avons également commenté, que la  
17 ministre a également commenté dans le passé.

18                   Malheureusement, le problème avec RT est  
19 encore plus grand que ça. Ce n'est pas uniquement limité à la  
20 désinformation et à la propagande également, ils sont rendus  
21 à un autre niveau.

22                   La première chose, j'ai déjà pensé à leur  
23 interférence au niveau de certaines élections au niveau  
24 Europe de l'Est, mais ils ont aussi commencé à utiliser des  
25 initiatives pour financer l'effort de guerre russe en  
26 Ukraine. Ils ont également employé des... ce qu'on appelle – je  
27 vais utiliser les termes en anglais ici – des cyberproxys,  
28 ils ont employé des cyberproxys que nous savons que par le

1        passé ils ont participé à des incidents cybernétiques,  
2        incluant des incidents cybernétiques contre les  
3        infrastructures canadiennes.

4                    Et puis ensuite de d'ça, on sait très bien  
5        qu'ils ont également, suite aux sanctions que monsieur  
6        Lévêque a énoncées, sanctions qui ont été aussi reprises dans  
7        certains autres endroits dans le monde, ont commencé à créer  
8        des plateformes qui officiellement se dissocient de RT pour  
9        continuer à propager cette propagande-là.

10                   Et vous avez raison quand vous dites que  
11        mondialement ces plateformes ont un impact, parce qu'on a  
12        analysé et remarqué qu'ils ont généré plus de clics sur leurs  
13        plateformes que certains grands médias internationaux comme  
14        tels.

15                   Donc, qu'est-ce qu'on fait à ce niveau-là?  
16        Donc, la première chose qu'on a faite à ce moment-là, c'est  
17        utiliser les capacités de la communauté de renseignement pour  
18        avoir l'information et la déclassifier pour la rendre  
19        publique.

20                   La deuxième chose aussi qu'on a faite, c'est  
21        qu'on a coordonné notre action avec le gouvernement américain  
22        et avec le gouvernement britannique afin d'envoyer un message  
23        fort.

24                   Puis finalement, qu'est-ce qu'on fait  
25        également, c'est cette fois-ci, malgré que c'est un problème  
26        de sécurité nationale, on utilise les canaux diplomatiques en  
27        coordination avec les États-Unis et les Britanniques afin de  
28        mettre en lumière le phénomène que RT... le défi que RT

1 représente dans un cadre non seulement de désinformation et  
2 de propagande, mais les autres activités qui pourraient être  
3 contre les intérêts de d'autres pays à travers le monde, et  
4 ça inclut aussi les pays en développement, par exemple, donc  
5 de mettre vraiment en lumière comme ça, et c'est très  
6 important que le Canada continue dans cette initiative-là  
7 parce qu'il y a beaucoup de ces pays-là dont une organisation  
8 comme RT représente la grande majorité de l'information qui  
9 est disponible pour ces pays-là.

10 Donc, pour nous, non seulement l'idée c'est  
11 de prendre les mesures appropriées pour le Canada comme tel,  
12 mais pour les Affaires étrangères. En ce moment, on travaille  
13 avec nos alliés pour non seulement commenter avec nos alliés  
14 les plus proches, les pays de l'Europe de l'Est, les pays de  
15 l'OTAN, mais également bon nombre de pays en développement.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** J'ai mes réponses. Merci  
18 beaucoup.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Le Concern Group.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

21 **Me NEIL CHANTLER:** Bonjour, Madame la  
22 Commissaire. Neil Chantler, Chinese Canadian Concern Group.  
23 Je vais commencer avec un sujet qui n'a pas fait l'objet de  
24 questions aujourd'hui, et c'est l'intérêt de la Chine à  
25 notre... plusieurs rapports ont indiqué que la Chine a un  
26 intérêt à l'Arctique canadien et est en train de traverser la  
27 ligne entre l'influence et l'ingérence pour ce qui est de  
28 cette question.

1                   Alors, j'ai beaucoup de questions à couvrir,  
2                   mais pourriez-vous faire un commentaire sur l'intérêt  
3                   apparent de la Chine sur l'Arctique, et est-ce que vous  
4                   croyez que la RPC pose une menace à la souveraineté dans  
5                   l'Arctique et quels engagements est-ce que vous avez eus avec  
6                   les fonctionnaires chinois pour ce qui est de l'Arctique  
7                   canadien?

8                   **M. ALEXANDRE LÉVÊQUE:** Affaires mondiales  
9                   canadien est saisi de cette question, et très clairement, en  
10                  fait, avec ce que fait la RPC, quels sont ses intérêts dans  
11                  l'Arctique.

12                  Mais je dirais aussi que la ministre Joly l'a  
13                  mentionné publiquement et même récemment. Cela nous a poussé  
14                  à réviser et à faire une révision et une mise à jour de notre  
15                  stratégie sur l'Arctique, et surtout l'aspect politique  
16                  étrangère. Et ça sera publié très bientôt.

17                  Et je dirais qu'il faut une vision plus  
18                  consciente du fait que l'Arctique, maintenant, fait l'objet  
19                  de concurrence géopolitique. Alors, sans dire ce qu'il y a  
20                  dans le document, eh bien, il y aura plusieurs lignes  
21                  d'activité qui seront révélées dans le document.

22                  Un autre aspect important est Affaires  
23                  mondiales Canada travaille avec le ministère de la Défense et  
24                  les agences de la sécurité et du renseignement. Nous  
25                  travaillons avec les communautés autochtones et du Nord pour  
26                  les sensibiliser à la question. Souvent, il s'agit de toutes  
27                  petites communautés qui n'ont pas nécessairement accès à  
28                  l'information que nous avons, qui ne peuvent pas interpréter

1 et comprendre à quoi pourraient ressembler des avancées de la  
2 part de la Chine. Alors, il faut apprendre d'eux et voir  
3 qu'est-ce qu'ils voient en fait sur le terrain et, en  
4 contrepartie, leur permettre de comprendre comment des offres  
5 de développement pourraient avoir d'autres motifs, des motifs  
6 cachés.

7 **Me NEIL CHANTLER:** Alors, je vais changer de  
8 sujet. Les stations de... ou les postes de police, c'est peut-  
9 être pour monsieur Epp, je crois, ma question. Un des  
10 aspects préoccupants de cette question d'ingérence étrangère,  
11 c'est que ça n'a pas vu la lumière à cause de nos agences de  
12 renseignement. Nous avons appris l'existence de ces stations  
13 dans le rapport d'une ONG de l'Espagne.

14 Alors, dans le contexte de cette enquête  
15 publique qui doit déterminer la capacité du Canada pour  
16 déceler et empêcher l'ingérence étrangère, je crois qu'il  
17 serait utile de comprendre la perspective d'Affaires  
18 mondiales Canada, à savoir comment ces postes de police ont  
19 évité d'être décelés au Canada.

20 **M. WELDON EPP:** Je crois que c'est une  
21 excellente question. Je crois qu'on peut avoir des  
22 interprétations différentes, et je comprends que ça peut être  
23 troublant à un certain niveau, mais je voudrais préciser, il  
24 n'y a pas de gouvernement à l'échelle mondiale qui a  
25 identifié ça comme étant un problème. Et le rapport ne  
26 portait pas, en fait, sur ces incidences au Canada, ça  
27 portait sur ces incidences à l'échelle mondiale.

28 Mon opinion est légèrement différente, c'est-

1 à-dire, particulièrement quand il s'agit d'États très  
2 sophistiqués, par exemple la RPC, je crois que nous devons  
3 anticiper à l'avenir, comme on l'a vu avec le rapport de  
4 l'Espagne, de Safeguard Defenders, que toute approche pour  
5 repousser contre l'ingérence étrangère ne peut pas être gérée  
6 par le gouvernement uniquement, ça doit être géré par une  
7 collaboration active avec le secteur privé, des ONG.

8 Et le rapport de Safeguard Defenders est un  
9 exemple de ça. Cette ONG, avec son mandat, avait fait une  
10 étude approfondie et, en fait, a trouvé ce phénomène qui  
11 n'avait pas été décelé par d'autres gouvernements. Et nous  
12 avons réagi très rapidement et nous continuons à faire le  
13 suivi. La GRC fait toujours enquête et on continue à faire  
14 le suivi de ces phénomènes au Canada.

15 Et je voudrais dire aussi qu'il est  
16 particulièrement important d'avoir cette approche de toute la  
17 société, de sensibiliser les gens, d'accroître la capacité  
18 pour aborder ces vecteurs dans la zone grise pour l'ingérence  
19 étrangère, parce que c'est ça dont il s'agit. Et comme je  
20 l'expliquais plus tôt, quelque chose peut avoir l'air plus ou  
21 moins légitime. Pour des diplomates, on aurait compris tout  
22 de suite si on était entré dans un centre commercial et on  
23 aurait vu qu'ils offraient des services et, nous, on aurait  
24 fait rapport. Mais pour beaucoup de Canadiens, bon, ils ne  
25 savent pas qu'est-ce qui se passe ailleurs.

26 Alors la combinaison d'un organisme à but non  
27 lucratif qui va peut-être trouver cette information en  
28 faisant une analyse sophistiquée, eh bien, je crois que c'est

1 une façon importante d'évoluer, alors que les acteurs  
2 trouvent leur seul... leurs outils, leur... parce que la  
3 prochaine fois, ce sera peut-être pas une station de police,  
4 alors il faut travailler de concert avec toute la société.

5 **Me NEIL CHANTLER:** Alors, vous croyez que si  
6 la GRC avait reçu des rapports quant à ses postes de police  
7 avant septembre 2022, qu'on vous aurait informé?

8 **M. WELDON EPP:** Je suis confiant que si nos  
9 partenaires canadiens avaient identifié ces activités ou ces  
10 manifestations d'activités dans la zone grise, que j'en  
11 aurais entendu premièrement par mes collègues, et ensuite on  
12 aurait discuté au niveau interministériel.

13 **M. PHILIPPE LAFORTUNE:** Pour fournir un  
14 commentaire supplémentaire, dans des situations où, par  
15 exemple, la GRC remarque une activité d'un État étranger et  
16 que des questions sont posées, ils vont faire appel à nous  
17 rapidement et ils vont demander si ce genre d'activité a reçu  
18 une accréditation formelle en passant par notre bureau du  
19 protocole. Ce serait la première question. Ils vont aussi  
20 poser la question : « Est-ce qu'il y a une accréditation?  
21 Est-ce que ces personnes ont une certaine immunité  
22 diplomatique? » Et cetera. Alors, même si on n'obtiendrait  
23 pas de l'information, s'il y a une enquête criminelle, la  
24 première étape de la GRC serait de faire appel à nous pour  
25 vérifier cette information liée à l'accréditation et si ça  
26 existe - et ce n'était pas le cas - s'il y a une  
27 accréditation quelconque, quels sont les... quel est le niveau  
28 d'immunité dont bénéficient ces gens?

1                   **Me NEIL CHANTLER:** Pour ce qui est de la  
2 réaction d'Affaires mondiales pour ce qui est de ces postes  
3 de police, nous avons entendu aujourd'hui la réponse  
4 d'Affaires mondiales est diplomatique, bien sûr, et en  
5 parallèle, la GRC fait enquête. Ma question pour vous est la  
6 suivante, il s'agit de deux voies très différentes, est-ce  
7 qu'il y a une inquiétude que une voie aura un impact sur une  
8 autre? Est-ce qu'il y a eu des discussions entre Affaires  
9 mondiales et la GRC à savoir qu'est-ce que vous étiez en  
10 train de faire respectivement et est-ce qu'Affaires mondiales  
11 était inquiet qu'une approche de force brute du côté des  
12 services policiers pourrait interférer avec les négociations  
13 diplomatiques que vous étiez en train d'entreprendre, de  
14 rencontrer avec... d'avoir des rencontres avec l'ambassadeur,  
15 et cetera?

16                   **M. DAVID MORRISON:** Je vais commencer. Je ne  
17 dirais pas que c'est délicat, je ne dirais pas que c'est des  
18 négociations délicates. Ça, c'est à part.

19                   Alors, nous avons exigé des explications.  
20 Notre objectif était d'avoir toute activité illégitime... de  
21 mettre fin à toute activité illégitime. C'était ça notre  
22 objectif. Alors, j'ai lu ce que la GRC essayait d'accomplir  
23 avec des activités ouvertes, des activités liées à une  
24 enquête. Mon sentiment, c'est que notre objectif, en tant  
25 que Gouvernement du Canada, était d'empêcher ce genre de  
26 chose. Alors, voilà, notre objectif était le même que celui  
27 de la GRC.

28                   **Mme CINDY TERMORSHUIZEN:** Tout ce que

1 j'aurais ajouté, c'est que, bon, nous en avons parlé à  
2 plusieurs reprises pendant la journée, le Gouvernement du  
3 Canada a des outils différents, ministères ont des outils  
4 différents qui peuvent être déployés dans ces situations.

5 Et dans cette situation en particulier,  
6 c'était tout à fait approprié qu'Affaires mondiales et la GRC  
7 utilisent les outils disponibles afin d'aborder la question.  
8 Et il y a eu une coordination et une communication entre  
9 nous.

10 **Me NEIL CHANTLER:** Monsieur Morrison, vous  
11 avez anticipé la question. Alors, la réponse de la GRC, pour  
12 ce qui est des postes de police, c'était très diplomatique.  
13 C'était très doux. Ils n'ont pas fait une enquête ouverte et  
14 cherché à poser des accusations formelles. Leur approche,  
15 comme nous l'avons entendu l'autre jour, c'était d'essayer  
16 d'être présent, de se garer devant le poste de police et  
17 d'essayer de montrer à la communauté que la police était au  
18 courant. Et c'est une réponse beaucoup plus douce qui aurait  
19 pu être utilisée si c'était une activité de crime organisé.  
20 C'est ma suggestion.

21 Alors, question, je me demande si c'était à  
22 la suite d'un dialogue avec Affaires mondiales? Je n'imagine  
23 que ce n'est pas le cas. Est-ce que j'ai raison?

24 **M. DAVID MORRISON:** Je ne suis pas au courant  
25 d'Affaires mondiales qui a façonné la réponse de la GRC pour  
26 ce qui est de leurs activités de perturbation.

27 Alors, je vais quand même dire qu'au niveau  
28 du seuil, comme Weldon l'a dit, cela semblait être des

1       emplacements physiques à double utilisation qui, en fait,  
2       fournissaient des services gouvernementaux au niveau  
3       provincial - Weldon en a parlé, des certificats de mariage,  
4       par exemple - mais aussi logement des vecteurs pour une  
5       répression transnationale.

6                   Alors, je crois qu'il est probablement juste  
7       de dire que du fait qu'on n'était pas au courant, nous avons  
8       besoin d'établir leur présence. Nous avons besoin de voir  
9       exactement qu'est-ce qui est en train de se passer. Et en  
10      tant que ministère, il fallait aussi dire à la Chine qu'il  
11      s'agissait d'une infraction, d'une violation de la Convention  
12      de Vienne et de la souveraineté canadienne. Et ce faisant,  
13      nous avons demandé au gouvernement chinois quelle serait sa  
14      réaction probable si une province canadienne voulait ouvrir  
15      un bureau en Chine sans la permission du gouvernement  
16      chinois.

17                   **Me NEIL CHANTLER:** Je voudrais vous demander  
18      d'aborder quelques questions. Est-ce que nous pouvons  
19      afficher le document dont je cite la cote, s'il vous plait?

20                   Ce document vous a été montré plus tôt  
21      aujourd'hui. C'est les réunions du comité des sous-ministres  
22      sur le renseignement. Alors, on va passer à la page 2, où on  
23      dit « le ministère des Affaires mondiales a... », c'est le  
24      dernier paragraphe :

25                   « ... a indiqué que beaucoup d'OPS ont  
26      réussi à convaincre les gens à  
27      rentrer en Chine et que la Chine aime  
28      ces outils. » (Tel qu'interprété)

1 « Selon les Affaires mondiales, on ne  
2 devrait pas interpréter les OPS comme  
3 nous concernant, mais comme les  
4 opinions... » (Tel qu'interprété)

5 (Interprétation manquante)

6 **M. DAVID MORRISON:** Je ne me rappelle pas  
7 bien la réunion. C'est... évidemment, c'est quelque chose que  
8 j'ai dit. J'avais lu le rapport sur le défendeur des mesures  
9 de sauvegarde et j'étais préoccupé par le fait qu'un nombre  
10 significatif de personnes étaient rentrées en Chine ou qu'on  
11 les avait contraintes ou encouragées par suite de l'existence  
12 de ces postes de police. Là encore, je ne me souviens pas  
13 des nuances de notre discussion, mais je crois que j'invitais  
14 mes collègues à comprendre... à bien comprendre que pour la  
15 Chine, contrairement à d'autres pays - je l'ai appris de mes  
16 collègues experts de la Chine - la Chine a une opinion  
17 différente de la diaspora. Nous, nous pensons que si vous  
18 êtes Canadien et que vous vous installez à l'étranger, c'est  
19 un libre choix. Et le... la Chine semble croire que si vous  
20 vous installez à l'étranger et que... et même si vous devenez,  
21 disons, un citoyen canadien, chinois, néerlandais, ou si vous  
22 avez la double citoyenneté, la Chine pense qu'elle a encore  
23 une influence sur vous. Donc, cela crée des obligations très  
24 différentes. Donc, j'encourageais une meilleure  
25 compréhension. Je voulais savoir pourquoi ça existait, parce  
26 que, moi aussi, cette notion me rendait perplexe.

27 Comme ministère des Affaires étrangères,  
28 nous, on voulait que la Chine cesse ses opérations, parce

1 qu'elles sont illégitimes. On a l'impression que... je me  
2 posais simplement la question, de savoir pourquoi ça  
3 existait.

4 **Me NEIL CHANTLER:** Est-ce que vous pouvez  
5 nous dire quelque chose sur les menaces qui continuent à être  
6 posées par ces postes de police et pour la diaspora?

7 **M. DAVID MORRISON:** Nous restons très  
8 vigilants. J'ai dit ailleurs dans mon témoignage que je  
9 pense qu'au final, les Canadiens peuvent avoir confiance dans  
10 les élections, dans leurs parlementaires, dans nos processus  
11 électoraux, mais les deux domaines où je crois qu'il faut  
12 faire beaucoup plus de travail, c'est l'intelligence  
13 artificielle et son impact sur la mésinformation et la  
14 désinformation, et la répression transnationale.

15 Et dans le fait... et dans la mesure où ces  
16 postes de police font partie de la panoplie d'outils de la  
17 répression transnationale, on va rester très vigilants.

18 **Me NEIL CHANTLER:** Merci, Madame la  
19 Commissaire.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, enfin, mais  
21 surtout, le solliciteur général.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HELENE ROBERTSON:**

23 **Me HELENE ROBERTSON:** Madame la Commissaire,  
24 eh bien, je ne sais pas si je vais être la dernière, mais je  
25 pense que tout le monde est ravi de me voir ici, parce que ça  
26 veut dire qu'on est à la fin de la journée. Et certainement  
27 parmi les témoins.

28 Je suis madame Helene Robertson, avocate du

1 solliciteur général. J'ai quelques questions et je vais  
2 commencer par vous, Madame Denham.

3 Vous avez parlé du cybercadre. Vous avez dit  
4 qu'il n'y a pas de cadre équivalent pour la désinformation.  
5 Et je voudrais vous demander de nous expliquer brièvement  
6 comment vous préféreriez [sic] une annonce publique à propos  
7 de la désinformation et s'il y a une différence à propos de  
8 la terminologie lors de ces annonces.

9 **Mme TARA DENHAM:** Oui, on a parlé longuement  
10 du cadre des attributions et de l'évaluation, de la capacité  
11 de faire une évaluation technique pour chercher des preuves  
12 d'infraction et pour les relier aux normes internationales et  
13 aux cadres juridiques. Mais... en fait, le sous-ministre a  
14 parlé de cela.

15 Pour la désinformation, l'environnement est  
16 très complexe. Et ça devient de plus en plus difficile.  
17 L'IA et les autres outils vont rendre ça de plus en plus  
18 difficile. Alors, on essaie de comprendre quelles sont les  
19 tactiques, comment elles évoluent. On se concentre sur ces  
20 tactiques. Et, pour nous, on se réfère à la divulgation.

21 Donc, dans le domaine de la cybercriminalité,  
22 on peut faire appel aux lois et aux normes internationales.  
23 Mais dans le cas d'une divulgation, il faut se concentrer sur  
24 les informations disponibles et sur les tactiques, parce  
25 qu'on ne peut pas toujours identifier exactement s'il y a eu  
26 une entité étrangère ou un pays étranger à cause du fait  
27 qu'il y a des interrelations avec les Canadiens et les  
28 communautés internationales.

1                   Donc, on examine plutôt les divulgations. Et  
2 on peut utiliser les divulgations pour améliorer l'éducation.

3                   **Me HELENE ROBERTSON:** Merci. Encore madame  
4 Denham, vous avez parlé du rôle du MRR pour surveiller  
5 l'environnement lors des élections et des élections  
6 partielles. On vous a montré un courriel au début. Je crois  
7 que ce n'est pas la peine que je vous le remontre.

8                   Qu'est-ce que vous disiez qu'il allait se  
9 produire à propos de la surveillance de l'environnement de  
10 l'information nationale? Est-ce que vous disiez qu'il  
11 faudrait que tout s'arrête si l'AMC se retirait de ce cadre?

12                  **Mme TARA DENHAM:** Non. Ce que je disais dans  
13 ce courriel, c'est qu'on a prouvé l'importance de surveiller  
14 cet espace. L'équipe du MRR l'a très bien fait, et on y  
15 contribue depuis que cette capacité a été déployée. Mais il  
16 faut comprendre la gravité de cette menace. Il faut qu'il y  
17 ait une conversation. Il faut qu'il y ait des décisions au  
18 sein du Gouvernement du Canada pour savoir où devrait exister  
19 cette capacité. Et c'est ce que je voulais dire. Il faut  
20 que l'on fasse fond sur ce qu'on a déjà construit pour  
21 comprendre cet environnement, mais ça ne devrait pas être la  
22 responsabilité d'un ministère des Affaires étrangères  
23 d'examiner de façon permanente l'environnement national.

24                  **Me HELENE ROBERTSON:** Donc, vous voudriez  
25 confier cela à une autre entité, mais est-ce que vous pensez  
26 qu'il y aurait un rôle de votre part pendant la transition?

27                  **Mme TARA DENHAM:** Oui. Dans ce courriel,  
28 j'ai dit que le MRR devrait rester sur les lieux. Et là

1 encore, c'était pour pouvoir tirer parti des enseignements  
2 que nous tirons au niveau international à propos des  
3 tactiques et des menaces. Il faudrait qu'on puisse partager  
4 cela avec les entités nationales pour qu'elles puissent les  
5 surveiller au niveau intérieur.

6 Et j'ai dit que puisqu'on a ces capacités, et  
7 on les a étoffées au fil du temps, on serait tout à fait  
8 disposé à soutenir tout autre ministère si on prend la  
9 décision qu'il devrait exister des capacités au niveau  
10 intérieur. Donc, on serait prêt à travailler avec un autre  
11 ministère pour partager le savoir que nous avons acquis, les  
12 outils. Par exemple, les analyses, les façons dont on fait  
13 des divulgations. Donc, on serait prêt à appuyer tout autre  
14 ministère qui se doterait de ces capacités.

15 **Me HELENE ROBERTSON:** Monsieur le sous-  
16 ministre Morrison, vous avez parlé avec la Commissaire à  
17 propos des renseignements fournis aux Affaires mondiales par  
18 le SCRS. Et vous avez dit que, parfois, il faut être  
19 sceptique face à ces renseignements.

20 Et si vous êtes sceptique, par exemple, à  
21 cause des indicateurs de fiabilité, qu'est-ce que vous  
22 feriez? Est-ce que vous ignoreriez ces renseignements?  
23 Quelles mesures prendriez-vous si vous avez des questions à  
24 propos de ces renseignements?

25 **M. DAVID MORRISON:** La plupart des produits  
26 de renseignement bruts que je vois ont des mises en garde à  
27 propos des sources, de la fiabilité des sources. Et les gens  
28 sont des gens. Lorsque quelque chose arrive, et même dans ce

1        dont on a parlé aujourd'hui, il y a des choses qu'on  
2        considère comme des faits dans les propos que nous tenons.  
3        Et cela est parfois fondé sur un seul élément, un seul  
4        renseignement non corroboré.

5                    Donc, on ne sait pas si X ou Y s'est produit  
6        ou pas. Mais, alors qu'on s'engage dans les conversations et  
7        dans un discours, ça devient des faits acceptés rapidement.  
8        Dans ce cas, il y a des raisons d'être sceptique. Et il y a  
9        différents organes dont je fais partie au sein desquels je  
10       pouvais faire part de préoccupations. Dans certains cas, je  
11       parlerais à mon collègue, Philippe Lafortune, et je  
12       demanderais : « Qu'est-ce qui sous-tend cela? Est-ce qu'il y  
13       a quelque chose d'autre? Est-ce qu'il y a quelque chose que  
14       je ne vois pas? » Et parfois, mon impression initiale était  
15       erronée.

16                    Mais je pense, comme l'a dit le sous-ministre  
17        Vigneault, qu'il n'est pas opportun que les agences de  
18        renseignement aient le dernier mot sur la plupart des  
19        questions, car la plupart des questions bénéficient d'un  
20        critère d'examen pluridisciplinaire. Et je dois dire qu'aux  
21        échelons supérieurs, je n'ai jamais vu personne qui exprimait  
22        son scepticisme... de toute façon, je n'ai jamais rien vu qui  
23        ne soit pas pris au sérieux.

24                    **Me HELENE ROBERTSON:** Merci. Madame Denham,  
25        je reviens à vous. Il s'agit de la campagne sur WeChat  
26        concernant Michael Chong. Vous avez dit que pendant cette  
27        conversation, lors de l'incident avec Kenny Chiu qui a eu  
28        lieu en 2021, il y a eu quatre récits. Est-ce que vous...

1 quatre comptes. Est-ce que vous savez quels étaient ces  
2 comptes et dans quelle mesure ils étaient actifs pour ce qui  
3 est des commentaires sur la vie politique canadienne avant  
4 les élections de 2021?

5 **Mme TARA DENHAM:** Il s'agissait de compagnies  
6 médiatiques sur le WeChat. Alors, on n'a pas été capable de  
7 tracer un lien direct entre ces agences de nouvelles  
8 chinoises et la PRC. Niveau de volume, eh bien, pendant une  
9 période électorale, ce n'est pas inattendu qu'il y aurait des  
10 commentaires sur la politique canadienne. Je ne peux pas  
11 parler de ce qui s'est passé avant la période électorale. Le  
12 Canada n'aurait pas fait le suivi. Mais la chose importante,  
13 c'est qu'on n'a pas été capable de dresser un lien avec la  
14 RPC. Il y avait un très faible niveau d'interaction avec  
15 l'information. Alors, à ce stade-là, on avait très peu de  
16 confiance que c'était caché et coordonné.

17 **Me HELENE ROBERTSON:** Et pour la campagne  
18 2024, quel était le calendrier?

19 **Mme TARA DENHAM:** Eh bien, c'était entre le 4  
20 et le 13 mai, quand ça a eu lieu. Nous n'avons pas été  
21 capable de l'identifier avant plus tard, mais cette période  
22 ciblée était... a coïncidé avec quand Zhao Wei était un... alors,  
23 on a vu une campagne coordonnée avec 72 comptes. Alors, nous  
24 avons été capable de tracer un lien avec la RPC. Eh bien,  
25 ça, d'être capable de tracer un lien, c'est tout à fait  
26 différent, et à quoi ressemble une activité coordonnée?

27 **M. WELDON EPP:** C'était en 2023.

28 **Me HELENE ROBERTSON:** Merci beaucoup. Et

1 est-ce que ça, c'était important au terme de votre évaluation  
2 de la campagne?

3 **Mme TARA DENHAM:** Eh bien, premièrement, il y  
4 avait PNG Zhao Wei. On essayait d'établir une mise en  
5 contexte, pourquoi ce genre de campagne aurait été lancée à  
6 ce moment-là.

7 Est-ce que vous parlez du calendrier pour ce  
8 qui est du volume d'activité?

9 **Me HELENE ROBERTSON:** Est-ce que vous avez  
10 établi qu'il y avait un lien entre le PNG de Zhao Wei et la  
11 campagne?

12 **Mme TARA DENHAM:** Ça faisait partie de la  
13 considération de l'analyse. Quand on essaie de comprendre,  
14 ou qu'on essaie de faire une analyse avec la campagne  
15 d'information, on essaie de voir qu'est-ce qui se passe.  
16 L'équipe a compris une analyse autour de cette période de  
17 temps.

18 **Me HELENE ROBERTSON:** Et j'ai une dernière  
19 question. Cette question s'adresse à quiconque veut  
20 répondre. Et c'est une question générale.

21 De votre perspective, en tant que ministère  
22 des Affaires étrangères, comment pouvez-vous caractériser le  
23 montant d'ingérence étrangère ciblant le Canada vis-à-vis de  
24 ce que vous voyez dans d'autres pays?

25 **M. DAVID MORRISON:** Je peux essayer de  
26 répondre.

27 Alors, mon témoignage dans de multiples  
28 forums a été que le Canada a un certain niveau d'ingérence

1 étrangère, et nous devons en tenir compte. Mais pour ce qui  
2 est des deux élections fédérales couvertes par cette  
3 Commission d'enquête, nous n'avons pas vu de crête dans  
4 l'activité, ni en 2019 ou en 2021.

5 Alors, je crois qu'il est probablement juste  
6 de dire qu'on voit une augmentation, mais nous n'avons pas  
7 été ciblés, nos élections n'ont pas été ciblées comme le  
8 référendum Brexit, par exemple, de la même façon que  
9 l'élection présidentielle en France de 2017 avait été ciblée,  
10 de la même façon que l'élection aux États-Unis de 2016 avait  
11 été ciblée ou que l'élection américaine actuelle est en train  
12 d'être ciblée, surtout avec de la désinformation et de la  
13 mésinformation, tout comme la Moldavie a été ciblée, ainsi  
14 que Taïwan, et j'en passe.

15 Alors, au Canada, nous avons été assez  
16 chanceux. Nous avons aussi été chefs de file pour ce qui est  
17 de mettre en place des mécanismes de défense qui se sont  
18 avérés efficaces, mais la menace évolue. Alors, si je suis  
19 dans mon poste actuel pendant la prochaine élection, je ferai  
20 partie du Panel des cinq et je dirais que nous sommes en  
21 train de préparer activement pour la prochaine élection.

22 Les menaces évoluent et nos mécanismes de  
23 défense auront besoin d'évoluer aussi. Alors, si on compare  
24 avec ce qui se passe à l'international, je crois que nous  
25 avons agi de façon réfléchie, mais nous avons aussi été  
26 chanceux. Et nous serons prêts au cas où on n'est pas aussi  
27 chanceux la prochaine fois.

28 **Me HELENE ROBERTSON:** Ce sont toutes mes

)

1 questions. Merci.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

3 Ré-interrogatoire?

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Non, mais je crois  
5 que Mme McBain-Ashfield a quelque chose à dire.

6 **Me EMILY MCBAIN-ASHFIELD:** Merci. Ce matin,  
7 certains témoins ont rajouté une annexe. Alors, aux fins du  
8 dossier, WIT114.FR. Aux fins du dossier.

9 **--- PIÈCE No. WIT0000114.FR:**

10 Addendum au résumé d'entrevue -  
11 Affaires mondiales Canada

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord. Merci.

13 Honnêtement, c'était une journée très intéressante. Et vous  
14 avez été généreux pour ce qui est de partager votre  
15 expérience, vos connaissances et vos points de vue.

16 Je crois que la dernière chose que j'ai à  
17 faire, c'est de vous souhaiter un bon weekend. Et on va  
18 essayer de passer à autre chose, mais ça va être très  
19 difficile, n'est-ce pas?

20 Merci.

21 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

22 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
23 étrangère est suspendue jusqu'à lundi le 7 octobre 2024 à  
24 9 h 30.

25 --- L'audience est ajournée 17 h 37

26

27

28

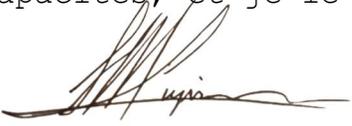
)

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

C E R T I F I C A T I O N

I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,  
hereby certify the foregoing pages to be an accurate  
transcription of my notes/records to the best of my skill and  
ability, and I so swear.

Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,  
certifie que les pages ci-hautes sont une transcription  
conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes  
capacités, et je le jure.



---

Sandrine Marineau-Lupien